Supplément Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14659 – 6 F

DIMANCHE 15 - LUNDI 16 MARS 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Nouvel avertissement à Bagdad

LE régime de Bagdad est décidément incorrigible. Les discussions qui ont eu lieu à New-York durant trois jours entre une forte délégation irakienne, les membres du Conseil de sécurité et divers responsables des Nations unies se sont achevées, vendredi 13 mars, sans que le gouvernement de M. Saddam Hussein ne réponde clairement à l'« invitation » qui lui était faite. C'est-à-dire qu'il s'engage enfin, un an après la fin de la guerre, à respecter la totalité des résolutions de l'ONU, notamment les dispositions qui l'obligent à éliminer ses armes de destruction massive.

Au même moment, les Etats-Unis ont décidé d'envoyer le porte-avions « America » dans les eaux du golfe Arabo-Persique. Certes, le Pentagone a indiqué qu'il ne s'agissait que d'une mission « de routine », mais d'autres membres de l'administration américaine ont admis que l'on pouvait voir dans cette décision une sorte de « message » adressé à Bagdad. Auparavant, le président George Bush n'avait-il pas déclaré qu'il était disposé à envisager « toutes les options » si l'Irak persistait à ne pas se conformer aux injonctions de l'ONU ?

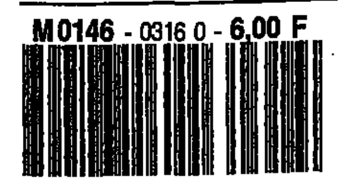
M. John Major, le premier ministre britannique, avait lui aussi proféré une menace similaire, accréditant davantage l'hypothèse d'une nouvelle intervention militaire, aérienne, contre des installations hébergeant des matériels que l'Irak se refuse toujours à démanteler ou à soumettre à l'inspection des équipes spécialisées de l'ONU.

Une fois de plus, il s'avère que l'embargo ne suffit pas à faire plier le régime irakien. Au point qu'il se permet de reprendre l'offensive, dans le nord du pays, contre les Kurdes – au prix de nombreuses victimes, comme l'a affirmé vendredi Médecins sans frontières, – mais aussi dans le Sud, contre les chiites. Tout porte à croire qu'une grande partie des armements visés par les résolutions de l'ONU a encore échappé aux investigations, souvent contrariées, des experts commis par cette organisation. Pour preuve, les déclarations de l'un d'eux, un Français, qui a annoncé vendredi l'ajournement du départ de la mission qu'il dirige après la découverte d'au moins vingt fusées à tête chimique, enfouies dans le sable...

ENFIN, les services de renseignement occidentaux soupçonnent l'Irak de chercher, en dépit de tout, à reconstituer une partie de son arsenal conventionnel, profitant de la grande braderie à laquelle on se livre dans l'ex-URSS. Bagdad tenterait même d'y recruter certains spécialistes ou d'y acquérir des technologies de pointe pour son industrie militaire. A ce propos, la récente réception d'une très officielle délégation de Biélorussie dans la capitale irakienne n'a pas manqué d'inquiéter.

Dans ces conditions, les protestations de bonne volonté du vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, ne pouvaient vraiment convaincre les membres du Conseil de sécurité. Ceux-ci ont toutefois accordé à l'Irak une dernière chance de faire vraiment droit aux exigences de la communauté internationale. Un porte-parole de l'ONU a annoncé l'envoi d'une nouvelle mission à Bagdad la semaine prochaine, pour examiner les possibilités d'éliminer définitivement tout ce qui entre dans la composition d'engins balistiques. Mais le manque de confiance dans la parole de l'Irak est tel que les Américains ont préféré adresser à Bagdad une vigoureuse mise en garde.

M 0146 - 0316 0 - 6,00 F



Polémique entre Washington et Jérusalem

Israël est soupçonné d'exporter de la technologie

Une nouvelle polémique se développe entre les Etats-Unis et Israël à propos de la réexportation par l'Etat hébreu d'armements comportant une certaine dose de technologie américaine. Des fuites, organisées vraisemblablement à un niveau assez élevé à Washington, font état de la transmission par Israël des produits suivants : missiles air-air Python 3 à la Chine, missiles antichars à l'Afrique du Sud, bombes à fragmentation à l'Ethiopie et à la Chine. Il se pourrait également qu'Israël ait vendu un missile Patriot à la Chine.



Lire page 4 l'article d'ALAIN FRACHON

Après un violent séisme

Plus de mille morts dans l'est de la Turquie

Un violent séisme, d'une magnitude de 6,8, a détruit une partie de la ville d'Erzincan, dans l'est de la Turquie, vendredi 13 mars. Dans cette ville de 140 000 habitants, et dans la région alentour, on dénombrait déjà un millier de morts, samedi en fin de matinée. L'acheminement des secours est rendu difficile par des éboulements. Située sur une faille sismique baptisée « cicatrice anatolienne », Erzincan avait déjà été rayée de la carte en 1939 par un tremblement de terre qui avait fait environ 40 000 morts.

C'est une terrible série noire que connaît la Turquie depuis quelques semaines. Après les chutes de neige qui avaient provoqué des avalanches meurtrières dans les montagnes de l'Est, puis la catastrophe minière de Kozlu, qui a fait plus de cinq cents morts dans un puits près de la mer Noire, voici qu'un tremblement de terre secoue la ville d'Erzincan, déjà détruite en 1939, et ensevelit des centaines de personnes dans toute la province.

La secousse, d'une magnitude de 6,8 selon l'Institut de physique du globe de Strasbourg, s'est produite à 18 h 20, heure française, vendredi 13 mars. Son épicentre était situé très près de la ville d'Erzincan (140 000 habitants), à quelque 900 kilomètres à l'est d'Istanbul. La secousse, qui a duré moins d'une minute, a été ressentie dans une vingtaine de villes du pays.

A Erzincan, où la population est restée dehors toute la nuit de crainte d'une nouvelle secousse, plus de cinq cents cadavres ont été retirés des décombres dans l'obscurité complète, la ville étant totalement privée d'électricité. Selon le gouverneur par intérim de la province d'Erzincan, M. Fikret Çuhadaroglu, *« un quart du centre-ville est dévasté »*.

De nombreux édifices modernes se sont effondrés, notamment un hôpital, un orphelinat et le quartier général de la police. Une dizaine d'immeubles d'habitation et de bureaux ont aussi été détruits, ainsi que l'école de médecine, où une soixantaine d'étudiants restaient encore ensevelis dans la matinée de samedi.

Lire la suite et nos informations page 13

Le prix d'un imbroglio administratif

Une indemnité réclamée par des fonctionnaires pourrait coûter 8 milliards de francs à l'Etat

par Olivier Piot

Peut-on se référer à une loi adoptée en 1941 pour interdire à un couple de fonctionnaires de toucher deux fois une indemnité familiale ? La réponse à cette question est au centre d'un sombre différend juridique qui risque de coûter 6 à 8 milliards de francs à l'Etat.

L'affaire n'est pas mince. Près d'un million de fonctionnaires bénéficient, dans leur rémunération mensuelle, de cette indemnité connue sous le nom de supplément familial de traitement (SFT). Calculée en fonction du nombre d'enfants, cette composante du traitement des agents de l'Etat est allouée en plus de la rémunération dite pour « service fait », et vient s'ajouter à diverses autres indemnités. D'un montant de 15 francs par mois pour le premier enfant, elle passe rapidement à une moyenne mensuelle de 402 francs pour le second, puis de 986 francs pour le troisième. Au-delà, elle s'établit à 694 francs par enfant.

Lire la suite page 17

Et monté sur le faîte...

Le vainqueur de la guerre froide tourne le dos à sa victoire

Et monté sur le faîte
il aspire à descendre
Corneille, « Cinna » II, I

par André Fontaine

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Il y a un an, à pareille époque, l'écrasante victoire remportée sur Saddam Hussein valait à George Bush – de même d'ailleurs, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, qu'à François Mitterrand – des records de popularité. Tous les espoirs lui paraissaient permis, et notamment celui de réussir là où Wilson et Roosevelt avaient échoué en créant, sous la houlette des Etats-Unis, ce *« nouvel ordre mondial »* dont il allait, durant quelques semaines, nous rebattre les oreilles. Le thème n'a sans doute pas disparu des préoccupations des stratèges américains : à preuve le document du Pentagone sur la gendarmerie planétaire dont le *New York Times* a récemment revélé l'existence (1). Mais on n'en trouve plus trace dans les discours du président lui-même. Jamais nation pourtant n'a réuni autant d'atouts pour exercer, sur la Terre entière, ce que ses amis appellent son *leadership* et ses adversaires son hégémonie. L'effondrement de l'URSS, la défaite de Saddam Hussein, l'isolement de Cuba, l'ont, conformément à la prédiction du Soviétique Giorgi Arbatov en 1988, *« privée d'ennemis »*. Elle demeure la première puissance économique du monde. Elle dispose d'armements capables de réduire la planète en poussière.

Lire la suite page 5

(1) Voir l'article de Michel Tatu : « Les Etats-Unis leader ou gendarme ? », le *Monde* du 11 mars.

L'après-22 mars

Les socialistes rouvrent la réflexion sur un changement du mode de scrutin législatif

par Thomas Ferenczi

Deux débats dominent la campagne pour les élections régionales et cantonales. Le premier porte sur les alliances qui se noueront après le 22 mars pour la désignation des présidents de région, le second sur le mode de scrutin qui sera appliqué un an plus tard aux législatives. Ces deux débats l'emportent largement, dans les discours des hommes politiques, sur celui qu'aurait pu susciter, à l'occasion de ce double scrutin local, le dixième anniversaire des lois de décentralisation.

Alors que la France souffre d'un enchevêtrement d'échelons administratifs et qu'il lui faudra choisir, à terme, entre celui du département et celui de la région, nul n'entend en effet ouvrir sur ce thème une discussion qui serait d'autant plus malvenue que la consultation des 22 et 29 mars concerne à la fois les assemblées régionales et les assemblées départementales

En revanche, la controverse est relativement claire sur les alliances comme sur le mode de scrutin. Au lendemain du 22 mars, la gauche va se trouver en position non seulement de conserver les deux présidences de région socialistes qu'elle détient (Limousin et Nord-Pas-de-Calais) mais encore de sauver celle que M. Rausch avait conquise en Lorraine avec l'appui de la droite et même d'en gagner une ou deux de plus (celle de Haute-Normandie par exemple) si elle parvient à convaincre les écologistes de lui apporter leur concours et la droite de refuser celui du Front national.

Lire la suite page 7 et nos informations pages 7 et 8

Après avoir visité les vingt-deux régions de la France métropolitaine, puis celles de la Guyane et de la Réunion, nous terminons le tour de France des régions aux Antilles : à la *Martinique, île prospère, qui donne l'impression* d'échapper peu à peu aux Martiniquais ; et à la Guadeloupe, où les dettes s'accumulent.

Lire pages 10 et 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Il y a trente ans

Les accords d'Evian

LE dimanche 18 mars 1962, au terme de onze jours de négociations, les plénipotentiaires français et les délégués du FLN commencent à parapher dans un salon de l'Hôtel du Parc à Evian les accords mettant fin aux combats qui durent depuis le 1er novembre 1954 en Algérie.

Comme chaque matin, les Algériens sont venus de Genève à bord d'hélicoptères de l'armée suisse, les deux délégations ont déjeuné frugalement et, comme toujours, séparément. Il est un peu moins de 15 heures lorsque commence la longue séance de signature précédée du paraphe des quatre-vingt-treize pages des documents.

L'annonce formelle de l'accord ne sera faite à la presse qu'à 18 h 45 avec la lecture d'un communiqué officiel par le chef de la délégation française, Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes. Mais trois heures auparavant le monde entier a déjà appris que *« le cessez-le-feu est conclu à Evian »*. Cessez-le-feu qui devra être effectif le lendemain lundi 19 mars à midi. En effet, dès 16 h 06, l'agence Reuter diffuse la nouvelle sous ce titre sur son «fil» général. C'est par ce flash, avant toute confirmation diplomatique, que le président Kennedy sera informé à la Maison Blanche. C'est aussi en se couvrant d'un prudent *« selon l'agence Reuter »* que *le Journal du dimanche*, à Paris, tirera une édition spéciale. Le scoop de l'agence britannique provoque l'agitation dans les chancelleries et parmi les nombreux journalistes qui tuent le temps dans les cafés autour du lac. L'envoyé spécial – français – de l'agence Reuter à Evian, qui possédait un informateur bien placé, sera récompensé par une lettre élogieuse du patron de Reuter, Gerald Long, et par une modeste prime...

Avant d'être reçus par les ministres français, les journalistes, vers 18 heures, voient de loin les représentants du FLN regagner les hélicoptères rangés sur la promenade longeant le lac pour être reconduits au Signal-de-Bougie, près de Genève, où ils résident. Mais, cette fois-ci, ils leur font de grands gestes de salut et arborent de larges sourires satisfaits. A leur tête, vêtu d'un manteau, tête nue, Krim Belkacem, chef de la délégation, et qui seul a signé tous les documents de l'accord.

Dès 16 heures – au moment où tombait le flash de Reuter – le général de Gaulle, demeuré à l'Elysée ce jour-là, était également informé directement par Louis Joxe que l'accord sur le fond des problèmes était conclu. Le président enregistre alors l'allocution radiotélévisée qui sera diffusée à 20 heures. A peu près au même moment, à Tunis, Ben Khedda, le président du GPRA, le Gouvernement provisoire de la République algérienne, adresse un message au *« peuple algérien »* pour *« sa grande victoire »* et salue *« le droit à l'indépendance »* qui lui est reconnu par ces accords.

Révolte des pieds-noirs

De Gaulle, dans son allocution, ne prononce à aucun moment le mot «accord», lui préférant des formules plus neutres du genre *« ce qui vient d'être décidé »*. Il juge cependant que cette *« solution de bon sens »* est la réponse à *« trois vérités claires comme le jour »* qu'il résume ainsi : *« La conclusion du cessez-le-feu en Algérie, les dispositions adoptées pour que les populations y choisissent leur destin, la perspective qui s'ouvre sur l'avènement d'une Algérie indépendante coopérant étroitement avec nous, satisfont la raison de la France. »* Le général espère que les deux peuples pourront *« marcher fraternellement ensemble sur la route de la civilisation »*.

On est donc bien loin des formules comme *« L'Algérie, c'est la France »* ou *« La seule négociation, c'est la guerre »*, employées en 1954 par le ministre de la justice, François Mitterrand, qui, il est vrai, reflétaient alors le sentiment général de l'époque. Ainsi, après huit ans d'une guerre qui n'a jamais voulu dire son nom, les combats cessent-ils officiellement sur le terrain le lundi 19 mars à midi entre les troupes françaises et les fellaghas de l'ALN, l'Armée de libération nationale.



KEYSTONE

Les trois représentants français, MM. Robert Buron, Louis Joxe et Jean de Broglie (de gauche à droite), arrivant à l'Hôtel du Parc à Evian.

Cet événement historique – mais les Français en ont tellement vécu depuis quatre ans ! – est accueilli avec soulagement et un brin d'indifférence par la métropole. En revanche, de toutes les capitales, et notamment de celles des Etats du tiers-monde, les messages de félicitations affluent à Paris et à Tunis. Mais, en Algérie, la situation s'assombrit et les violences se déchaînent, révélant le désespoir de la population européenne qui s'estime sacrifiée puisque son statut collectif n'a pas été défini dans les accords et que la protection des droits individuels y paraît très vite tout à fait illusoire. Depuis plus d'un an, la grande majorité des pieds-noirs ont placé toute leur confiance dans l'OAS qui, par la violence, fait régner sa loi. Et aussi dans certains cadres de l'armée de carrière qui se sentent trahis et humiliés, et dont certains sont devenus des «soldats perdus».

Les attentats commis par les commandos de l'organisation secrète se multiplient contre des personnalités libérales françaises ou musulmanes pendant toute la durée des négociations d'Evian sur l'ordre de l'ex-général Salan, qui lance même une «offensive générale». A Alger comme à Oran, des fusillades provoquent de nombreux morts.

Le 23 mars, Bab-el-Oued, un des quartiers populaires de la capitale, est en état d'insurrection, et le 26 une autre fusillade au centre de la ville, rue d'Isly, oppose les forces de l'ordre à la foule, parmi laquelle on dénombrera une cinquantaine de tués. La rupture est désormais totale entre l'armée et les pieds-noirs. Elle se traduira par l'exode massif vers la France de presque toute la population européenne qui redoute que l'indépendance prévue pour le mois de juillet ne s'accompagne de massacres de la part d'un FLN politiquement victorieux, même s'il est militairement battu. D'ultimes négociations, fin juin, entre le FLN et l'OAS n'arrêteront pas vraiment les attentats. De nombreux supplétifs musulmans, les harkis et leurs familles, s'embarquent aussi pour la France par crainte des représailles dont ils ont eu déjà beaucoup à souffrir, dont ils souffriront encore beaucoup.

Les «précautions» du général de Gaulle

Sur place, c'est en effet l'anarchie et le déchaînement des violences, les massacres et les enlèvements, dans lesquels les responsabilités sont largement partagées. Les rivalités s'exacerbent aussi entre les futurs dirigeants de l'Algérie, accompagnées de luttes d'influence sans pitié et de règlements de comptes sanglants. Après l'épisode de l'« exécutif provisoire » d'Abderahman Farès, Ben Bella, libéré du château d'Aunoy, sa dernière «prison» française depuis l'arraisonnement de son avion en 1956, s'oppose au président du GPRA, Ben Khedda, pour la conquête du pouvoir. Alors que l'Algérie est au bord de la guerre civile – mais cette fois entre factions du FLN, – Ben Bella, avec l'aide du colonel Boumediène (qui l'évincera plus tard), sera désigné en septembre pour former le premier gouvernement indépendant.

Ainsi prenaient fin, en ce dimanche froid et sous un ciel gris bien peu printanier, au bord du lac Léman, cent trente-deux ans d'une colonisation qui avait transformé l'Algérie en départements français.

La marche vers l'indépendance de l'Algérie avait certes été entamée, dans l'esprit des rebelles, dès l'assassinat des instituteurs Monnerot le jour de la Toussaint 1954 dans les montagnes des Aurès. Quatre ans plus tard, en arrivant au pouvoir, de Gaulle était convaincu que l'indépendance était inéluctable. Au cours d'un entretien, le 6 mai 1966, il nous avait en effet déclaré : *« De tout temps, avant que je revienne au pouvoir et lorsque j'y suis revenu, après avoir étudié le problème, j'ai toujours su et décidé qu'il faudrait donner à l'Algérie son indépendance. Mais imaginez qu'en 1958, quand je suis revenu au pouvoir et que je suis allé à Alger, imaginez que j'aie dit sur le Forum qu'il fallait que les Algériens prennent eux-mêmes leur gouvernement, mais il n'y aurait plus eu de de Gaulle, immédiatement ! »* Le général avait alors fait un large geste de la main pour indiquer qu'il aurait été balayé. Il avait ajouté : *« Alors il a fallu que je prenne des précautions, que j'y aille progressivement et, comme ça, on y est arrivé. Mais l'idée simple, l'idée conductrice, je l'avais au début. »*

Ces précautions, de Gaulle les prend en lançant le 4 juin 1958, du balcon du gouvernement général sur le Forum, à la foule algéroise l'énigmatique et ambigu *« Je vous ai compris »*, et deux jours après à Mostaganem le troublant et fallacieux *« Vive l'Algérie française ! »*

Il commence cependant à les abandonner dans son discours de Constantine du 16 septembre 1959, dans lequel il propose la procédure d'autodétermination accompagnée de la *« paix des braves »*, et lorsqu'il évoque *« le gouvernement des Algériens par les Algériens (...) en union étroite avec la France »*, qui a ses préférences, mais aussi une indépendance éventuelle alors que le 20 septembre 1958, à Rennes, il avait affirmé que *« l'indépendance est impossible »*. Le discours de Constantine est ainsi le point de départ d'un processus qui d'ailleurs n'échappe pas au FLN puisque, douze jours après, le GPRA accepte officiellement le principe du recours à l'autodétermination. Dès avril 1959, de Gaulle n'avait-il pas confié au député d'Oran Pierre Laffont que *« l'Algérie de papa est morte »* ?

On entre à partir de ce moment dans l'ère des contacts secrets, des émissaires clandestins, des voyages en Suisse que Georges Pompidou, notamment, effectuera pour amorcer le dialogue. Le futur premier ministre, qui, après avoir dirigé le cabinet du général à Matignon, est retourné à la banque Rothschild, fait ainsi deux voyages discrets à Lucerne les 20 février et 5 mars 1961, en compagnie du diplomate Bruno de Leusse, pour nouer les premiers contacts avec le FLN, au nom du général.

Le pétrole du Sahara

Il s'agit notamment d'effacer l'échec de la rencontre de Melun de juin 1960, car, à l'époque, le gouvernement français n'admettait pas encore la représentativité du FLN. De plus, ce dernier avait évincé son chef d'alors, l'ancien député Ferhat Abbas. Or, pour de Gaulle, la situation évolue dans le sens qu'il souhaitait malgré les obstacles, les retards, les révoltes, comme la semaine des barricades d'Alger en janvier 1960, les massacres du FLN sur place et les attentats de l'OAS, ces « nuits bleues » qui se multiplient à Paris. Poursuivant son objectif, il organise même un référendum le 8 janvier 1961 pour faire approuver le principe de la future autodétermination de l'Algérie, et le « oui » l'emporte avec 75 % des suffrages.

Il pousse les feux, du côté diplomatique, tout en intensifiant l'action militaire sur le terrain, qui aboutira à mettre hors de combat un grand nombre de fellaghas et à empêcher beaucoup de katibas de pénétrer en Algérie depuis leurs bases tunisiennes.

En février, de Gaulle reçoit à Rambouillet le président tunisien Habib Bourguiba, dont tout le monde comprend qu'il remplit une mission de bons offices. Le GPRA vient d'ailleurs d'accepter d'entrer en négociation, et la première rencontre commence effectivement à Evian le 20 mai 1961, alors que le maire de la ville, Camille Blanc, a été tué par un attentat de l'OAS le 31 mars, dès l'annonce des pourparlers. Ces derniers sont cependant interrompus le 13 juin, reprennent à Lugrin en zone frontalière avec la Suisse le 20 juillet, et sont suspendus *sine die* huit jours plus tard. L'échec de ces rencontres est alors dû à l'exigence de de Gaulle d'appliquer un régime particulier au Sahara – où la France a découvert du pétrole et où elle procède à ses essais nucléaires, – alors que le GPRA le considère comme partie intégrante de l'Algérie.

Ce n'est qu'en février 1962 que des pourparlers secrets sont organisés dans le Jura, aux Rousses, dans un entrepôt des travaux publics, le Yéti. Les plénipotentiaires français utilisent des ruses de Sioux pour être discrets, leurs gardes du corps se déguisant même en skieurs pour passer inaperçus. Du côté français, trois ministres qui se retrouveront à Evian, Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie. Du côté FLN, Krim Belkacem et cinq autres responsables passent la frontière en fraude avec la complicité des douaniers et du préfet !

C'est là que l'essentiel des documents seront mis au point. Dans les textes finalement signés à Evian, un luxe d'engagements et de garanties avaient été formellement prévus concernant notamment la protection des personnes et des biens des Français d'Algérie, la coopération économique financière, technique et culturelle, le maintien des intérêts pétroliers français au Sahara, la poursuite des expériences nucléaires, la libre disposition de la base navale de Mers-el-Kébir et de plusieurs aérodromes, et le maintien de 80 000 soldats français, ce qu'avait obtenu le général de Camas pendant la négociations des Rousses.

Aussitôt, sur place, le général Salan, chef de l'OAS, lance un «plan offensif» en multipliant les attentats et les opérations de ses commandos Delta. Des fusillades font de nombreux morts parmi les forces de l'ordre et les Européens, les enlèvements se multiplient. Et, tandis que s'installent dans un véritable climat insurrectionnel les institutions provisoires, commence l'exode massif des pieds-noirs et des harkis qui culminera après le référendum reconnaissant l'indépendance de l'Algérie qui, le 1er juillet, recueillera en Algérie 99 % des suffrages exprimés. Car, avec l'entrée de Ben Khedda dans Alger le 3 juillet, et celle de Ben Bella le 3 août, une nouvelle rivalité sans merci éclate entre les anciens chefs de la rébellion, huit ans après le déclenchement de celle-ci, dans une Algérie qui, pour la première fois, fait l'apprentissage chaotique de l'indépendance.

ANDRÉ PASSERON

Le Monde

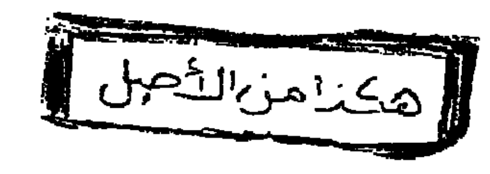
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



Chargé d'une mission par les Nations unies

M. Cyrus Vance va se rendre dans le Haut-Karabakh

La décision, prise vendredi 13 mars, par le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, de charger M. Cyrus Vance d'une mission d'enquête dans le Caucase constitue le premier engagement des Nations unies dans les Républiques de l'ex-URSS.

L'ancien secrétaire d'Etat américain devrait se rendre dans la région dans le courant de la semaine prochaine, et sa mission devrait compléter les efforts entrepris par la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Dans un télégramme adressé au président en exercice de la CSCE, le secrétaire général de l'ONU estime que *« la grave situation dans cette région appelle à des efforts concertés afin de prévenir d'autres violences et de créer les conditions d'une solution pacifique »*. Agé de soixante-quatorze ans, M. Vance vient d'achever une mission en Yougoslavie qui l'avait conduit à demander, et à obtenir, l'envoi de quatorze mille «casques bleus» en Croatie.

Un plan français

Lors de leur admission à l'ONU, le 2 mars dernier, l'Arménie et l'Azerbaïdjan avaient déjà réclamé l'envoi de forces de maintien de la paix dans la région. Il semble, pour le moment du moins, peu probable que l'ONU, par l'intermédiaire de son Conseil de sécurité, réponde favorablement à cette demande, préférant laisser aux organismes régionaux, comme la CSCE, le soin de tenter de trouver une solution. On a ainsi appris, vendredi, que la France avait proposé à ses partenaires de la CSCE d'organiser une conférence internationale pour tenter de régler le conflit du Haut-Karabakh. Selon le ministère français des affaires étrangères, cette conférence, réunirait l'Arménie, l'Azerbaïdjan, des représentants du Haut-Karabakh, de la fédération de Russie et d' *« autres parties intéressées »*, dont la France, le Kazakhstan, voire la Turquie.

L'initiative française comprend trois volets : l'un politique, le second humanitaire et le troisième militaire et opérationnel. En fait, elle reprend et élargit un premier plan présenté par Paris, fin février, à ses partenaires de la Communauté européenne et qui prévoyait notamment un cessez-le-feu et la mise en place de «corridors humanitaires». M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, devrait, à la demande de la présidence tchécoslovaque de la CSCE, effectuer une nouvelle mission dans le Haut-Karabakh la semaine prochaine pour tenter de mettre en place ces corridors.

Après onze heures de discussions, vendredi, des experts de la CSCE, réunis à Helsinki, le président du secrétariat de l'organisme, M. Nils Eliasson, a jugé *«certaine à 99 %»* la tenue de la conférence proposée par la France. Cette proposition a suscité de vives réserves de la part d'Ankara. Elles portent notamment sur la participation de représentants du Haut-Karabakh. M. Hikmet Cetin, chef de la diplomatie turque, actuellement en visite à Lisbonne, s'est opposé aussi à la création de corridors humanitaires, qui pourraient, selon lui, *« sous-entendre des implications politiques »*.

Le retrait des forces de la CEI

Le général Boris Piankov, commandant en chef des forces armées de la CEI, a réclamé, vendredi, l'*« évacuation immédiate »* du Caucase de toutes les unités de la Communauté . Le bras droit du maréchal Evgueni Chapochnikov, qui s'exprimait devant le Parlement de la Fédération de Russie, a notamment demandé que la Russie *« prenne sous sa juridiction toutes les unités de la CEI stationnées dans le Caucase, puis leur évacuation immédiate »* de Géorgie, d'Arménie et d'Azerbaïdjan. Dans cette dernière République, *« les familles des militaires sont toutes des otages »*, a poursuivi le général Piankov, qui a précisé que le désengagement des troupes de la CEI des zones de conflit était en cours.

Vendredi soir, les combats avaient repris entre Azéris et Arméniens, après un bref cessez-le-feu *« provisoire »* annoncé, en fin de matinée, par le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel. Une accalmie était, certes, constatée à Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh, où, selon l'envoyé spécial de Reuter, seuls des tirs sporadiques d'artillerie et d'armes automatiques ont rompu le calme dans la ville.

L'Azerbaïdjan a accusé des Arméniens d'avoir tué cinquante personnes dans la région d'Agderi lors d'une grande offensive. Le ministère de la sécurité nationale à Bakou, cité par l'agence de presse azerbaïdjanaise Turan, fait état de plusieurs centaines de blessés lors de cet assaut et de la perte de sept villages.

Plus grave, les combats semblent s'étendre au-delà des limites de l'enclave du Haut-Karabakh. Ainsi la bataille a fait rage dans le nord-est de l'Arménie, où plusieurs dizaines d'hommes des forces spéciales du ministère de l'intérieur de l'Azerbaïdjan, soutenus par un char lourd, ont attaqué le village d'Aïguelar, après un bombardement intensif au lance-roquettes multiples, selon l'état-major de la 7e armée de la CEI à Erevan.

Selon les mêmes sources, les villages arméniens voisins de Movses et de Nerkine ont également été violemment bombardés. Au Haut-Karabakh même, les Arméniens semblent avoir poursuivi leur progression. Selon l'agence Turan, les villages de Syrkhavend et de Manokly sont tombés jeudi aux mains des forces arméniennes, qui accentuent maintenant leur pression sur la ville d'Agdam, en territoire azéri. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La Turquie veut concilier la défense des « frères azéris » et sa vocation européenne

Si l'opinion publique turque prend fait et cause pour les Azéris dans le conflit du Haut-Karabakh, les dirigeants d'Ankara appellent leurs concitoyens à garder leur sang-froid et tentent de ne pas engager leur pays dans l'engrenage d'une guerre de religions qui ruinerait tous leurs efforts de rapprochement avec l'Europe.

ANKARA

de notre envoyée spéciale

« Pourquoi êtes-vous tellement pro-arméniens en France ? » demande d'un air navré un diplomate d'Ankara. Plus directe que lui, la presse turque, depuis quelque temps, ne ménage pas la France. *« Les Arméniens tuent, le monde se tait »*, titrait la semaine dernière un grand quotidien d'Istanbul, et Paris en a pris pour son grade sur ce thème. Des signes de franche hostilité se sont aussi multipliés : graffitis sur les murs du consulat de France d'Istanbul, drapeaux tricolores brûlés devant la Grande Mosquée, à la sortie de la prière du vendredi, slogans conspuant la France et les Etats-Unis lors de manifestations organisées dans plusieurs villes du pays.

Ces manifestations n'ont jamais rassemblé que quelques centaines ou, au plus, quelques milliers de personnes, et l'on sait ce qu'elles représentent : les mêmes qui, il y a quelques semaines, accusaient Paris d'avoir commandité un coup d'Etat à Alger pour étouffer le FIS ; ceux pour qui la France aura toujours le tort d'avoir servi de modèle franc-maçon et laïc à la République qu'inventa Atatürk ; des fondamentalistes qui plafonnent à 12 % des voix aux élections et qui, même quand ils s'allient à l'extrême droite (5 %), ne menacent pas l'Etat en Turquie.

Mais, aujourd'hui, le thème dont ils s'inspirent est autrement plus sensible que celui de l'Algérie : le conflit qui ensanglante le Haut-Karabakh et le sort des frères azéris pour lesquels l'opinion turque a naturellement pris fait et cause . Les autres partis d'opposition s'en mêlent, de même que le président Ozal, trop heureux de pouvoir distiller quelques petites phrases assassines contre un gouvernement de coalition qu'il sait fragile et qu'il n'aime pas. Ce gouvernement, à qui l'on reproche de ne pas voler plus résolument au secours des Azéris, a provisoirement calmé le jeu en se démenant beaucoup ces derniers jours pour mobiliser la communauté internationale. Mais, à chaque aggravation du conflit, la partie est pour lui plus difficile et l'opinion turque entre un peu plus en contradiction avec la politique résolument tournée vers l'Europe et les Etats-Unis, à laquelle le premier ministre, M. Suleyman Demirel, se tient vaillamment.

Au-delà de la stabilité de son gouvernement, ce qui pourrait être menacé, une fois de plus, et beaucoup plus dangereusement que pendant la guerre du Golfe, c'est cette vieille et tenace idée selon laquelle l'avenir de la Turquie est à l'ouest, dans la prospérité, dans la laïcité, dans la démocratie de type occidental.

Cette affaire de cœur avec les Azéris a commencé il y a deux ans, quand l'armée rouge est intervenue à Bakou et que les Turcs, n'en croyant pas leurs oreilles, ont découvert sur leurs téléviseurs des gens qu'on réprimait et qui parlaient la même langue qu'eux. Puis vint la dislocation de l'empire soviétique et l'avènement de Républiques plus ou moins turcophones, oubliées depuis soixante-dix ans, et qui se tournaient vers la Turquie, c'est-à-dire vers un pays où le sentiment d'être incompris et mal-aimé du monde entier était jusque-là la chose la mieux partagée. Ankara fut la première capitale à reconnaître l'indépendance des Etats de la CEI, Arménie comprise.

Un champ nouveau s'ouvrait à la diplomatie turque, qui n'était pas un substitut à sa politique européenne mais un prolongement : elle allait transmettre les valeurs occidentales dans les Républiques sœurs. L'Azerbaïdjan, plus proche par la langue et la géographie, était la tête de pont de cette stratégie. On vous parle aujourd'hui, au ministère des affaires étrangères, des liens qui unissaient, au début de ce siècle, les deux métropoles intellectuelles de la région, Istanbul et Bakou. On parle aussi de l'imposante communauté azérie qui réside en Turquie et dont les effectifs, selon les interlocuteurs, varient de un million à quatre millions.

Ne pas réveiller l'antipathie des Occidentaux

C'est dans ce contexte que sont arrivées les images du Karabakh, en particulier au début de ce mois celles des atrocités de Khodjaly. Sans la moindre hésitation sur l'identité des victimes ni l'ampleur des massacres, plusieurs journaux turcs renvoyèrent sur-le-champ aux Arméniens l'accusation de *« génocide »*. Ils s'emportèrent contre le silence des médias occidentaux et particulièrement français. La rumeur courut que la France et les Etats-Unis dépêchaient des mercenaires et cachaient des armes pour l'Arménie dans les transports d'aide humanitaire. Les appareils qui survolent la Turquie pour acheminer ces vivres sont désormais tenus à une escale de contrôle.

L'occasion était trop belle pour le président Turgut Ozal de laisser entendre publiquement que le gouvernement Demirel manquait de poigne vis-à-vis des Etats-Unis et que, lui, il aurait su leur montrer ce qu'ils avaient à faire. Et M. Yilmaz (du même parti que le président, dans l'opposition au Parlement) d'enfoncer le clou, en suggérant que des renforts de troupes soient envoyés aux abords de l'Arménie.

L'armée turque, jusqu'à présent, n'a pas l'intention de s'en mêler, pas même sous cette forme d'intimidation, et elle s'en tient au strict dogme atatürkiste de la défense des frontières quand elles sont menacées. Mais la pression sur le gouvernement est très forte. Un conseil des ministres extraordinaire s'est encore réuni, jeudi, jusque tard dans la nuit, et une réunion du conseil de sécurité (avec les chefs militaires) était annoncée.

Un autre type d'engrenage menace d'autre part le gouvernement, celui qui rendrait bientôt intenable face à l'opinion la position aussi neutre que possible qu'il s'est imposée dans ce conflit. *« Un pas de trop de la Turquie jetterait le monde entier du côté de l'Arménie »*, disait la semaine dernière M. Demirel en en appelant au sang-froid de ses concitoyens. Il réveillerait aussi en Occident de vieilles tendances anti-turques dont ce gouvernement et ceux qui l'ont précédé ont mis tous leurs efforts à se débarrasser.

« L'Histoire a été relatée avec de telles distorsions, nous avons tellement souffert du terrorisme arménien que ce dont nous avons le plus besoin aujourd'hui, c'est d'une période de sérénité », dit un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. *« Nous ne sommes pas les protecteurs de tous les musulmans »*, dit-il encore à propos de la politique menée par son pays tant en direction de la CEI que dans les Balkans.

La Turquie redoute aujourd'hui tout ce qui la renvoit à une Histoire dont elle reste unanime à contester la version arménienne, et que ses dirigeants souhaitent une bonne fois pour toutes confier aux historiens de façon qu'elle n'hypothèque plus les relations avec l'étranger. C'est sur cette base qu'Ankara aurait voulu normaliser ses relations avec la République d'Arménie.

La Turquie redoute également d'être impliquée du côté de l'Islam dans un conflit qui ressusciterait une *« guerre des religions »*, chrétienne et islamique, une guerre qui lui vaudrait à coup sûr d'être rejetée par l'Europe.

Garder une attitude de médiateur

Le conflit du Haut-Karabakh porte en lui ces deux menaces. C'est la raison pour laquelle, au risque d'être accusé par l'opinion publique de *« ne pas faire son devoir »*, d'avoir un comportement *« immoral »*, le gouvernement d'Ankara s'est gardé jusqu'à maintenant de toute prise de position intempestive contre Erevan. Les responsables ne cachent pas en privé leur conviction sur l'origine du conflit et sur l'issue souhaitable : les Arméniens sont responsables du sang versé ; le Karabakh doit, selon eux, rester à l'Azerbaïdjan. Mais Ankara s'efforce de garder une attitude de médiateur, se tourne vers une instance européenne (la CSCE) et presse ses alliés les mieux à même de le faire – les Etats-Unis et la France – d'amener les Arméniens à une table de négociations.

Quel que soit leur sentiment profond, le réflexe volontariste des dirigeants turcs sur l'affaire du Haut-Karabakh a été jusqu'à présent le bon, du point de vue européen. Ils déplorent en privé, comme un diplomate d'Ankara, qu'*« en cette période électorale, le lobby arménien de Californie et de Marseille pèse de tout son poids »* et ils aimeraient que les Etats-Unis et la France fassent le même effort qu'eux et mettent plus de vigueur à faire pression sur Erevan.

CLAIRE TRÉAN

Après la suspension du transfert des armes nucléaires vers la Russie

Washington demande des explications au gouvernement ukrainien

Les Etats-Unis ont demandé à l'Ukraine, vendredi 13 mars, de s'expliquer sur sa décision de suspendre le transfert de ses armes nucléaires tactiques vers la Russie (*le Monde* du 14 mars). *« Nous demandons au gouvernement ukrainien des informations supplémentaires et des clarifications »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher.

M. Boucher a répété avec insistance le souhait des Etats-Unis de *« voir ces armes éliminées le plus rapidement et le plus sûrement possible »*, et rappelé que M. Kravtchouk, le président ukrainien, s'était engagé *« à plusieurs reprises à retirer toutes les armes nucléaires du territoire ukrainien le plus tôt possible »*.

A Londres, le Foreign Office a également demandé au gouvernement ukrainien de lui fournir *« d'urgence des informations complémentaires »* sur la suspension du transfert.

A Moscou, le général Sergueï Zelentsov, chef du principal directorat des forces conjointes de la CEI, a affirmé à la télévision que la CEI ne céderait pas le contrôle des armes nucléaires hérité de l'ancienne Union soviétique.

« Les armes nucléaires tactiques en Ukraine sont aujourd'hui sous contrôle unifié dans des formations spéciales des forces armées alliées de la CEI. L'Ukraine n'y a pas accès et nous veillerons à ce que cette République n'y ait pas accès à l'avenir. Nous le ferons pour éviter que de telles armes ne tombent entre des mains incompétentes et ne provoquent un autre Tchernobyl », a affirmé le général Zelentsov. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BELGIQUE : le roi Baudouin doit réduire ses activités.** – Le roi Baudouin, âgé de soixante et un ans , va devoir réduire ses activités et subir des examens médicaux car il souffre d'un *« essoufflement inhabituel à l'effort »*, a annoncé, vendredi 13 mars, le Palais royal à Bruxelles. Ce problème de santé n'a *« aucun rapport »* avec l'opération d'une tumeur cancéreuse à la prostate, subie par le souverain belge en août 1991, a souligné le palais. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : élections en Catalogne.** – La coalition nationaliste Convergencia i Unio du président sortant du gouvernement autonome, M. Jordi Pujol, espérait retrouver une majorité absolue au Parlement catalan lors des élections du dimanche 15 mars, malgré la pression des socialistes et une poussée attendue des indépendantistes. Plus de 4,8 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour élire les 135 membres du Parlement, qui permettra la formation d'un nouveau gouvernement de Catalogne. Celui-ci dispose de compétences élargies par rapport à Madrid, notamment en matière d'éducation, de santé, de culture et de police. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : la reine mère annule plusieurs engagements.** – Un mauvais rhume a contraint la reine mère Elizabeth, âgée de quatre-vingt-onze ans, à annuler plusieurs engagements, dont une traditionnelle visite aux courses hippiques de Cheltenham. Le Palais de Buckingham a affirmé, vendredi 13 mars, que la reine mère allait mieux et qu'elle espérait être rétablie pour se rendre, lundi 16 mars, en Allemagne, où elle doit rencontrer des soldats du régiment des Gardes irlandais. – *(AFP.)*

□ **GÉORGIE : deux responsables militaires pris en otages par des partisans de M. Gamsakhourdia.** – Des partisans de l'ex-président géorgien, M. Zviad Gamsakhourdia, ont pris en otage, vendredi 13 mars, le chef de la garde nationale et l'ancien ministre géorgien de la défense Abessalom Kutateladze, près de Zougdidi, dans l'ouest de la République, a annoncé le vice-président du conseil d'Etat de la Géorgie. L'agence Interfax a indiqué de son côté que dix-sept gardes nationaux ont été pris en otages ces derniers jours par les «Zviadistes», les partisans de M. Gamsakhourdia, regroupés dans la région de Zougdidi. – *(AFP, AP.)*

□ **MOLDAVIE : deux morts lors d'affrontements entre la police et les russophones.** – Deux personnes ont été tuées dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 mars en Moldavie, lors d'échanges de coups de feu entre la police moldave et des miliciens russophones de la «République du Dniestr», proclamée «indépendante» de la Moldavie, a annoncé le ministère moldave de l'intérieur. Des miliciens russophones ont tué l'un des policiers qui tentaient de contrôler un camion chargé d'armes. Les policiers moldaves ont répliqué, tuant un milicien, selon l'agence Itar-Tass. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TURQUIE : six Kurdes et deux gendarmes tués dans l'est anatolien.** – Six « terroristes séparatistes » et deux gendarmes turcs ont été tués lors d'un affrontement entre forces de l'ordre turques et des rebelles kurdes près de Tunceli dans l'est anatolien à majorité kurde, a rapporté, vendredi 13 mars, l'agence turque *Anatolie*. D'autre part, deux civils ont été tués et un policier blessé, jeudi 12 mars, lors de l'attaque de postes de police de la ville de Siverek (sud-est), selon le gouverneur local. – *(AFP, Reuter.)*

« Suspension » de la parution pendant « un certain temps »

La « Pravda » ou la fin d'une triste histoire

MOSCOU

de notre correspondant

Faut-il pleurer ? Faut-il même s'en étonner ? La *Pravda*, la « Vérité », a suspendu, à compter de samedi 14 mars, sa parution, un peu plus de six mois après la « suspension » du parti-Etat qui était sa raison d'être. A vrai dire, le journal n'était plus lui-même. Interdit pendant une semaine au lendemain du putsch d'août, il s'était peu à peu dépouillé de ses attributs, jadis glorieux, désormais honteux : la mention *« organe du comité central du PCUS »*, la devise *« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous »*, et même l'effigie de Lénine. Ne restait que le titre et ce rappel : *« Journal fondé le 5 mai 1912 à l'initiative de V. I. Lénine »*. Le tirage était en chute libre, à peine un peu plus de 1 million d'exemplaires contre 10 naguère. Et depuis quelque temps le « quotidien » ne sortait plus que trois jours par semaine.

La *Pravda* a été *« étranglée par le marché »* et par des *« politiciens animés d'un désir de vengeance »*, à en croire le commentaire publié dans le numéro du samedi 14 mars et annonçant que le journal ne sortirait plus *« pendant un certain temps »*. Un titre-bandeau présente lui aussi le journal comme une victime du pouvoir actuel : *« Ils ont autorisé le meeting, ils ont arrêté la* Pravda *»*. Le meeting en question, c'est celui qu'organisent le 17 mars les fidèles de la légitimité « soviétique », cette opposition dont la *Pravda* se voulait désormais le porte-parole. Mais la métamorphose a échoué, et dans ce rôle nouveau, le journal n'était pas plus crédible que dans l'ancien.

Soixante-quinze ans de soutien absolu à la dictature ne s'effacent pas en un jour ni en six mois, et la *Pravda*, en sa splendeur, a répandu trop d'ignominies, s'est acharnée sur trop de victimes déjà à terre, pour inspirer la moindre sympathie et acquérir la plus petite crédibilité. Il n'y a plus de drapeau rouge sur le Kremlin, il n'y a plus de *Pravda*, et c'est logique. Vendredi, la rédaction a contacté un certain nombre de correspondants pour les inviter à exprimer leur tristesse. Certains l'ont fait, d'autres pas. La *Pravda* est morte, mais la vérité ne s'en porte pas plus mal.

Les « Izvestia » survivent

Les *Izvestia*, autre pilier du régime défunt, au titre d'organe du Soviet suprême de l'URSS, poursuivent en revanche leur existence. Mais le quotidien, qui a fêté, vendredi, son soixante quinzième anniversaire, a une toute autre réputation et passe, aujourd'hui comme hier, pour le meilleur journal du pays. Avec les moyens du bord, et en faisant largement la part du feu, il s'est efforcé, même aux pires moments, d'être un peu plus honnête, ou un peu moins malhonnête. Désormais indépendant, et tirant toujours à plus de 3 millions d'exemplaires, ce journal de l'« intelligentsia » assume sobrement son passé, dans son numéro « anniversaire » : il évoque le temps *« des bourreaux et des victimes »*, y compris au sein de sa première rédaction, et aussi l'époque des grands procès, dont le journal, alors dirigé par Nikolaï Boukharine, donnait des comptes rendus *« honteux »*.

Bien entendu, les *Izvestia* avaient soutenu aussi bien la terrible campagne de collectivisation que les interventions en Tchécoslovaquie et en Afghanistan. Mais il y eut, en contrepoint, des moments honorables, des exemples de courage et de dignité, comme lorsqu'un envoyé spécial des *Izvestia* à Prague, Boris Orlov, *« refusa de chanter l'agression, revint à Moscou et quitta le journal »*.

JAN KRAUZE

ASIE

Les ors de la Chine rouge

Restées longtemps discrètes les résidences de luxe pour dirigeants s'offrent désormais aux touristes fortunés

PÉKIN

de notre correspondant

Ni le secrétaire général du PC chinois Jiang Zemin, ni le premier ministre Li Peng, ne passent pour des hédonistes. Pourtant, lorsque l'un et l'autre se sont rendus séparément à Jilin, ville retirée de Mandchourie, ils sont descendus à l'hôtel Xiguan (de la Passe occidentale), somptueuse hostellerie d'architecture coloniale édifiée dans un parc au bord de la Sungari. Dans la *«suite présidentielle»*, il n'y a aucune raison de penser qu'ils se soient abstenus de faire trempette dans l'élégante baignoire en forme de fleur de lotus qui trône, surélevée au haut d'un escalier à tapis rouge, dans une salle de bains aux proportions dignes du pays le plus peuplé du monde. Ni de faire usage de sa robinetterie plaquée or, plus chic que l'inox, même en *«dictature du prolétariat»*.

Initialement, la suite – 250 mètres carrés, appareil à musculation et jardin d'hiver – avait été aménagée pour Mao Zedong, précise la soubrette qui fait visiter. Mao n'est jamais allé à Jilin. Ni d'ailleurs, dans quantité d'autres villes de Chine où les autorités locales s'étaient crues bien inspirées, dans les années 50, en prévision d'une visite du Grand Timonier, d'édifier de telles demeures princières ou de restaurer des résidences coloniales confisquées *«par le peuple»* en 1949. Il va sans dire que le peuple ne mit jamais les pieds en ces lieux. Les résidences étaient gardées par l'armée. N'y étaient admis que les mieux placés du gratin du régime.

Mais, surtout, l'idée que des étrangers puissent jeter un coup d'œil à la salle de bains des plus hauts responsables de la Chine populaire ne serait pas venue au plus imaginatif de leurs collaborateurs. Aujourd'hui, si la politique d'ouverture de M. Deng Xiaoping a un sens, c'est bien pour ce réseau hôtelier d'un genre spécial. Au fur et à mesure que l'appât du gain en devises travaille le pays, il s'ouvre à son tour pour compenser les coûts élevés d'entretien.

«Perdre contact avec la réalité»

Du pavillon rénové dans le style international à la *«suite présidentielle»*, il y en a pour tous les goûts. De quoi satisfaire à la fois l'amateur du confort socialiste des années 50, gros fauteuils à frous-frous et broderies, épais rideaux de velours sombre, et le client plus porté sur le moderne. Les prix, du moment qu'ils sont payés en devises, ne sont même pas toujours élevés.

Les avantages : une nature environnante soignée; un service impeccable; un calme propice à la réflexion; et le frisson de poser son anatomie sur le fauteuil où peut-être, un jour, Mao ou Zhou Enlai... L'inconvénient inhérent au genre : un haut responsable du régime aura toujours priorité sur l'étranger, quelle que soit l'antériorité de sa réservation.

Plus grave, ces résidences sont systématiquement situées à l'écart de la ville, loin des rues populeuses. La population est toujours soigneusement découragée d'y pénétrer. Bien plus encore que dans les vrais hôtels, on se sent hors de Chine. Et l'on s'y prend à songer aux appels répétés de M. Deng pour que les responsables sillonnent le pays afin d'en comprendre la texture populaire. A quoi bon, s'ils font escale dans de telles résidences, n'en sortant à l'occasion que pour une visite soigneusement préparée par leurs services? N'est-ce pas ainsi que Mao, comme le dit pudiquement M. Deng, *«perdit le contact avec la réalité»*?

Pourtant, ces demeures font à leur manière partie d'une nouvelle réalité de ce pays : une *«Chine snob»*, qui existait sous Mao, mais qui, au lieu de se cacher comme alors, s'affiche aujourd'hui, non sans fierté.

A Hongkong, l'ancien immeuble de la Banque de Chine abrite maintenant, dans ses étages supérieurs, le club privé le plus cher de la colonie : 20 000 dollars américains le droit d'entrée, moins élitiste mais plus onéreux que le Hongkong Club voisin. L'agencement du China Club se veut *résolument évocateur du Shanghaï des années 30*, de très coloniale mémoire. S'y retrouvent le Tout-Hongkong le plus nanti et les *«capitalistes rouges»* du continent.

A Canton, Shamian, l'île des légations étrangères, a été déclarée quartier protégé, officiellement destiné à devenir un mémorial de *«l'humiliation»* autrefois ressentie par la Chine. Le but inavoué est d'en faire un quartier de luxe, ses bâtisses coloniales formant un cadre idéal pour l'installation de restaurants et commerces haut de gamme.

«Décadence colonialiste»

Dans ce Sud incorrigible, les sports hippiques, symbole bourgeois par excellence, refont surface. La zone économique spéciale de Shenzhen s'est dotée d'un champ de courses. Canton en fera autant. Son maire s'est voulu rassurant : aucun emprunt à l'étranger, de crainte que certains s'imaginent qu'on pourrait, à l'avenir, y parier. Il ne s'agit, a-t-il juré, que de sport. Chacun a feint de le croire.

Depuis la grande banlieue de Honkgong, le mouvement s'étend. A Shanghaï, l'ancien Club français a été *«vendu»* au Japon. Dans l'île méridionale de Hainan, début février, des responsables touristiques avaient pour leur part choisi l'endroit parfait pour une réunion *«de travail»* (en famille) de trois jours opportunément fixée autour du Nouvel An lunaire : un village de vacances dans la montagne près de sources chaudes. Coquets *pavillons à l'américaine*, au bord d'allées piétonnes, service d'hôtel, barbecue du réveillon.

A Pékin, la résidence d'Etat pour hommes de marque étrangers, Diaoyutai (la Terrasse des pêcheurs), une ancienne demeure d'eunuques dans l'ouest de la capitale, s'est lancée sur ce créneau. Son club, aux tarifs aussi élevés que le China Club de Hongkong (du moins pour les étrangers), se veut destiné à la fois à la communauté d'affaires et aux *yuppies* de haute volée *«communiste»*. Pour faire passer la pilule auprès des idéologues, le club proclame sa vocation à *«contribuer à la paix et à la prospérité économique dans le monde»*.

Les divertissements qu'offrent ostensiblement ces endroits très sélects n'outrepassent pas le strict bon aloi : tennis, piscine, bowling, salle de gymnastique, salons de jeux de cartes. Les tables de mah-jong, jeu officiellement découragé, sont les seules réminiscences du Grand Monde de Shanghaï, palais de la *«décadence colonialiste»* dans les années 30, où certaines dames étaient moins vertueuses que les autres. Pour le moment.

FRANCIS DERON

□ **BANGLADESH : assassinat d'un dirigeant étudiant.** – Le chef d'un mouvement étudiant affilié au PC bengladeshi, M. Moin Hossain Raju, a été tué et deux de ses camarades ont été blessés quand des hommes armés ont ouvert le feu, vendredi 13 mars, lors d'une manifestation à l'université de Dacca. Celle-ci avait été organisée par l'alliance de mouvements de gauche du Democratic Students Unity pour protester contre le *«terrorisme»* que feraient régner sur le campus l'aile estudiantine du Parti nationaliste (BNP) du premier ministre Khaleda Zia et la principale formation d'opposition, l'Awami League. – *(UPI.)*

□ **CAMBODGE : importante violation du cessez-le-feu par les Khmers rouges.** – Des responsables militaires des quatre factions cambodgiennes se sont réunis, vendredi 13 mars, à Phnom-Penh pour examiner une succession de violations du cessez-le-feu. Cette rencontre, qui ne semble être parvenue à aucun résultat tangible, a eu lieu alors que les Khmers rouges ont lancé une vaste offensive dans la région de Kompong-Thom, au nord de Phnom-Penh. Selon les observateurs des Nations unies, il s'agit de la plus importante violation du cessez-le-feu. – *(AP, AFP.)*

□ **TAÏWAN : condamnation d'une activiste indépendantiste.** – L'une des activistes indépendantistes les plus connues de Taiwan, Mme Stella Chen, a été condamnée à quarante-six mois de prison, a annoncé la radio taïwanaise, vendredi 13 mars. Mme Chen, fondatrice de l'Organisation pour la construction nationale de Taïwan, était accusée de tenter de renverser le régime nationaliste. Elle était passée à la clandestinité en octobre 1991, à la suite d'affrontements lors d'une première tentative de la police pour l'arrêter. – *(UPI.)*

DIPLOMATIE

Polémique entre les Etats-Unis et Israël

Jérusalem est soupçonné de fournir de la haute technologie militaire à Pékin

M. Eliahou Ben Elissar, président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, a accusé, vendredi 13 mars, l'administration Bush de tenter de diffamer et de plonger dans l'embarras Israël en répandant de fausses informations sur une prétendue vente d'un missile Patriot par Israël à la Chine. Il a affirmé que cette campagne avait été lancée en vue de compromettre la visite aux Etats-Unis du ministre israélien de la défense, M. Moshe Arens.

WASHINGTON

de notre correspondant

Quand la plupart des grands journaux américains publient, avec un bel ensemble, une série d'informations similaires en principe confidentielles et émanant de *«sources officielles»*, c'est que l'administration, ou une branche de l'administration, a quelque chose de déplaisant à faire savoir, mais qu'elle ne veut pas le dire trop ouvertement.

C'est la technique du message transmis par voie de «fuite», et le dernier en date de ces messages, délicat puisqu'il est destiné à un allié avec lequel les relations sont de plus en plus difficiles, concerne Israël : selon des *«sources officielles»* citées par le *New York Times*, le *Washington Post*, le *Washington Times* et le *Wall Street Journal*, l'Etat hébreu est fortement soupçonné par l'administration de réexporter des armements intégrant de la technologie américaine. Le dossier le plus fourni était publié vendredi 13 mars à la «une» du *Wall Street Journal*, qui affirme que l'administration a recueilli des preuves *«impressionnantes»* selon lesquelles Israël aurait violé un accord conclu avec les Etats-Unis en procédant aux opérations suivantes : réexportations d'armes comportant de la technologie américaine et notamment de missiles air-air Python-3 à la Chine, missiles antichars à l'Afrique du Sud, bombes à fragmentation à l'Ethiopie et à la Chine – entre autres matériels et clients.

Les porte-parole du gouvernement israélien, interrogés à Jérusalem et à Washington, ont démenti avoir contrevenu aux réglementations américaines. Les porte-parole du gouvernement américain ont indiqué qu'ils *«enquêtaient»* : l'inspecteur général du département d'Etat, M. Sherman Funk, doit publier un rapport à ce sujet d'ici à la fin du mois.

L'affaire de la garantie bancaire

Présentant les conclusions d'une enquête de six semaines menée dans différents services de l'administration, le *Wall Street Journal* explique que les industries israéliennes procèdent de deux façons : soit elles installent du matériel américain sur des systèmes d'armes israéliens, soit elles copient des systèmes d'armes américains ensuite revendus sous leur label. Le *Wall Street Journal* cite trois sociétés israéliennes : Israel Aircraft Industries, Rafael et Israel Military Industries.

Simultanément, le *Washington Times* affirme que les Etats-Unis soupçonnent l'Etat hébreu d'avoir vendu un missile anti-missile *Patriot* à la Chine, information reprise par le *New York Times* et le *Washington Post*. Selon les experts militaires, cette accusation serait particulièrement grave : confirmée, elle pourrait signifier que les Chinois ont pu concevoir des missiles équipés pour échapper aux engins antimissiles de type Patriot.

Le gouvernement américain a indiqué qu'il enquêtait aussi sur les révélations du *Washington Times*. A vrai dire, cette information sur la transmission à la Chine de la technique du Patriot a souvent été accueillie avec réserve sinon scepticisme à Washington. Il reste que toute la presse américaine cite aussi un rapport, incontesté celui-là, de la Rand Corporation établissant qu'Israël est devenu un des principaux fournisseurs de haute technologie militaire à la Chine. Paradoxe de l'histoire : les Etats-Unis reprochent aux Chinois de livrer à l'Iran et à la Syrie des missiles jugés comme étant particulièrement déstabilisateurs au Proche-Orient parce que capables d'atteindre... Israël.

Tel quel, ce flot d'informations, de semi-démentis et de promesses d'enquête témoigne de l'état des relations entre les Etats-Unis et Israël. Il vient envenimer une atmosphère qui s'est franchement détériorée avec l'affaire de la garantie bancaire : le refus des Etats-Unis d'accorder leur garantie à des prêts bancaires que le gouvernement israélien veut contracter tant que ce dernier ne gèle pas la colonisation dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Les relations entre les Etats-Unis et leur allié israélien auront rarement été empreintes de tant de soupçons sinon d'hostilité.

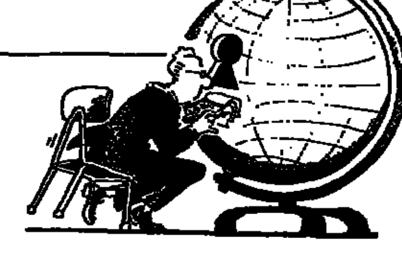
ALAIN FRACHON

□ **La Communauté européenne critique les pratiques commerciales de la Chine.** – A l'occasion de la visite à Bruxelles du ministre chinois des affaires étrangères, la Communauté européenne a vivement critiqué, vendredi 13 mars, les pratiques commerciales de Pékin, jugées discriminatoires envers les produits européens. Recevant M. Qian Qichen, M. Jacques Delors a par ailleurs exprimé sa *«profonde préoccupation»* devant les violations des droits de l'homme par le régime communiste, estimant qu'elles étaient un obstacle au développement des relations avec les Douze. – *(AFP.)*

□ **Accord entre Séoul et Pyongyang sur une inspection nucléaire.** – La Corée du Nord et la Corée du Sud se sont mises d'accord, samedi 14 mars, pour mettre sur pied d'ici au mois de juin des commissions d'inspection conjointes sur la présence possible d'armement nucléaire. L'accord prévoit la réunion d'une nouvelle commission de contrôle nucléaire, le 19 mars, pour définir le fonctionnement de ces commissions d'inspection bilatérales, a annoncé le ministère sud-coréen de l'unification. Les premières inspections devront avoir lieu dans les quatre-vingts jours. – *(Reuter.)*

OCÉANIE

LOIN DES CAPITALES



Les îles Tiwis une terre aborigène menacée

NGUIU (île de Bathurst)

de notre envoyée spéciale

LE seul moyen d'accéder aux îles de Bathurst et Melville est de survoler en monomoteur le détroit de Clarence qui les sépare de Darwin, capitale du Territoire du Nord en Australie. Au bout d'un quart d'heure, on aperçoit, à travers la brume tropicale, des palétuviers qui abondent dans les échancrures des côtes, puis la dense végétation des forêts vierges. On appelle ces îles les «Tiwis», du nom de leur population aborigène, ou encore les «Sentinelles» à cause de leur position stratégique.

C'est de Melville, puis de la mission catholique de Bathurst, que deux messages radio signalant la présence d'avions suspects avaient été transmis à Darwin une demi-heure avant le bombardement de la ville par les Japonais, le 19 février 1942. C'est aussi à Melville que le premier Japonais capturé sur le sol australien, après un atterrissage forcé, avait été fait prisonnier par un Tiwi. Le musée de Nguiu, la petite communauté de Bathurst, rend hommage à ces héros de la guerre. L'un d'eux, Louis Munkara, réussit à arrêter cinq Japonais alors qu'il ne disposait que d'un fusil et d'une balle pour toute munition.

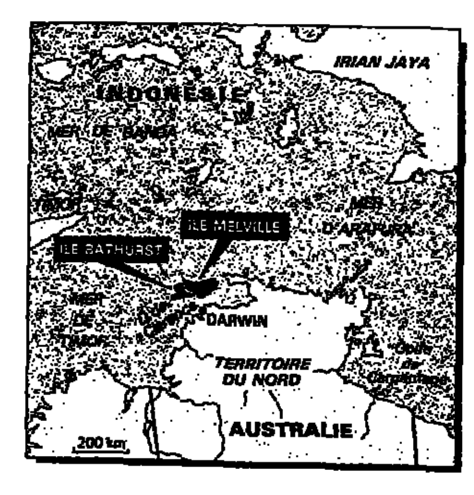
Contrairement à ce que pensaient certains politiciens et officiers, les aborigènes fournirent la preuve de leur loyauté. Pourtant, comme l'a indiqué le premier ministre, M. Paul Keating, lors de la commémoration du bombardement de Darwin, *«il a fallu quarante-neuf ans pour que les gouvernements reconnaissent le rôle qu'ont joué les aborigènes dans la défense de l'Australie»*. C'est seulement l'année dernière que les habitants de Melville ont reçu une gratification pour leurs efforts pendant la guerre. Ceux de Bathurst attendent toujours. Le président du conseil municipal de Nguiu, M. Barry Puruntatameri, se bat pour que les siens obtiennent cette reconnaissance. Le père John Pye, qui l'appuie, s'indigne de cette *«injustice»* : *«Je vis ici depuis trente ans. Je n'ai jamais vu ces gens fâchés comme cela.»*

La coutume et les intérêts miniers

Même si la blessure a été rouverte par les célébrations récentes, les Tiwis sont davantage préoccupés par un grand projet d'exploration minière sur la côte nord des deux îles et par ses conséquences sur leur avenir. La communauté est confrontée à un choix difficile : préserver l'environnement et ses lieux de chasse et de récolte, ou exploiter les ressources de la terre et se moderniser. Le Tiwi Land Council (1) a choisi la deuxième option. Selon son président, M. Walter Kerinaiua, l'accord passé avec Renison Goldfields Consolidated n'a pas été signé à la légère. Pendant un an, les membres du conseil, qui représentent les sept clans des deux îles, se sont réunis une trentaine de fois.

Certains d'entre eux ont pu visiter la mine d'Eneabba, en Australie-Occidentale, exploitée par Renison, et ont été satisfaits de la remise en état de l'environnement. Toutes les précautions ont été prises pour que les sites sacrés soient respectés, et les propriétaires coutumiers obtiendront une compensation pour tout dommage causé sur leur terre. La compagnie ayant l'obligation de former et d'employer des Tiwis, la mine devrait procurer environ cent cinquante emplois – pour une population de deux mille habitants – selon les estimations du gérant du Tiwi Land Council.

Le directeur de Renison, M. Campbell Anderson, n'est pas aussi affirmatif : *«Cela prendra peut-être deux ou trois ans avant qu'on sache si le sable recèle du rutile et du zircon en quantité suffisante pour que nous procédions à l'exploitation. Il est impossible de dire avant cette première étape quelle sera la taille de l'exploitation et combien d'emplois nous pourrons créer.»*



Pour sa part, Mme Eleanor Brooks, originaire de Melville mais résidant à Darwin, mène campagne contre la mine : *«Je sais que la plupart des Tiwis n'en veulent pas. L'argent des royalties sera source de conflits, poussera les gens à boire et détruira mon peuple. L'exploitation du sable détruira nos terrains de chasse et de récolte.»* Mme Brooks s'est rendue à Melville pour recueillir des signatures.

La pétition remise au ministre des affaires aborigènes comporte cent soixante-quatre noms, dont quarante d'écoliers. Interrogé à ce sujet, le ministre réplique : *«Il ne m'appartient pas de prendre des décisions relatives à l'environnement. Mon rôle est de m'assurer que le Land Council a organisé une consultation dans les règles. Je suis satisfait des informations que j'ai reçues.»*

Dans ce pays qui regorge de ressources minérales, les relations entre écologistes, aborigènes et industrie minière sont une inépuisable source de controverses. Les querelles prennent parfois des dimensions nationales comme dans le cas de Coronation Hill (*le Monde* du 15 octobre 1991). Les aborigènes, dont la culture est *«menacée»* ou *«en pleine évolution»*, selon les points de vue, subissent souvent les pressions des uns et des autres.

La science de la forêt

Depuis que l'hebdomadaire *The Bulletin* a révélé les richesses naturelles des îles Tiwis, le débat a dépassé le cadre local. Deux ethno-botanistes de la commission de conservation du Territoire du Nord viennent d'effectuer une étude sur la faune et la flore de cent vingt forêts vierges sur les deux îles. L'un d'eux préfère ne plus parler de la mine, devenue une question trop *«sensible»*. Mais il décrit le fruit de ses recherches. L'équipe pense avoir découvert des spécimens de plantes ou d'animaux (une chauve-souris, un serpent (...) qui n'existent pas ou plus sur le continent.

Le but de cette expédition n'est pas seulement d'analyser, de comparer et de cataloguer ces spécimens uniques, mais aussi *«d'instaurer un dialogue entre aborigènes et écologistes»* et de puiser dans leur connaissance traditionnelle de la forêt : propriétés médicinales et nutritives, utilisation des pigments, technique d'extraction de l'eau dans les endroits secs. Dans bien des cas, seuls les aînés détiennent encore ce savoir. Lorsqu'ils meurent, l'information disparaît. *«La plupart des jeunes préfèrent les produits de substitution qui sont plus faciles à utiliser»*, explique l'ethno-botaniste.

Pour sa part, M. Kerinaiua ne recherche pas le dialogue avec les écologistes, qu'il rend responsables de toute cette agitation. *«Cette affaire ne regarde que les Tiwis et personne d'autres. Les Verts n'ont pas à s'en mêler. L'exploration devrait commencer à la saison sèche, d'ici un ou deux mois. Si elle s'avère fructueuse, les Tiwis bénéficieront de 20 % des revenus de la mine.»*

SYLVIE LEPAGE

(1) *The Land Rights Act* de 1976, législation propre au Territoire du Nord, a donné aux aborigènes la possibilité de gérer les ressources de leur terre. Le Tiwi Land Council est l'un des quatre conseils issus de cette législation.

e fournir
ire à Pékin

AMÉRIQUES

Et monté sur le faîte...

Suite de la première page

Elle est la métropole de l'idéologie dominante. Sa langue se répand chaque jour un peu plus. De même, pour le pire autant que pour le meilleur, sa culture : le rap fait se déhancher notre globe, tout le monde porte des jeans et boit du Coca, le restaurant le plus fréquenté de Moscou est le McDonald's. Comme dit Régis Debray, *« nous sommes rentrés à l'intérieur de Disneyland »*. Les Nations unies sont devenues, comme l'ambitionnait Roosevelt, qui en conçut l'idée, un relais de la Maison Blanche : qui oserait aujourd'hui mettre son veto à ses recommandations?

Mais le peuple américain n'a pas cessé, depuis deux siècles, d'être tiraillé entre l'interventionnisme – *« Nous serons les législateurs de toutes les nations »*, écrivait George Washington à La Fayette – et l'isolationnisme – *« N'allez surtout pas vous mêler des affaires du Vieux Monde »*, disait le même Washington à ses concitoyens dans son discours d'adieux. Et la loi du balancier veut que chaque fois qu'il est allé à fond dans un sens il penche ensuite dans l'autre.

La conjoncture suffirait, à elle seule, à expliquer la tendance au repli sur soi qui caractérise à l'évidence l'actuelle campagne électorale. Ivan a beau avoir jeté l'éponge, l'oncle Sam est sorti du ring couvert de bleus. Endetté jusqu'à l'os, il avait déjà dû faire financer la guerre du Golfe par les monarchies pétrolières, par les Allemands et par les Japonais, au point que tel *congressman* a accusé George Bush d'avoir transformé des soldats américains en mercenaires. La relance tardant à venir, le chômage, la détérioration des villes, la criminalité s'aggravant, le sida et la drogue ne cessant d'accroître leurs ravages, la protection sociale étant très insuffisante, il est de plus en plus incapable d'enrayer la dérive du déficit budgétaire.

Il est donc bien aise de trouver les Japonais, encore eux, pour souscrire les bons du Trésor qui évitent de trop recourir à la planche à billets. Mais voilà que, non contents de mettre la main, morceau par morceau, sur l'économie américaine, et de lui rafler ses marchés, ils se permettent de dire, par la bouche du président de leur Parlement et de leur premier ministre, qu'aux Etats-Unis les ouvriers sont paresseux et illettrés, et que les diplômés des grandes universités ne savent même pas ce que travailler veut dire. Du coup, l'un de nos grands confrères d'outre-Atlantique, William Pfaff, n'hésite pas à écrire que le grand événement de l'année 1992 est que son pays a *« cessé d'être une grande puissance »*, le propre des grandes puissances étant qu'elles ne se laissent pas insulter. La campagne électorale n'a pas fini d'inspirer des commentaires plus désobligeants les uns que les autres à l'égard du président sortant, lequel est manifestement prêt à toutes les concessions pour se faire réélire. Sourd aux admonestations répétées de Richard Nixon, qui l'accuse de négliger, face à une Russie qui manque de tout, une chance historique, il oublie qu'il appartient aux dirigeants de montrer la voie (*Leaders must lead*) et se contente de suivre gentiment le mouvement général.

Il conserve certes de bonnes chances de se succéder à lui-même, malgré tout le sex-appeal de son probable rival démocrate. Mais il aura, en tout état de cause beaucoup perdu de son autorité : *a)* sur son propre parti, où le discours national-isolationniste de Pat Buchanan fait des ravages; *b)* sur un Congrès dont on peut être assuré qu'il sera plus rétif encore que l'actuel; *c)* sur ce *« village planétaire »* qui, lentement mais sûrement, prend corps sous nos yeux, et dont il s'est cru, l'espace d'une victoire, le roi sans couronne. Est-ce sa faute? Sans doute. Celle d'institutions qui font de la présidence, conçue au départ pour être celle d'une autre Suisse, une tâche surhumaine? Sûrement : *« Autrefois, dans nos familles,* nous a confié un jour une opulente Californienne, *lorsqu'on avait un fils particulièrement doué, on lui disait : Travaille, et tu seras un jour président des Etats-Unis. Aujourd'hui, on lui dit : Surtout, ne t'avise pas d'essayer d'être président ! »* Mais combien plus la faute de son peuple, qui, monté sur le faîte comme aucun avant lui, n'aspire, visiblement, qu'à en descendre. L'Europe, si seulement elle le voulait, aurait là une occasion unique de se faire entendre. Mais elle a d'autres chats à fouetter. Pensez : les élections!

ANDRÉ FONTAINE

Nouvelle exécution d'un condamné à mort dans l'Oklahoma

Un homme condamné à la peine capitale pour l'assassinat de deux personnes en 1980 a été exécuté, vendredi 13 mars, par injection mortelle, à McAlester, dans l'Oklahoma. C'était la seconde exécution en moins d'une semaine dans cet Etat. Olan Randle Robison, quarante-six ans, avait été condamné pour le meurtre de Sheila Lovejoy, une ressortissante britannique, et de Robert Swinford. Un autre condamné avait été exécuté le 10 mars de la même manière. Il s'agissait de la 165e exécution aux Etats-Unis et de la troisième dans l'Oklahoma depuis 1976. Un juge californien a d'autre part signé vendredi l'ordre d'exécution – celle-ci étant prévue pour le 21 avril prochain – de Robert Alton Harris, âgé de trente-neuf ans, condamné à la peine capitale en 1979 pour le meurtre de deux adolescents. Si l'exécution a lieu, elle sera la première en Californie depuis vingt-cinq ans. – *(AP, Reuter.)*

EN BREF

□ **MAROC : deux étudiants condamnés à sept et dix ans de prison ferme.** – La chambre criminelle de la cour d'appel de Fès a condamné, jeudi 12 mars, deux étudiants à sept et dix ans de prison ferme. Soupçonnés d'être de tendance marxiste-léniniste, ils avaient été inculpés, avec un grand nombre d'étudiants, essentiellement de Fès, de Kénitra et d'Oujda, après les violents affrontements qui avaient eu lieu, au mois d'octobre, dans certains établissements supérieurs entre gauchistes et islamistes. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : accord entre le gouvernement et la RENAMO sur des élections.** – Le gouvernement de Maputo et les rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) ont signé, jeudi 12 mars à Rome, un accord sur l'organisation d'élections dans le pays, a annoncé le ministère italien des affaires étrangères, médiateur entre les deux parties. Cet accord, le troisième depuis l'ouverture des négociations de paix en juillet 1990, va permettre d'entamer, le 22 avril, la quatrième phase du processus, portant sur le cessez-le-feu. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : M. Iliescu veut écarter M. Roman de la présidence du FSN.** – Le président roumain, M. Ion Iliescu, a demandé, mercredi 11 mars, la démission de M. Petre Roman de ses fonctions de président du Front de salut national (FSN, au pouvoir). M. Roman, déjà contraint de démissionner de son poste de premier ministre en septembre dernier, doit faire face à de nombreuses critiques de la part de l'ancienne garde communiste. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : deux guerilleros accusés d'avoir tué deux militaires américains ont décidé de se rendre.** – Deux guerilleros accusés d'avoir achevé deux militaires américains qui avaient survécu à la chute de leur hélicoptère en janvier 1991 ont décidé de se livrer « volontairement » à la justice salvadorienne, a-t-on appris vendredi 13 mars par un communiqué du Front Farabundo Marti pour la Libération Nationale (FMLN). Le FMLN assure, dans ce communiqué, qu'avec « cette décision il souhaite contribuer à la consolidation du processus de réconciliation nationale ». – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Quand les honorables parlementaires font des chèques en bois...

WASHINGTON

de notre correspondant

Le candidat républicain George Bush doit se frotter les mains. A l'heure où le président entend détourner sur le Congrès à majorité démocrate le mécontentement suscité par la situation économique, la Chambre des représentants est l'objet d'un scandale sans précédent qui vient, précisément, exacerber l'humeur antiparlementaire de nombre d'Américains. L'affaire, qui fait les gros titres de la presse, remonte à la publication, l'automne dernier, d'un rapport de l'Office général des comptes, administration de contrôle des finances publiques. Le document révélait que les 435 membres de la Chambre des représentants (267 démocrates, 167 républicains, un indépendant) tiraient régulièrement des chèques sans provision sur une institution financière qui leur est propre et qu'ils contrôlent, la Banque de la Chambre. Il ne s'agit pas de petites sommes, mais de dizaines, sinon de centaines, de milliers de dollars, et de plusieurs milliers de « chèques en bois ». Cette étonnante pratique, doublée de la révélation que les parlementaires omettaient souvent de régler leurs additions au restaurant de la Chambre, a soulevé un « tollé » dans une opinion déjà assez mal disposée à l'égard du Congrès.

Devant la pression, les parlementaires ont voulu montrer qu'ils « faisaient quelque chose ». Les dirigeants de la majorité démocrate ont proposé de rendre publics les noms d'une vingtaine de représentants ou anciens représentants figurant parmi les plus mauvais payeurs. Les chefs de la minorité républicaine, dont les troupes seraient moins « coupables », ont voulu aller plus loin et porter un bon coup aux démocrates à quelques mois de l'élection de novembre où tous les sièges de la Chambre seront à renouveler (avec un tiers du Sénat).

Grand déballage

Ils ont proposé que les noms de *tous* les mauvais payeurs soient rendus publics. Après de longues délibérations dans la nuit du jeudi au vendredi 13 mars, les démocrates se sont rangés à cette formule. Dans l'état actuel de l'opinion, ont-ils estimé, il serait électoralement encore plus dangereux pour les démocrates de donner l'impression qu'ils cherchent à « couvrir » certains des leurs ou à enterrer partiellement cette affaire.

Le grand déballage doit avoir lieu dans une vingtaine de jours, après que les élus auront eu le temps de contester les livres de compte de la banque. Quelque 330 représentants ou anciens représentants sont sur la liste. Ils disent que le mot « chèque en bois » est un peu fort. La plupart du temps, les parlementaires, qui touchent une indemnité de 130 000 dollars par an, étaient dans le « rouge » et la banque ne leur faisait payer aucune pénalité. Il ne s'agissait, en somme, que de prêts sans intérêt... Après que tous les paiements en retard eurent été réglés par les élus, la banque, vieille de cent cinquante ans, a été fermée, début octobre, et son principal « gestionnaire », l'huissier de la Chambre, a démissionné.

Cela n'a apparemment pas suffi à calmer l'opinion qui voit dans le Congrès un organisme prodigieusement inefficace, bureaucratique, corrompu parce que soumis à l'influence de groupes de pression incontrôlés, et formidablement arrogant. A en croire les sondages cités çà et là dans la presse, à peine 20 % des Américains se déclareraient satisfaits de la manière dont le Congrès s'acquitte de sa mission. L'éditorial publié jeudi par le *Wall Street Journal* donne une idée de la colère de certains milieux : *« Ils* (les représentants) *prennent soin de s'exonérer des dispositions des lois qu'ils votent ; en trafiquant le découpage des circonscriptions, en se faisant payer leurs frais électoraux par des groupes de pression obéissants qui leur versent leur tribut, ils se mettent à l'abri de tout défi politique. Nous savons depuis la Grande Charte que des législateurs qui se placent au-dessus des lois, c'est une recette qui aboutit à la corruption. Cette épouvantable affaire de la Banque de la Chambre était prévisible ».*

Elle ne provoquera sans doute aucune *« épouvante »* à la Maison Blanche, où le président, malmené dans les sondages, s'apprête à faire campagne contre un Congrès à majorité démocrate qu'il accuse d'avoir saboté sa politique économique et sociale. A l'heure ou les électeurs seraient d'humeur à « sortir les sortants », l'affaire pourrait encore coûter leur siège à de nombreux représentants et aboutir à un très large renouvellement du personnel parlementaire au lendemain du scrutin du 3 novembre.

Al. Fr.

Afrique du Sud : Blancs contre Blancs

Seule appelée à voter lors du référendum sur les réformes constitutionnelles du mardi 17 mars, la minorité d'origine européenne est fortement divisée

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Antonio Da Cerca règne en seigneur dans le magasin d'alcool qu'il gère à Germiston, dans la banlieue de Johannesburg. A droite, un libre service où les alignements de bouteilles attendent le client blanc. A gauche, un long comptoir derrière lequel deux employés s'affairent à servir bière et cigarettes aux nombreux clients noirs.

L'apartheid est officiellement aboli depuis le 30 juin 1991, mais les habitudes sont d'autant plus tenaces qu'elles sont entretenues. Un raclement de gorge du patron, un regard peu amène de la caissière, et l'intrépide adolescent noir qui s'aventurait du mauvais côté rebrousse chemin. Il s'accroupit et passe sous la barrière métallique, vestige d'une époque théoriquement révolue, qui sépare deux mondes.

Petit de taille, la peau mate, le cheveu noir et dru, Antonio ne fait pas mystère de ses opinions ni de ses origines. Il est arrivé d'Angola en 1975, quand, après la révolution aux œillets, le Portugal *«a laissé tomber»* ses provinces africaines. Il a le sentiment d'appartenir à la communauté juive, comme il veut le prouver en écartant le col de sa chemise pour exhiber l'étoile de David en or qu'il porte autour du cou, perdue dans une broussaille noire, même s'il prétend ne pas vraiment croire en Dieu.

«Je suis d'une petite minorité, au sein d'une minorité, c'est pour ça que je vais voter «non» à la question du président De Klerk», affirme-t-il. *«Rien ni personne ne pourra empêcher les nègres de prendre ce que j'ai quand ils seront au pouvoir. Alors je dis non ! Et je me battrai pour conserver mon bien. Pas question que je leur laisse tout ça !»*, martèle Antonio, en désignant sa boutique d'un vaste mouvement du menton, et en pointant le doigt sur une rutilante Mercedes 420 stationnée devant la porte.

En demandant aux Blancs de se prononcer sur la poursuite des réformes constitutionnelles, par référendum, mardi prochain, le président De Klerk oblige implicitement chaque Sud-Africain à prendre position. L'extrême droite blanche regroupée autour du parti conservateur (CP), de l'Afrikaner Weerstandsbeweging (AWB, organisation néo-nazie) et du Herstigte Nasionale Party (HNP) fait une campagne énergique pour le «non». Paradoxalement, une frange de l'extrême gauche noire nationaliste et radicale, généralement prompte à vociférer le slogan du Congrès pan-africain (PAC) *«un colon, une balle»*, se range du même côté, arguant du caractère raciste de la consultation.

Les clivages dépassés

Le Congrès national africain (ANC) et son président Nelson Mandela, en revanche, appellent leurs compatriotes blancs à voter pour la poursuite du processus de réformes engagé depuis deux ans, rejoignant ainsi le Parti national (NP) du président De Klerk et le Parti démocrate (DP) de Zach de Beer. Les communautés indienne et métis, gagnées aux thèses réformistes des «nats», comme on appelle les militants du NP, sont aussi majoritairement favorables aux négociations sur une nouvelle Constitution. L'Inkatha, le parti conservateur à dominante zouloue de Mangosuthu Buthelezi, soutient également le «oui» au président De Klerk. Un «pacte de non-agression» ambigu a été signé, vendredi, entre une branche de ce parti et les Blancs ultra-conservateurs de l'AWB d'Eugene Terreblanche... M. Buthelezi a immédiatement dénoncé la conclusion de ce pacte.

Les clivages traditionnels et schématiques qui prévalaient dans la société sud-africaine (Blancs-non Blancs) et au sein de la communauté blanche (Afrikaners/anglophones) sont complètement dépassés. Une large ligne de fracture sépare aujourd'hui ceux qui appellent à voter «oui» de ceux qui sont favorables au «non», simplifiant momentanément le paysage politique sud-africain.

Ferdi du Toit se plaint d'abord de la sécheresse. *«C'est une catastrophe ! Il y a des années qu'on n'avait pas connu ça»*, constate ce fermier d'origine huguenote. Sur ses terres qui s'étendent à perte de vue autour de sa ferme, près de Brits, au nord de Johannesburg, *«c'est la désolation»*. Tout est jaune, et Ferdi donne l'impression de sombrer dans la résignation. *«Tous les maux arrivent en même temps : pas d'eau, pas de récoltes, pas d'argent. Et comme si ça ne suffisait pas, on nous demande de voter pour des réformes qui nous mèneront à la ruine»*, maugrée-t-il.

«Evidemment qu'on va voter «non», mes fils et moi», affirme-t-il, prenant à témoin deux gaillards d'une trentaine d'années, revêtus de shorts et de chemisettes beiges, l'uniforme des fermiers boers. *«Nous n'avons pas le choix»*, explique Ferdi, en patriarche, tandis que ses fils acquiescent. *«Si le «oui» l'emporte, les kaffirs* [nègres, en afrikaans] *vont nationaliser nos terres, comme ils sont en train de le faire au Zimbabwe.»*

«Je suis chez moi»

Comme bon nombre d'Afrikaners, Ferdi du Toit s'enorgueillit d'avoir un patronyme français. Son frère est vigneron dans la région du Cap et il regrette que la taille de l'exploitation familiale léguée par son père ne lui ait pas permis de continuer à faire du vin. *«Ce sont nos ancêtres, les huguenots, qui ont introduit les bonnes techniques de vinification»*, dit-il en affirmant, catégorique : *«L'Afrique du Sud nous doit beaucoup.»*

Les de Villiers, du Plessis, du Preez (Desprès), Minnar (Me nard), Viljoen (Villon), Roux, Fouché, Laroche, Joubert, Pienaar (Pinard), Malherbe, Taillefer, Nel, Marais, Retief, de Klerk (Leclerc), sont légion. Les historiens estiment qu'environ 7,5 % des Afrikaners sont issus de familles françaises exilées après la révocation de l'édit de Nantes, autant que les Anglais et les Ecossais réunis, tandis que 40 % ont des aïeux hollandais, 40 % des ancêtres allemands, et 5 % des origines diverses.



Les Afrikaners, qui sont des calvinistes fervents et parlent l'afrikaans, représentent environ 56 % d'une communauté blanche forte de 5 millions de membres ; 38 % sont anglophones, et les autres continuent d'utiliser leur langue maternelle : portugais, allemand, néerlandais, italien ou grec. Selon des *a priori* bien établis, les Afrikaners passent pour plus conservateurs – voire réactionnaires – que les anglophones, un peu trop vite considérés comme les plus libéraux. Les choses ne sont pas si simples. Si les premiers sont plus proches de la terre et ont progressivement envahi l'administration grâce à des lois sur l'«emploi réservé», les seconds s'épanouissent dans les affaires, le commerce et les services, ce qui ne leur confère pas pour autant le monopole de l'humanisme.

Menaces terroristes

Les anglophones bénéficient souvent d'une double nationalité, donc d'un passeport britannique, qui prend en ce moment valeur de viatique. David Russel est arrivé d'Ecosse avec ses parents, il y a près de trente ans. La société d'import-export qu'il a créée en association avec un ami est prospère. Il vit à Sandton, un quartier résidentiel au nord de Johannesburg, très prisé des classes favorisées, dans une maison de rêve avec piscine, court de tennis et deux couples de domestiques noirs à domicile. *«Je vais voter «oui» et je fais campagne pour le «oui», car on ne change pas de cheval au milieu du gué et De Klerk doit pouvoir mener à bien ses réformes, si on veut s'en sortir»*, estime David.

«Je suis chez moi ici. C'est mon pays. J'ai fait deux ans de service militaire et je me suis battu en Angola. Seulement, si le 18 mars au matin, le «non» l'a emporté, je fais mes valises et je prends l'avion avec ma femme et mes enfants», confie-t-il en expliquant qu'il craint, dans ce cas-là, *«une flambée de violence sans précédent, et peut-être la guerre civile»*.

Le spectre du bain de sang a été brandi par les uns et les autres au cours des quinze derniers jours. Mais les experts en sciences politiques n'y croient pas. Ils ne pensent pas non plus que des actions comme celles que l'OAS a menées en Algérie puissent être organisées ici. En revanche, ils prennent au sérieux les menaces de guérilla et de sabotages proférées par les mouvements activistes d'extrême droite, et les parallèles hardiment tracés avec les actions de l'IRA et de l'ETA, en cas de victoire du «oui». Une analyse accréditée par les attentats à la bombe dirigés, vendredi, contre deux permanences du Parti national (*le Monde* du 14 mars) et la destruction par les flammes à Pretoria d'une église abritant des enfants noirs abandonnés, dont huit sont morts.

L'antenne du ministère de l'intérieur à Johannesburg a été assiégée pendant les quinze derniers jours par des électeurs en quête de leur nouvel *Identity Book*, document indispensable pour voter, et par des résidents étrangers soucieux d'opter pour la nationalité sud-africaine avant mardi.

Helen est grecque. Elle est arrivée en Afrique du Sud avant la seconde guerre mondiale. Son époux est décédé ainsi que deux de ses fils. Elle vit maintenant dans une maison de retraite pour personnes âgées à Killarney, un quartier résidentiel au nord-est de Johannesburg. *«J'ai peur. Je ne peux plus sortir seule sans craindre d'être agressée»*, dit la vieille dame aux cheveux blancs et au visage frippé par le soleil d'Afrique. *«Mais après tant d'années vécues ici, j'ai enfin une bonne raison de devenir sud-africaine. Je veux voter «oui» pour l'avenir de ce pays, en mémoire des miens qui sont enterrés ici, et pouvoir bientôt me reposer à côté d'eux, en paix avec ma conscience»*, confie-t-elle, en attendant patiemment qu'une jeune fonctionnaire lui remette les papiers de sa nouvelle vie.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **Le président De Klerk conspué dans une université.** – Le président sud-africain Frederik De Klerk a été violemment pris à partie par des étudiants d'extrême droite, vendredi 13 mars, lors d'une visite à l'université de Pretoria. Le chef de l'Etat, bousculé et insulté à son arrivée, a été heurté à la tête par une pancarte prônant le «non» au référendum. *«Nous assistons à un phénomène dangereux, le terrorisme de droite»*, a déclaré M. De Klerk. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ALGÉRIE : suspension de la grève dans les universités.** – Le Mouvement universitaire pour la défense du choix du peuple (MUDCP) a annoncé, dans un communiqué rendu public, samedi 14 mars, qu'il *«renonce»* à son mot d'ordre de *«grève illimitée»* dans les universités. Proche du Front islamique du salut (FIS), le MUDCP préconise, cependant, la *«poursuite des actions de protestation par d'autres moyens»*, sans indiquer lesquels, *«jusqu'à la reprise du processus électoral»*, interrompu après la démission du président Chadli, le 11 janvier. – *(AFP.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

Communication à la requête de Me FUNCK-BRENTANO, avocat au Barreau de Paris.

Par arrêt du 2 octobre 1991, la 11e chambre de la cour d'appel de Paris a déclaré M. ZIEGLER, M. Claude CHERKI et la S.A. des ÉDITIONS DU SEUIL coupables d'allégations et d'imputations publiques *diffamatoires* et coupables du délit d'injures publiques envers M. Hans Werner KOPP et les a condamnés au paiement de la somme de 20 000 F à titre de dommages et intérêts.

Les ÉDITIONS DU SEUIL ont édité l'ouvrage *la Suisse lave plus blanc*, dont M. ZIEGLER est l'auteur, mettant en cause M. Hans W. KOPP en sa qualité d'administrateur de la société SHAKARCHI, citée dans le cadre d'une enquête sur le trafic de drogue et qualifiant M. Hans W. KOPP de *« vautour affichant joyeusement son amoralité »*.

La cour a jugé que les écrits de M. ZIEGLER portaient *« incontestablement atteinte à l'honneur et à la considération de M. Hans Werner KOPP »*, considérant notamment que le rapport d'enquête de la Commission parlementaire, constituée par le Conseil national de la Confédération helvétique, n'établissait pas l'existence d'un comportement punissable de la SHAKARCHI TRADING en matière de blanchiment d'argent sale et que les mots « vautour » et « amoralité » revêtaient un caractère injurieux.

L'UPF et le Front nati…
seraient au coude à c…
en Provence-Alpes-Côte…

L'après-22 mars

POLITIQUE



La préparation des élections régionales

L'UPF et le Front national seraient au coude à coude en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les nombreux sondages d'opinion effectués au cours des derniers mois, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, font apparaître un amenuisement croissant de l'écart séparant les listes de l'UPF et du FN. Sauf accord, improbable, entre ces deux listes ou entre celles de l'UPF et de la majorité présidentielle, ils montrent aussi la quasi-impossibilité de dégager une majorité absolue.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Pas moins de dix sondages ont été effectués, entre septembre 1991 et mars 1992, dans les Bouches-du-Rhône. Trois tendances principales s'en dégagent : la permanence du score de la liste de l'UPF, conduite par M. Jean-Claude Gaudin, président sortant (UDF-PR) du conseil régional, la dégradation continue – stoppée *in extremis* – des positions de la liste de la majorité présidentielle de M. Bernard Tapie et la lente montée de la liste FN dirigée par M. Bruno Mégret.

Entre septembre 1991 et l'ultime sondage SOFRES, rendu public vendredi 13 mars, la liste Gaudin se situe, en moyenne, aux alentours de 26 % des intentions de vote, soit un peu plus de quatre points en dessous des résultats obtenus par l'UDF et le RPR en 1986.

M. Tapie regagne du terrain

Elle devance, cependant, constamment le FN, généralement d'un à deux points, sauf dans les deux sondages SOFRES effectués à la mi-février (24 % contre 26 %) et entre les 7 et 10 mars (25 % contre 26 %). Partie de 22 % – soit 0,6 point de moins qu'en 1986. – la liste Mégret a gagné, quant à elle, quatre points et approche de très près le meilleur résultat obtenu, dans le département, par M. Le Pen, à l'élection présidentielle de 1988 (26,4 %).

Le cas le plus spectaculaire est celui de la liste Tapie qui est passée de 34 % des intentions de vote en septembre 1991 à 19 %, seulement, dans le sondage Louis Harris publié le 11 mars. Dans les deux derniers sondages IPSOS et SOFRES, connus les 12 et 14 mars, elle regagne toutefois du terrain avec un score de 22,5 %. inférieur de trois points à celui obtenu par le PS en 1986. Les intentions de vote en faveur des écologistes se sont assez vite stabilisées autour de 11 %. Donné à 10 %, en septembre, le PC, pour sa part, s'est hissé à 14 % à fin février pour retomber, en tout dernier lieu, à son score initial, parallèlement à la remontée de la liste Tapie.

Les mêmes tendances sont observées, avec des variantes, dans les Alpes-Maritimes et le Var. Dans le premier de ces deux départements, M. Le Pen recueillait 26 % des intentions de vote début novembre. Il atteint 30 %, dans le dernier sondage publié, à égalité avec la liste de l'UPF conduite par le député RPR et maire de Cagnes-sur-Mer, Mme Suzanne Sauvaigo. Parallèlement à M. Tapie, le professeur Léon Schwartzenberg, tête de liste de la majorité présidentielle, paraissait faire une remarquable percée début novembre (28 %, à égalité avec M. Le Pen)). Mais il est distancé, en fin de course, avec seulement 15 %, devant les écologistes (10 %), dont l'image s'est sensiblement affaiblie, et le PC (7 %).

Avec le département des Hautes-Alpes, le Var est, enfin, le seul département de la région à donner une nette avance à la liste de l'UPF dirigée par le sénateur et président du conseil général (UDF-PR), Maurice Arreckx. Avec 32 % (contre 34 % à la fin février), celle-ci obtiendrait six points de plus que la liste du FN conduite par M. Jean-Marie Le Chevallier (rigoureusement stable depuis quatre mois). Si l'on se réfère, par ailleurs, au dernier sondage publié par BVA, début mars, la liste socialiste orthodoxe de l'ancien sénateur Maurice Janetti devancerait largement celle de la majorité présidentielle conduite par le couturier Daniel Hechter (11 % contre 6,5 %).

GUY PORTE

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Dominique Voynet ou l'écologie enjouée

Tête de liste dans le Jura, elle est l'un des quatre porte-parole des Verts, de la tendance « verte et ouverte »

Dans une rue d'Arras, 20 mètres devant les candidats écologistes qu'elle accompagne ce jour-là dans leur campagne, elle danse, seule. Elle danse pour elle, pas pour la frime, pour la danse, ou peut-être pour s'éclaircir les idées, juste avant le meeting qui l'attend, un peu plus tard, à Lens. Elle danse. Et en plus elle aime ça, et en plus elle le dit : *« Oui, il y a l'écologie, la politique, mais il y a aussi la vie, l'amour, la liberté. »*

Quelques heures plus tard, de retour de la réunion, à L'Equinoxe, une crêperie d'Arras, elle est d'humeur chagrine. A ses côtés, passionné, le chef de file des Verts dans le Nord, M. Guy Hascoët, conseiller municipal de Lille, peut bien dessiner tous les «camemberts» qu'il veut sur la nappe en papier pour lui expliquer comment les écologistes seront incontournables au lendemain du 22 mars si la gauche entend conserver la région. Elle, elle sait qu'elle n'a pas été d'une grande utilité pour ses copains du Nord-Pas-de-Calais. Devant le public masculin et relativement âgé du bassin minier, elle n'a pas vraiment su adapter son discours. On n'a pas bien compris ses explications sur la nécessité d'augmenter les taux de TVA pour financer la branche maladie de la sécurité sociale. Elle est vexée, comme une collégienne qui n'aurait eu que douze sur vingt à son devoir de français. *« Tu vois, je ne suis pas encore au point »*, dit-elle, fâchée.

Exigeante, sûre d'elle et jamais contente, elle est nature, Dominique Voynet. Depuis son élection, difficile, au début du mois de janvier dernier, sans l'appui de M. Antoine Waechter, au quatrième poste de porte-parole des Verts (1), elle est devenue la coqueluche des médias. Radios et télévisions ont soudain découvert que l'écologie politique pouvait être enjouée. C'est elle que ses amis ont envoyée, l'autre jour, affronter M. Brice Lalonde dans un bref face-à-face télévisé. C'est elle encore qui, avec l'accord des Verts, devrait *« faire le 20 heures sur TF 1 »* le soir du 22 mars, au milieu des «grands» de la politique. Et elle sait, sans doute, que ce n'est pas forcément un cadeau.

« Une flambeuse, mais du genre persévérant »

Dans cet étrange mouvement, qui fonctionne beaucoup de manière affective et où il arrive encore que la base propose à ses quelques cadres de prendre une année sabbatique dès qu'ils acquièrent un peu d'autorité, il n'est pas forcément de bon ton, en effet, de porter un peu trop fort la bonne parole écologiste. Lors d'un récent conseil national du mouvement, Dominique Voynet s'était ainsi vu vertement reprocher par une militante ses relations, jugées trop étroites, avec les journalistes. *« C'est une femme volontaire, puissante, c'est une flambeuse, mais du genre persévérant, il faut qu'elle se méfie de l'ivresse de la médiatisation »*, dit d'elle son ami Yves Cochet, autre leader de la minorité des Verts.

Avec ses épaules de nageuse, sa coiffure de poulbot, sa mine moqueuse et ses manières de chipie, ce jeune médecin anesthésiste de trente-trois ans n'est pas seulement une ambitieuse. Elle est aussi minoritaire, de la tendance *« verte et ouverte »*, celle des « Verts au pluriel », et, chose plus grave dans un mouvement qui prétend *« faire de la politique autrement »*, certains de ses amis ont déjà imaginé pour elle un destin de candidate des Verts à l'élection présidentielle de 1995, en remplacement d'Antoine Waechter... Autrement dit, quoi qu'elle fasse, Dominique Voynet est déjà dans la ligne de mire. Elle le sait. Aussi s'applique-t-elle à tenir le bon discours. Au micro de Fréquence-Nord, par exemple, elle évite le piège que lui tend une consœur en posant une question sur ses divergences supposées avec Antoine Waechter. *« Ce ne sont là que des nuances »*, dit-elle. Puis, hors micro, en confidence : *« Qu'est-ce que je fais langue de bois ! »*, soupire-t-elle pour elle-même.

Or, c'est une langue, précisément, qui lui est étrangère. Aînée d'une famille de cinq enfants, dotée d'un père socialiste et d'une mère syndicaliste, longtemps directrice d'école primaire dans un quartier de Besançon à fort taux de population immigrée, Dominique Voynet vendait des gâteaux, dès l'âge de dix ans, au profit du tiers-monde. A la même époque, elle commence à apprendre à nager. *« Rien qu'à l'idée de n'être jamais que la seconde, je m'y suis vraiment mise. Deux ans plus tard, j'étais championne de Franche-Comté »*, précise-t-elle en riant. Puis, elle choisit médecine, pour soigner les gens, pour – déjà – réparer les dégâts d'une société qu'elle juge plutôt mal foutue.

« Les vraies valeurs de gauche »

A l'occasion, bien qu'*« enceinte jusqu'au cou »*, elle se propose, à dix-neuf ans, d'aller faire ce qu'elle croit devoir faire, un gros pétard dans les mains, contre le béton d'une station de sports d'hiver en construction.

C'est l'époque, encore balbutiante, de tout ce qui fera, un jour, l'écologie politique : la lutte contre le projet de canal Rhin-Rhône, les pétitions pour *« les six de Burgos »* – ces militants basques condamnés à mort en 1970 sous le régime franquiste, – les bagarres survoltées contre la centrale de Fessenheim et, pis encore, le surgénérateur de Creys-Malville, les combats – pêle-mêle – contre l'énergie nucléaire, pour la liberté des femmes et pour les radios libres. Dominique Voynet est totalement de cette époque. Elle est de l'écologie qui déménage. *« Oui, je me suis toujours sentie de gauche, jusqu'à la guerre du Golfe ; mais désormais, ce sont les écologistes qui sont porteurs des vraies valeurs de gauche »*, confesse l'ancienne secrétaire générale du groupe des Verts au Parlement européen.

« Ce n'est pas une femme de dossiers, c'est une femme de rencontres », ajoute encore l'un de ses amis. A Dole, où elle est conseillère municipale, Dominique Voynet a rebaptisé une place de la ville du nom de Camille Claudel, pour la Journée de la femme. Sur les marchés, elle propose du thé et des croissants, à la place de tracts, pour mieux lier conversation. Avec le petit groupe qui l'accompagne, elle a ouvert une boutique dans une rue piétonnière du centre. On y vend du cidre, du côtes-du-jura, du bourgogne, du papier recyclé et des produits des artisans du monde. Ce n'est pas tant pour les profits escomptés, qui permettront, au besoin, de financer en partie la campagne des régionales, que pour le bénéfice d'une rencontre.

« Elle a toujours été une adolescente très ouverte sur l'extérieur », se souvient sa mère. Elle-même, en songeant à sa fille, déjà adolescente, dit avec satisfaction : *« Elle est démocrate, elle est féministe. C'est déjà pas si mal. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Les trois autres porte-parole des Verts sont Mme Andrée Buchmann, MM. Didier Anger et Antoine Waechter.

L'après-22 mars

Suite de la première page

Elle continuera donc, au cours de la dernière semaine de campagne, à courtiser les électeurs potentiels de M. Lalonde et à dénoncer les accords que l'UPF pourrait être tentée de passer avec l'extrême droite. Ce sera sa seule chance de transformer une défaite annoncée en demi-victoire.

La droite, si elle maintient son refus de s'allier avec le Front national, ne pourra compter, au mieux, au moment de l'élection des présidents de région, que sur l'abstention des Verts qui, en présentant leurs propres candidats, « gèleront » leurs voix. Elle n'a donc d'autre ressource que de condamner avec force les *« magouilles »* du pouvoir dans ses tentatives pour mettre en valeur le parti de M. Le Pen et dans ses efforts pour promouvoir un mécanisme électoral susceptible de reproduire aux législatives les combinaisons qui se seront dessinées aux régionales.

Une réforme à l'ordre du jour

Malgré les dénégations du premier ministre, la réforme du mode de scrutin est en effet à l'ordre du jour. S'il serait abusif de prétendre que M. Fabius, en y faisant allusion l'autre soir à la télévision, l'a relancée, il n'en reste pas moins qu'elle est toujours au centre de la stratégie de M. Mitterrand. Au cours d'un déjeuner réunissant autour de Mme Cresson, mercredi, aussitôt après le conseil des ministres, plusieurs membres du gouvernement (MM. Jospin, Bérégovoy, Soisson, Lang, Poperen, Sapin, Durieux notamment) et M. Fabius, premier secrétaire du PS, consigne a été donnée d'éviter de traiter du sujet au cours de la campagne. Mme Cresson a appliqué ce principe le soir même sur TF 1 en affirmant que la question *« n'est pas d'actualité »*.

M. Fabius a tenu à peu près le même langage le même jour devant le bureau exécutif du PS en invitant ses amis à en parler le moins possible. M. Jospin leur a emboîté le pas en estimant le lendemain, sur Radio J : *« Ce n'est pas une bonne chose que sur ce sujet les responsables socialistes multiplient les déclarations différentes. »* Le ministre de l'éducation nationale a ajouté : *« Donc je ne dis rien à l'extérieur sur cette question, je considère que je n'ai à m'exprimer qu'à l'intérieur. »*

L'offensive des rocardiens

Le déjeuner de mercredi, largement consacré à ce sujet, a permis précisément aux représentants des principaux courants du Parti socialiste de s'exprimer et, en particulier, de rappeler leurs points de vue. Il est clair que ceux-ci demeurent divergents. Certains participants ont soutenu, au nom de la morale politique, qu'il est trop tard, un an avant les élections législatives, pour modifier la règle du jeu. On sait que les jospinistes ne sont guère enthousiasmés par une telle réforme.

M. Jospin, qui avait indiqué dans le passé qu'il s'accommoderait du mode de scrutin actuel, a précisé sur Radio J : *« Je ne vois pas pourquoi j'aurais changé. »* M. Gérard Le Gall, jospiniste, chargé des élections au secrétariat national du PS, a estimé dans nos colonnes (*le Monde* du 11 mars) qu'un scrutin mixte n'était pas envisageable et que le choix serait entre le *statu quo* et le retour à la proportionnelle départementale. Une façon discrète de plaider pour le *statu quo*. M. Bérégovoy – il l'a redit l'autre soir à « 7 sur 7 » – est en faveur d'une *« dose de proportionnelle »*, comme M. Fabius, qui a souligné la semaine dernière que telle était la position du PS. Tout dépend évidemment de la « dose » retenue. M. Mauroy a échoué parce qu'il avait placé la barre trop haut. M. Rocard, qui avait quitté le gouvernement Fabius en 1985 pour protester contre l'institution du scrutin proportionnel, plaide pour une faible *« instillation »*, qui pourrait concerner entre un cinquième et un tiers des députés. Les rocardiens, qui étaient représentés au déjeuner de Matignon par M. Michel Sapin, viennent de repartir à l'offensive pour faire connaître leurs propositions.

M. Alain Vivien, dans *le Monde* du 12 mars, a suggéré de réserver le scrutin proportionnel aux départements dont le nombre d'habitants dépasse un million. Un autre proche de M. Rocard, M. Gérard Lindeperg, numéro deux du PS, affirme dans *Valeurs actuelles* du 14 mars que la « dose » ne devrait pas concerner plus de 80 à 100 députés (sur 577).

Les calculs des rocardiens, qui prennent pour base le nombre de députés par département, font apparaître que, si la proportionnelle était appliquée dans les sept départements qui élisent treize députés ou plus (Bouches-du-Rhône, Nord, Pas-de-Calais, Rhône, Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis), elle porterait sur 20 % de l'Assemblée ; si elle l'était dans les dix qui élisent douze députés et plus (les mêmes plus la Seine-Maritime, les Yvelines et le Val-de-Marne), le taux serait de 26 % ; si le seuil était abaissé à dix députés ou plus, la proportion serait de 33 %. En tout état de cause, en se fondant sur les sondages actuels, la gauche serait battue. Mais, selon les mêmes projections, la droite serait majoritaire. L'Assemblée ne serait donc pas ingouvernable.

Vote bloqué

Les écologistes ne seraient pas défavorisés par un tel scrutin, ajoutent les amis de M. Rocard, puisque, de toute façon, en cas de proportionnelle intégrale, leur division les empêcherait d'être élus dans les petits départements. Quant au Front national, sa progression serait ainsi limitée. Enfin, le Conseil constitutionnel ne trouverait rien à y redire, puisque ce système est déjà celui des élections sénatoriales.

Le premier ministre semble favorable à un tel mécanisme, même si les modalités techniques doivent en être étudiées avec soin. A l'Elysée, où l'on n'exclut aucune solution, on paraît décidé à mettre une réforme en chantier. Elle pourrait être inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire. Si elle devait être soumise aux députés sans recours à la procédure du vote bloqué, il faudrait à Mme Cresson beaucoup de savoir-faire pour la faire adopter.

THOMAS FERENCZI

POINT DE VUE

L'honneur et la proportionnelle

par Pierre Bergé

MON ami Alain Minc, dans un article récent (1), dénonce les méfaits de la proportionnelle. Il le fait avec son brio coutumier. Mais j'ai bien peur qu'il ne reprenne, pour l'essentiel, une argumentation éculée et à laquelle il est temps de répondre sur le fond.

Je connais la chanson : la proportionnelle ressemblerait à une vaste magouille qui ferait le jeu de tel ou tel... Et le scrutin majoritaire à deux tours, qui permet aux forts d'éliminer les faibles et de s'entendre sur leur dos, ne s'agit-il pas d'une forme de magouille ? Et de la pire espèce, celle qui prétend durer et s'inscrire dans les institutions. Pour cette première raison, déjà, je suis pour la proportionnelle. Je la souhaite complète, intégrale, sans « dosages ». C'est un scrutin à la fois juste et moral. C'est le seul scrutin qui soit en mesure de nous donner une photographie réelle du pays. Au nom de quelle étrange logique accepterait-on (car c'est bien à cela que l'on tend) que, les vertus de l'abstention s'ajoutant à celles du scrutin majoritaire, trois Français sur quatre cessent d'être représentés au Palais-Bourbon ?

La proportionnelle fera le jeu du Front national ? Elle lui permettra de revenir en force à l'Assemblée ? C'est vrai. Mais il me semble un peu facile de vouloir l'empêcher d'être représenté après lui avoir abandonné tant d'électeurs et offert tant de micros. Toujours la même histoire. Toujours la même singulière tentation de casser le thermomètre pour faire tomber la fièvre. Là encore, je le dis tout net, et tant pis si je choque : je préfère un Front national à l'Assemblée que dans la rue. Ce pays et, au-delà de lui, l'Europe ne savent que trop le prix que doivent payer les sociétés lorsque l'extrême droite n'a plus d'autre exutoire que celui de l'agitation, de la violence et de l'émeute.

On accuse François Mitterrand de vouloir la proportionnelle pour éviter à la gauche d'être battue et continuer donc à gouverner. En êtes-vous bien certains, messieurs les censeurs ? Pour ma part, je suis convaincu d'une première chose : la clé de voûte de notre République est, en effet, l'élection du président au suffrage universel ; en sorte qu'il ne me semble pas *a priori* choquant de voir un président tenté, comme de Gaulle en son temps, de dégager les majorités d'idées susceptibles de s'harmoniser avec le vaste dessein sur lequel il a été élu, rappelons-le tout de même, pour sept ans.

Par ailleurs, je ne suis pas certain que le calcul, si calcul il y a, ne soit un peu plus fin encore. Que veut-on au juste ? Que le pays aborde cette nouvelle décennie enfermé dans un schéma binaire, dans des oppositions stériles, dans un climat de guerre civile larvée, tel que nous le connaissions avant 1981 ? Ou bien voulons-nous que la vie politique française se modernise ? Qu'elle se décrispe ? Bref, qu'elle se recompose ? Quelle belle image pourtant que celle de Michel Noir rejoignant, à Lyon, le cortège des socialistes manifestant contre Le Pen. Si nous voulons que cette image soit plus qu'une image, si nous voulons qu'elle devienne un exemple, si nous voulons que la France se mette enfin à l'heure européenne, alors, oui, la proportionnelle s'imposera.

La France deviendrait ingouvernable ? Je ne vois pas ce qui permet de le dire. Je vois encore moins en quoi M. Chirac a été empêché de gouverner par une proportionnelle instituée en 1986. Et ce que je vois, en revanche, c'est que la « balkanisation » de la vie politique que nous promettent tels ou tels est une perspective infiniment moins inquiétante que celle des innombrables manigances que la droite devrait faire en sous-main, avec le FN, dans le cas d'un scrutin majoritaire maintenu. Car tel est bien le problème. Et c'est peut-être même la raison la plus solide qui me fait opter – et m'engager – pour ce mode de scrutin.

Le scrutin majoritaire, dans l'état actuel des choses, obligerait la droite, toute la droite, dans toutes les circonscriptions ou presque, à négocier entre les deux tours avec les sections locales du parti de M. Le Pen. Je suis de ceux qui pensent qu'il y a, dans ce pays, non pas une, mais deux droites. Je suis de ceux qui aspirent à voir la droite moderne, modérée, libérale, se dégager de l'autre. Un seul moyen, la proportionnelle. Une seule voie, un mode de scrutin qui permette à chacun d'aller à la bataille sous ses propres couleurs – et d'y rester. La proportionnelle nous vaudra quelques dizaines de députés FN ? Davantage ? Je préfère cela à une droite intégralement infectée par le virus lepéniste. Quant aux écologistes, qui auraient – *dixit* Alain Minc – un programme économique digne d'Alphonse Allais, qui leur demandera jamais de l'appliquer ? Pas plus qu'on ne demandera aux communistes d'appliquer le leur.

J'ajoute enfin que je suis contre les exclusions. Toutes les exclusions. Et que, même si les dirigeants lepénistes m'inspirent répugnance et mépris, je n'ai pas envie de voir les poids lourds de la politique repousser sur le côté de la route ceux qui gênent leur ascension. La gauche l'a fait plus souvent qu'à son tour ? C'est encore vrai. Mais on ferait bien, ici et là, de s'inquiéter du nombre croissant des abstentionnistes dans notre pays. Les politologues s'interrogent doctement sur cette énigme. Je crois, moi, que si tant d'électeurs préfèrent rester chez eux, c'est qu'ils en ont assez de n'être ni représentés ni entendus. A ceux-là aussi la proportionnelle conviendrait davantage. Elle leur rendrait leur voix. Et, avec leur voix, leur place dans la cité.

(1) « Le déshonneur de la proportionnelle » (*le Monde* du 7 mars).

▶ **Président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris.**

POLITIQUE

La préparation des élections régionales

Doubs : la polémique continue sur le passé de M. Goguillot-Gaucher

BESANÇON

de notre correspondant

M. Joseph Pinard, ancien député, conseiller général socialiste du Doubs, poursuit, avec l'appui de la municipalité de Besançon et de l'Union départementale des élus socialistes et républicains, sa campagne d'information sur le passé collaborationniste de M. Roland Goguillot, dit Gaucher, directeur de *National hebdo* et candidat lepéniste aux élections régionales dans le Doubs (*le Monde* du 7 mars). Le bulletin municipal, *Besançon, votre ville*, publie un *«supplément histoire»* réalisé avec le musée de la Résistance et de la déportation. Une série de conférences est prévue. La première sera donnée le 18 mars .

M. Pinard entend démontrer, extraits de presse à l'appui, que M. Goguillot-Gaucher a pris une part active à la propagation des idées nazies, non seulement en collaborant au *National Populaire*, journal qui trouvait trop mou le gouvernement de Vichy, mais encore en détenant une position de responsabilité au sein des Jeunesses nationales populaires de Marcel Déat. Dans le journal de Déat, *l'Oeuvre*, du 19 mars 1943, un entrefilet indiquait, par exemple : *«Notre camarade Roland Goguillot a présenté à Moulins le film* le Jeune Hitlérien*»*. La trace d'une copie de ce film de propagande tourné en 1933 aurait été retrouvée à Coblence et une projection pourrait avoir lieu à Besançon.

Le secrétaire départemental de la fédération RPR, M. Jean-Claude Duverget, second de la liste UPF, s'est dit persuadé que *«les électeurs trancheront pour préserver notre région d'une catastrophe morale et historique»*. M. Jean Michel, président de la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Franche-Comté et candidat aux régionales sur une liste divers droite, a proposé aux futurs élus du conseil régional *«de prendre par avance l'engagement, par respect de la dignité humaine, de quitter la salle de séance où, s'il est élu, l'ancien collaborateur des nazis prendra la parole en séance inaugurale comme doyen d'âge de l'assemblée»* .

CLAUDE FABERT

Selon le magazine «Stern»

M. Yvan Blot, dirigeant du Front national, a rencontré en 1990 à Munich un responsable néo-nazi

BERLIN

de notre correspondant

L'hebdomadaire allemand Stern publie, dans son édition du 12 mars, une photo de M. Yvan Blot, membre du bureau politique du Front national dont il est un élu européen, prise en 1990 à Munich au cours d'une conférence «révisionniste» sur le *«mensonge d'Auschwitz»*. M. Blot *pose sur le cliché à côté d'un jeune* responsable néo-nazi allemand, M. Ewald Althans, l'organisateur de la réunion.

Cette conférence a eu lieu le 19 novembre 1990 dans un grand hôtel de la capitale bavaroise. Elle faisait partie d'un cycle de rencontres consacrées par les révisionnistes au *«rapport Leuchter»*, du nom d'un ingénieur américain qui a tenté de prouver que l'utilisation de chambres à gaz dans les camps de concentration d'Auschwitz, de Birkenau et de Majdanek était un mensonge. M. Blot a nié, vendredi 13 mars, connaître M. Althans. Il a reconnu, en revanche, être allé plusieurs fois à Munich. *«C'était toujours à l'invitation de M. Neubauer qui a,* dit-il, *à plusieurs reprises, proclamé son opposition au nazisme.»*

Député européen du parti d'extrême droite allemand Republikaner (les Républicains), M. Harald Neubauer est un ancien du NPD, le grand parti d'extrême droite allemand des années 60-70. Il a été, plus tard, un des bras droits du président-fondateur du parti d'extrême droite Deutsche Volksunion (DVU), M. Gerhard Frey, le plus gros éditeur de revues et journaux d'extrême droite en Allemagne, qui flirtait volontiers à l'époque avec les milieux néo-nazis. M. Neubauer était, notamment, l'un des principaux rédacteurs du journal *Deutsche National Zeitung* (DNZ), qui ne cessait de mettre en cause la réalité de l'holocauste juif. Passé en 1983 aux Républicains de M. Franz Schönhuber, un ancien SS, il y avait amené bon nombre d'ex-adhérents du NPD, sur lesquels il s'est appuyé ensuite pour contester la ligne du fondateur, jugée trop modérée.

M. Evans, vingt-cinq ans, dirige à Munich un des multiples groupuscules de la nébuleuse néo-nazie allemande, Die Deutsche Jugendbildungswerk. Il appartient à la mouvance de l'ancien leader charismatique des milieux néo-nazis allemands des années 80, Michael Kühnen. *Mort du sida en avril 1991, cet ex-*lieutenant de la Bundeswehr avait purgé plusieurs années de prison pour ses activités extrémistes. Dans une interview publiée par le *Washington Post*, M. Althans affirme : *«Hitler est un héros pour moi. Il a ouvert la voie à une super-civilisation, le véritable paradis sur terre.»*

Officiellement, le Front national n'entretient de relations, en Allemagne, qu'avec le NPD et les Republikaner, représentés au Parlement européen. Le journaliste Hans Sarkowicz, auteur d'un récent ouvrage sur l'extrême droite en Allemagne (1), note que ses succès électoraux en France lui valent toutefois une large audience dans l'ensemble de la mouvance extrémiste outre-Rhin.

HENRI DE BRESSON

(1) Hans Sarkowicz et Thomas Assheuer : *Rechtsradikale in Deutschland. Die alte und die neue Rechte.*

Le renouvellement des conseils généraux

Pyrénées-Atlantiques : des affaires de familles

Le retrait de M. Henri Grenet (UDF-rad.), président du conseil général depuis 1985, aiguise les appétits. Les divisions de la famille gaulliste favorisent les ambitions des centristes, qui devront choisir entre M. Didier Borotra, maire de Biarritz, et M. François Bayrou, député, conseiller municipal de Pau.

BIARRITZ

de notre envoyé spécial

Si la politique dans les Pyrénées-Atlantiques est une drôle d'affaire, c'est peut-être parce qu'elle est une affaire de familles. Car, enfin, comment débrouiller cet écheveau de loyautés éternelles et de haines irréductibles sans recourir, un peu, *à la science généalogique? Cette* campagne, c'est, bien sûr, tel candidat qui se bat contre la crise du lait de brebis ou tel autre qui, selon des témoins, fait du *«porte-à-porte à vélo»* dans le village. C'est aussi des salles de chasseurs qui affichent complet et des candidats *«classiques» haranguant des bancs* clairsemés. Mais si, au fond, au-delà de la péripétie électorale, il ne s'agissait que de trois chroniques familiales imbriquées, enchevêtrées, où l'électeur serait convié, tel un notaire, à enregistrer l'acte de succession ?

La lignée des Inchauspé

La première de ces histoires met en scène M. Henri Grenet, maire de Bayonne depuis 1959, président (UDF) du conseil général sortant, mais qui, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, a décidé de passer la main. Chose rarissime dans ce département où fourmillent les complots, l'homme aura fait l'unanimité en sa faveur à force de pragmatisme et d'esprit d'ouverture. *«Exceptionnel!»*, *«étonnant!»*, s'enthousiasment ses amis. Même ses adversaires socialistes qualifient de *«remarquable»* cet ancien apprenti typographe devenu chirurgien. Mitterrandiste à l'époque de la FGDS, M. Grenet avait rejoint le camp centriste par hostilité au programme commun avec les communistes. Il a fait ses adieux, le 6 mars, au Parlement de Navarre, siège du conseil général, à Pau, la larme à l'œil tandis que les conseillers généraux lui offraient un plat d'argent et une carafe en cristal. Sur son canton de Bayonne-Est, il laisse un héritier, son fils, M. Jean Grenet, chirurgien exerçant dans sa propre clinique. Mais il s'est refusé à désigner un dauphin à la tête du département, car, dit-il, *«ce n'est pas mon style»*. Tous les appétits sont donc permis.

C'est là qu'intervient une seconde lignée, celle des Inchauspé. Aujourd'hui disparu, le père, Louis Inchauspé, fondateur de la banque du même nom, avait été président du conseil général de 1951 à 1960. Le fils, M. Michel Inchauspé, maire de Saint-Jean-Pied-de-Port, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a hérité de la banque et souhaiterait prolonger la filiation jusqu'à la la tête de l'assemblée. *«J'ai fait mes preuves de bon gestionnaire avec ma banque»*, plaide-t-il. Malheureusement pour lui, sa personnalité cristallise de solides inimitiés chez certains de ses «amis» du RPR, qui l'avaient déjà allègrement poignardé en 1988 en lui préférant M. Grenet.

Ces mêmes «amis» propagent aujourd'hui avec délectation la rumeur, reprise par la presse locale, selon laquelle M. Inchauspé aurait soumis à M. Grenet l'idée de créer un «département basque» spécifique, concept sulfureux s'il en est. Cet activisme en coulisse n'est pas pour déplaire à M. Jean Gougy, un cadre d'Elf-Aquitaine, secrétaire départemental du RPR et autre candidat déclaré à la présidence du Parlement de Navarre. *«C'est la haine entre eux»*, s'amuse-t-on à l'UDF. Après tout, n'est-ce pas M. Inchauspé lui-même qui aime à rappeler qu'*«en politique la trahison est la règle et la fidélité l'exception»*?

Mais on ne comprendrait rien à l'ambiance délétère qui règne dans les rangs du RPR des Pyrénées-Atlantiques sans se référer à la troisième saga familiale, celle des Marie. La bataille des élections municipales anticipées de Biarritz de mars 1991, qui avait vu s'affronter le maire RPR d'alors, M. Bernard Marie, et son premier *adjoint UDF-CDS, M. Didier* Borotra, vainqueur final du duel, avait déjà ouvert des plaies béantes au sein de la droite locale. L'entrée en scène de la fille de l'ancien maire, Mme Michèle Alliot-Marie, n'avait pas peu contribué à attiser les passions. Sa philippique contre M. Borotra, ravalé au rang d'un *«sous-Durieux local»*, avait même mis le feu aux poudres. Bien en cour à la Rue de Lille, siège du RPR à Paris, l'ancienne secrétaire d'Etat aux universités entre 1986 et 1988 indispose quelque peu sur la côte basque, où ses adversaires la dépeignent sous les traits d'une apparatchik parisienne cherchant à imposer ses choix. *«C'est un peu l'image dont souffrent tous les députés»*, souligne-t-elle.

Dernier éclat de campagne en date, M. Jean-Claude Leclerc-d'Orléac, conseiller régional RPR, évincé de la liste UPF pour le scrutin régional, a rejoint un candidat CNI pour constituer une liste divers droite. N'ayant pas de mots assez durs contre Mme Alliot-Marie, M. Leclerc-d'Orléac se réclame du soutien de la majeure partie du RPR du secteur de Bayonne-Anglet-Bidache.

L'UDF requinquée

Le sourire gourmand, l'UDF contemple ces guerres intestines qui minent *la citadelle gaulliste*. Après avoir perdu depuis 1989 Saint-Jean-de-Luz et Biarritz, le RPR ne contrôle plus aujourd'hui aucune commune d'importance sur la côte basque, laissant le champ libre à une UDF requinquée après une difficile traversée du désert. *«Je ne mettrai pas le ver dans le fruit parce que je suis fier de ce fruit»*, avertit M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, candidat à la présidence de l'assemblée départementale, mais soucieux de ne pas se heurter à *M. Borotra, qui laisse encore planer* l'incertitude. *«S'il choisit d'y aller, je me désengage»*, ajoute-t-il dans une grande ferveur consensuelle. En fait, M. Borotra pourrait bien succomber aux sirènes sénatoriales lors du renouvellement de septembre prochain, et donc laisser M. Bayrou seul en piste.

C'est à ce stade que se joue une dernière scène de famille, mais celle-ci d'un autre type, puisqu'elle met aux prises les Béarnais et les Basques, réunis par le hasard des découpages au sein d'un même foyer administratif. Quoi donc de commun entre les premiers, protestants, penchant à gauche et adossés à la montagne, et les seconds, catholiques, tenus pas la droite et ouverts sur la mer? Suffisamment peu de choses pour que le Parle*ment de Navarre bruisse de leurs* escarmouches feutrées et courtoises. Les Béarnais, qui ont perdu la présidence de l'assemblée depuis 1976, sont impatients de la reconquérir. Leur résolution est telle que les socialistes béarnais se disent prêts à plébisciter un candidat béarnais de droite. Cela laisse donc deux postulants du cru bien placés, MM. Gougy (RPR) et Bayrou (UDF). A moins que, dans un dernier défi à l'entendement, de nouvelles querelles de familles ne viennent tout embrouiller.

FRÉDÉRIC BOBIN

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Allons, enfants de l'Europe métisse

UN grand sujet, une pensée forte servie par une vigueur dans l'écriture allant parfois jusqu'à la violence, un anticonformisme érudit, cela donne un livre passionné et pas*sionnant, l'un des plus excitants* pour l'esprit que cette chronique ait eu l'occasion d'accueillir. Disons-le tout net : quiconque, désormais, nous parlera de l'Europe devra avoir lu *Nous, peuple européen*, de Robert Lafont. Ce ne *sera pas forcément* pour se mettre d'accord en tout ou pour approuver sur toute la ligne les démonstrations et conclusions de l'auteur, mais, au moins, aura-t-on pris la mesure des pesanteurs idéologiques, nationales, culturelles qui nous empêchaient de penser plus librement, plus largement, l'avenir de l'Europe.

Robert Lafont n'invente rien : il se sert différemment des matériaux communs aux histoires européennes. Il en propose une lecture et une synthèse nouvelles à partir de concepts qui révèlent des enchaînements, des dynamiques, des fractures plus ou moins occultés jusqu'alors, au niveau du moins où la diffusion de la culture contribue à façonner les mentalités collectives.

Notre explorateur s'intéresse plus aux peuples qu'aux nations, aux espaces qu'aux territoires, aux durées qu'aux dates. Sur la carte, il voit moins le réseau mouvant des frontières que ces grands ensembles que sont l'Europe des plaines, *«de la steppe, de la horde et de la yourte»*, au-dessus des Carpates et des Alpes, et, en dessous, l'Europe méridionale et méditerranéenne, celle de *«la rame, de la voile, des villes et du cadastre»*; plus loin dans le temps, il perçoit l'émergence de l'Europe des terres extérieures, les îles et le nord-ouest du continent. Il observe les points de passage obligé des grandes invasions et migrations et note que la territorialisation de ces espaces en systèmes étatiques n'a obéi qu'à l'arbitraire des volontés de conquête et des ambitions hégémoniques.

S'il s'interroge sur le peuplement et la civilisation, il en rappelle les origines indo-européennes et sémitiques, celles-ci plus occultées que celles-là. L'Europe, dit-il, fut d'abord celte, puis grecque par son paysage bâti, sa langue commune et son organisation politique. Grecque, c'est-à-dire héritière de l'Egypte. La prétendue pureté aryenne doit assumer le miracle grec et ses sources. *«Derrière les Phéniciens et les Egyptiens, il y a les Juifs. Le modèle aryen invalide globalement l'apport sémitique à la culture. Il faut enseigner la Grèce aux Européens. Mais la Grèce métisse»*, écrit-il.

Ainsi, nous, enfants du peuple européen, sommes, bien avant les tentatives nationales d'enfermement ethnique, celtes, goths, slaves, vikings, normands, grecs, juifs et même arabes, si l'on considère, *rappelle l'auteur*, qui ne nous épargne rien, qu'une *«civilisation doublement sémite s'établit pendant un demi-millénaire entre la Syrie et Saragosse; doublement héritière des messages de l'Orient ancien et de la pensée grecque. Ce fut Sépharad, l'une des plus grandes chances culturelles que le continent et la Méditerranée aient eues ensemble»*. Cela aussi a été occulté : le fanatisme du christianisme a dépassé celui du peuple élu et a affronté celui de l'Islam, le Dieu unique des religions du Livre n'ayant pas rassemblé dans une seule foi les mêmes fidèles.

Que nous apprend l'Histoire, sinon que les territoires politiques se sont dessinés selon deux modèles interchangeables, celui de l'Etat-royaume (puis Etat-nation), celui de l'empire, au mépris des hommes et, souvent, de leurs plus belles idées? La Révolution française a commencé à trahir son rêve universaliste avec l'aventure napoléonienne et *«la fin de la seconde guerre mondiale a porté jusqu'à l'absurde le vieux système des partages territoriaux entre souverains»*. On ne saurait dire, en effet, que les arrangements de Yalta aient été soumis à l'approbation démocratique des peuples concernés.

Du passé revisité dans ses perspectives longues, du présent bouleversé (ce qui se passe par exemple dans *«l'irrationnelle Yougoslavie»*), Robert Lafont invite ses lecteurs à tirer quelques leçons. Le moment n'est-il pas venu, demande-t-il, de restructurer *nos espaces? Il voit naître ou* renaître une Europe danubienne; une autre lui paraît occuper l'arc méditerranéen de Carthagène à Palerme; une troisième se dessine autour de Bruxelles comme une couronne urbaine englobant Londres, Paris, Cologne, Francfort, Stuttgart, Amsterdam. L'Allemagne lui semble, en raison de sa structure fédérale, surtout si elle s'oriente vers le confédéralisme et se garde de tout pangermanisme, s'affirmer comme le laboratoire d'une citoyenneté européenne.

A ses yeux, la région reste *«la circonscription la plus moderne pour répondre au critère de rentabilisation des opérations sociales»*. La logique de cette dynamique, déjà inscrite dans le meilleur de l'action de la CEE et du *Conseil de l'Europe*, pousse au déclin des pouvoirs étatiques au profit d'une *«fédération d'autonomies régionales»* et à l'émergence de l'homme européen *«déterritorialisé»*, libre de vivre où il l'entend, avec partout les mêmes droits, sans avoir à renier ou à figer son identité culturelle. Cela vaut, bien sûr, pour les immigrés, le problème n'étant pas de tolérer l'immigration, mais de l'encourager, puisque *«le mouvement des populations doit remplacer le renouvellement sur place des générations»*.

Eh oui, l'Europe métissée dont nous avons hérité sans toujours le savoir doit continuer à se métisser encore en s'ouvrant, en l'occurrence, aux apports démographiques du Sud! La survie de l'identité européenne n'est pas dans le refus de l'autre, comme ce fut trop souvent le cas et comme on tente aujourd'hui de le faire croire au nom d'une conception restrictive de la différence, mais dans son acceptation. C'est ce à quoi nous appelle, selon Robert Lafont, *«le service raisonnable de l'utopie, cet humanisme de la politique»*.

Cependant, si l'on revient à la réalité, on mesure avec l'étude de Jean Labasse, qui, prévient l'auteur, *«relève de la géographie tout court»*, combien est grande l'hétérogénéité des territoires administratifs de la partie de l'Europe *actuellement la plus intégrée*. En supposant que les Etats s'effacent dans l'organisation de la CEE et en tenant compte de l'apport récent de l'ex-Allemagne de l'Est, il faudrait décompter cent soixante-treize partenaires régionaux, de niveaux très différents. Et un sérieux remembrement serait nécessaire pour parvenir, autour des grandes métropoles, à une cinquantaine de régions de taille comparable. Encore faudrait-il que les Etats concernés se prêtent à de telles réformes...

► ***Nous, peuple européen*, de Robert Lafont. Edition Kimé, 264 pages, 145 F.**

► ***L'Europe des régions*, de Jean Labasse. Flammarion, 432 pages, 170 F.**

Indre : M. Laignel à l'assaut de la présidence

CHATEAUROUX

de notre correspondant

Le PS n'a que deux sièges à gagner pour retrouver la présidence du conseil général, que M. André Laignel, maire d'Issoudun, secrétaire d'Etat à la ville et à l'aménagement du territoire, a occupée de 1979 à 1985. La majorité, qui a porté en 1985 à la tête de l'assemblée départementale M. Daniel Bernardet, sénateur (Un. cent.), ancien maire de Châteauroux, dispose en effet de quinze sièges face aux onze que tient le PS, mais en cas d'égalité (treize contre treize) c'est M. Aymar Boulade-Périgois, PS, conseiller général du canton de Neuvy-Saint-Sépulchre et doyen d'âge, qui serait élu président.

Une «campagne de ministre»

M. André Laignel, dont le mandat de conseiller général d'Issoudun-Sud n'est pas renouvelable, mène donc une *«campagne de ministre»* pour tenter de faire basculer la majorité. Dans une lettre *adressée «aux habitants de l'Indre»*, il dresse un bilan très négatif de l'action menée par la droite et assure : *«Pour l'Indre, je peux faire aussi bien qu'à Issoudun.»* A Issoudun, précisément, M. Michel Rocard est venu inaugurer, vendredi 13 mars, le nouvel hôtel de ville, rendant hommage à M. Laignel, qu'il a qualifié d'homme *«rude, de clarté intellectuelle et de socialisme fort»*.

Le secrétaire d'Etat propose dans sa lettre trente mesures pour redresser le département et dix pour le développer. Mesures annoncées une à une au cours de la campagne par M. Laignel sous sa casquette ministérielle. Ainsi a-t-il promis plus de 15 millions de francs de subventions de l'Etat par le biais du FIDAR (Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural) pour soutenir vingt-quatre projets économiques dans le département.

Pendant ce temps, M. Bernardet, qui se représente à Châteauroux-Ouest, où il affrontera M. Jacques Boisard, adjoint (PS) au maire de Châteauroux, vante le bilan de son *mandat*, qu'il juge *«très positif»*, et organise des banquets pour rencontrer ses administrés. Ainsi, autour d'un plat de petit salé aux lentilles, a-t-il reçu le soutien de M. René Monory, sénateur de la Vienne, maire de Loudun. Au cours de ce meeting, M. Bernardet n'a pas ménagé le maire d'Issoudun. *«Il était temps que M. Laignel se réveille après onze ans de pouvoir»*, a-t-il lancé.

Malgré ce *«réveil»*, les chances de la gauche demeurent hypothétiques.

P. L.

Le Monde

HEURES LOCALES

Sotteville n'oublie pas son passé

Une commune de l'agglomération rouennaise tente de s'appuyer sur les personnes âgées pour renforcer les liens entre les générations

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

de notre envoyée spéciale

IL y a des maisons, des ruelles et même des quartiers qui s'emparent à jamais d'un bout de votre âme et qui, dès que vous les approchez, réveillent en vous des parfums d'enfance. Seuls quelques élus perçoivent leurs ondes. Pour les autres, la maison, la ruelle, le quartier ne sont que pierre, goudron et béton.

Il en est ainsi de Sotteville-lès-Rouen. Laissez un Sottevillais vous raconter sa ville, il vous offre une saga dans laquelle la compagnie des chemins de fer et les industries textiles jouèrent les premiers rôles. Où il est un peu question de corporatisme et beaucoup de solidarité. De fêtes, d'un théâtre bondé et de salles de cinéma faisant pâlir de jalousie les voisins Rouennais, envieux d'équipements qu'ils ne possédaient pas encore. Dans son ouvrage *Histoire de l'agglomération rouennaise*, Guy Pessiot évoque ainsi Le Voltaire, rue Pierre-Corneille, *« le plus célèbre cinéma de la rive gauche. On y venait de Saint-Sever et même de la rive droite de la Seine. Le 5 novembre 1948 il est le premier cinéma à être reconstruit sur l'agglomération, la clientèle ne lui fait pas défaut »* (1).

Car la ville a aussi connu la guerre. L'arrivée du chemin de fer en 1843 avait transformé la commune en cité des cheminots, *« les bombardements de 1944 en ont fait une ville martyre »*. Guy Pessiot souligne que la gare de triage de Sotteville a joué un rôle important pour l'armée allemande pendant l'Occupation, *« la rendre inutilisable fut un objectif constant des armées alliées qui en firent la cible numéro un de leurs bombardements en Normandie »*. Les bombardements ont fait près de sept cent cinquante morts dans la population. Les vingt mille bombes qui se sont abattues dans la nuit du 18 au 19 avril sur l'agglomération ont provoqué un *« véritable cauchemar »*. Des maisons éventrées, une ville désarticulée, des habitants en fuite (2). Des images qui restent profondément gravées dans les mémoires des survivants. Des souvenirs qui expliquent l'attachement à une ville martyre, qui expliquent aussi l'importance de la reconstruction. Selon un rapport de l'architecte Marcel Lods, réalisé en 1945 pour le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, *« la ville est totalement détruite pour un tiers, et endommagée pour un second tiers »*.

Un quart de la population a plus de soixante ans

Le visiteur ne sait que voir le Sotteville d'aujourd'hui. Une commune de la banlieue rouennaise, ni belle ni laide. Plutôt agréable avec ses petits pavillons de brique rouge et ses immeubles modestes, peut-être un peu froide avec ses centres commerciaux impersonnels. Pourtant la magie continue d'opérer.

Les anciens qui n'ont jamais vendu leur maison ou leur appartement reviennent au pays. Les jeunes eux aussi voudraient bien s'y établir mais le manque de logements les force à refluer vers les communes voisines, à franchir la Seine pour gagner Rouen et acculent Sotteville à son passé. Un quart de la population a plus de soixante ans. Pour le meilleur ou pour le pire.

Aux yeux de Pierre Bourguignon, député socialiste, Rouennais de naissance, Sottevillais d'adoption, sociologue de formation, le pire était certainement l'état de léthargie dans lequel il a découvert la ville, les habitants et les structures, lors de son élection à la mairie, en 1989. Le temps, depuis vingt ans, avait suspendu son vol.

Le meilleur devrait consister, toujours dans l'esprit de Pierre Bourguignon, à puiser dans le passé des raisons d'avenir et à redonner à la ville une identité. Réveiller les hommes et les femmes en ramenant, par exemple, le théâtre, le cinéma et la musique dont ils étaient tellement friands, aux temps passés. Retrouver des lieux aussi magiques comme le furent l'Eldorado, le théâtre de la place Voltaire, ou le Trianon, un cinéma qui a fait les beaux jours de l'avenue du 14-juillet. S'appuyer sur les anciens pour vivifier les liens entre les générations.

Le Festival des arts de la rue donne à nouveau, depuis 1990, l'aubade à juin, trois jours durant. La salle du Trianon, devenue municipale, a été toilettée et rajeunie. Elle accueille tour à tour jazz, théâtre, opéra, et depuis quelques mois une troupe de comédiens permanents y a élu domicile. Les maisons de retraite et les foyers, hier encore recroquevillés sur eux-mêmes, ouvrent leurs portes, accueillent enfin une animatrice, vibrent au rythme de la gymnastique d'entretien et s'apprêtent à faire peau neuve. D'une façon générale, le vent municipal souffle pour que les pensionnaires deviennent des sujets. Les règlements intérieurs des foyers, dépoussiérés, admettent enfin les amis les bêtes.

Les jeunes retraités, dotés d'un conseiller municipal chargé de veiller à leur bien-être, lisent des histoires aux enfants, aident aux devoirs, animent les soirées, apportent leur savoir-faire au Centre d'initiatives des (multiples) associations sottevillaises.

Le respect de l'autre

Charlie Chaplin aurait dit *« sous prétexte que je vieillis, il y en a qui croient que je suis vieux »*. M. Bernard Lawlay, adjoint chargé des affaires sociales et de la santé lui en rend grâce. Lui-même, médecin à la retraite, sait que vieillir n'est pas synonyme d'incapacité (3). Il refuse le conditionnement du regard des autres.

De même, à la nouvelle formule nationale *« maintien des personnes âgées, à domicile, le plus longtemps possible »*, la municipalité préfère celle moins passéiste de *« maintien dans la vie sociale active »*, indépendamment du lieu d'habitation. Les paroles deviennent progressivement actes. Rien dans le spectaculaire. Plutôt dans le respect de l'autre.

La sempiternelle sortie annuelle, au bord de la mer à Trouville, pour les plus de soixante-cinq ans, s'est muée en voyage thématique : croisière sur la Seine, périple au mémorial de la paix. Les anciens ont aussi eu le loisir de longer en bus le futur trajet du tramway-métro de l'agglomération, qui doit traverser Sotteville en 1994 et où sont prévus trois stations. Ils ont aussi eu tout loisir de poser les questions qu'ils souhaitaient à des spécialistes des transports en commun. Ils ont ainsi appris que tout était prévu pour faciliter l'accès aux personnes ayant des difficultés à se mouvoir.

Le réseau de bus se redonne lui aussi une jeunesse, se modernise, s'adapte. Sotteville-lès-Rouen doit bénéficier prochainement, comme les autres communes du SIVOM de l'agglomération rouennaise, d'autobus équipés de plancher bas pouvant s'incliner permettant un accès plus facile aux personnes à mobilité réduite (*le Monde* daté 1 et 2 mars).

L'histoire de l'installation du système de « télérelation » illustre l'esprit de solidarité que l'équipe à la mairie souhaite développer. Solidarité familiale, communale et intercommunale. La sécurité des personnes âgées isolées figurant parmi les principales préoccupations des familles, la mairie s'est saisie du dossier. Elle aurait pu se contenter de choisir une des multiples sociétés qui, aujourd'hui, inondent le marché de la téléalarme et louer ses services. Elle a préféré innover, trouver une formule moins onéreuse et surtout plus personnalisée.

La télérelation est née de cette volonté. La personne sous surveillance porte en permanence sur elle un collier ou un bracelet dont elle déclenche le système d'alerte en cas de danger. Ce système fait un premier numéro de téléphone correspondant à celui d'un membre de la famille ou d'un ami. En cas de non-réponse, un deuxième numéro (toujours celui d'un proche) est formé. En cas d'échec, un troisième. Si, décidément, personne ne décroche, l'appel aboutit au numéro du centre d'urgence à Rouen.

Une démarche inhabituelle

Pour limiter le coût de l'installation, le maire de Sotteville a cherché dès le début à associer au projet des communes voisines. La démarche, inhabituelle dans ce bout de France où les villes ont pris l'habitude de ne conjuguer qu'au singulier a ralenti d'un an le processus. Mais, finalement, cinq communes, parmi la trentaine que compte le SIVOM, se sont jointes à Sotteville-lès-Rouen pour créer, en septembre 1991, l'association Rive sud tranquille et solidaire, qui gère l'opération.

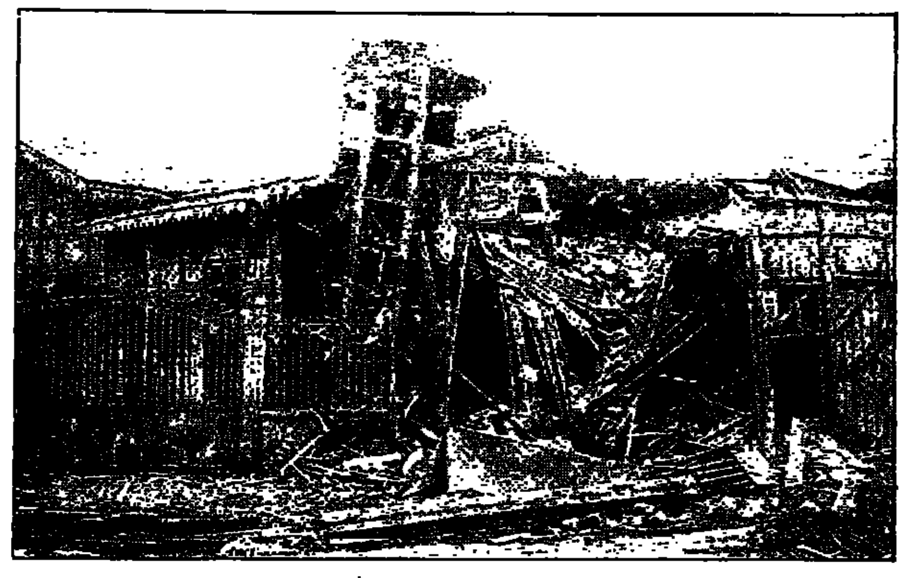
Avec obstination Pierre Bourguignon poursuit son action pour que tous les habitants *« vivent bien à Sotteville »*. Pour que sa ville se modernise sans oublier son passé, pour qu'elle ne perde jamais cette mémoire constituée par *« ses anciens »*.

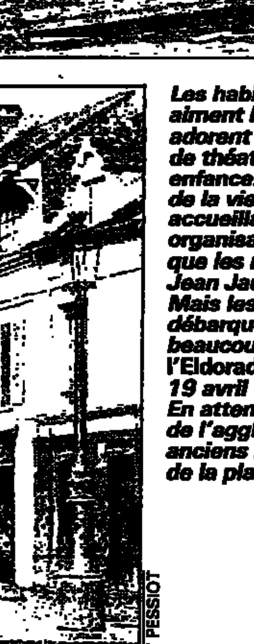
CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Le premier tome de l'*Histoire de l'agglomération rouennaise* est consacré à la rive gauche. En près de 300 pages et grâce à des centaines de photos anciennes ou de cartes postales Guy Pessiot raconte l'histoire d'une banlieue *« mal-aimée, parce que les Rouennais aisés de la rive droite hésitent à passer les ponts »*. Editions du P'tit Normand, 18, rue Amiral-Cécille, 76178 Rouen Cedex. Tel (16) 35-73-83-00.

(2) La ville comptait, en 1939, 35 000 habitants, 14 000 en 1944. Elle ne franchit pas encore le cap des 30 000 en 1992.

(3) On estime que la grande dépendance touche une personne de plus de soixante-quinze ans sur dix.





PHOTOS GUY PESSIOT

Les habitants de Sotteville-lès-Rouen aiment leur commune. Les anciens adorent parler des fêtes et des salles de théâtre qui ont marqué leur enfance. Exemple l'Eldorado, haut lieu de la vie locale au début du siècle, qui accueillait aussi bien le Cercle lyrique, organisateur d'une revue populaire, que les meetings où se succédaient Jean Jaurès ou Léon Blum.
Mais les bombes, précédant le débarquement allié, ont détruit beaucoup de ces salles (ci-dessus l'Eldorado après le bombardement du 19 avril 1944).
En attendant le futur tramway-métro de l'agglomération rouennaise, les anciens retrouvent les cartes postales de la place de la Liberté avec ses rails.

La grogne des Parisiens

LES candidats franciliens aux élections régionales vont faire connaissance avec le CLAQ. Ils vont en effet recevoir ces jours-ci le questionnaire que les représentants des soixante groupes adhérents au Comité de liaison des associations de quartier (CLAQ) ont concocté après deux jours de travail, les 7 et 8 mars à Paris (1).

A travers ce questionnaire, les sortants vont s'apercevoir que leur politique est mise en pièces. Sont-ils d'accord pour stopper toute expulsion de squatters, pour renoncer à la densification de l'agglomération, pour faire démolir les immeubles illégalement construits, pour abandonner les axes rouges et la multiplication des parkings, pour arrêter la croissance démographique de l'Ile-de-France ? Evidemment non. C'est pourtant ce qu'attendent des futurs élus les militants de quartier, exaspérés par ce qu'ils appellent *« le tout-béton et le tout-bagnole »*.

Cette grogne rappellera au maire de Paris, M. Jacques Chirac, l'ambiance des années 70. Lorsqu'il est arrivé à l'hôtel de ville de la capitale, pour répondre à la pression de l'opinion, il avait annoncé son intention de réviser toutes les ZAC et de renoncer aux tours les plus agressives. Décidément, les Parisiens, qu'il croyait avoir séduits, sont incorrigibles.

Décentralisation et contre-pouvoirs

Observé un peu partout, le bourgeonnement des comités de quartier et des associations de défense des habitants est la conséquence de la décentralisation, qui a transféré de l'Etat aux maires la maîtrise de l'aménagement urbain.

Il y a dix-huit ans, lors des élections présidentielles, le mouvement associatif questionnait ceux qui aspiraient à devenir chef de l'Etat. Aujourd'hui, les représentants de ces organisations interpellent les futurs conseillers régionaux. Demain, ils se feront à nouveau entendre lors des élections municipales.

Ce qui a changé en cette fin de siècle, c'est que ces « contestataires de l'environnement » sont maintenant soutenus par des magistrats devenus intraitables sur le chapitre de l'urbanisme. Grisés par la liberté que les lois de décentralisation leur ont accordée, au point d'être accusés de devenir parfois de petits féodaux, les élus locaux devraient se souvenir qu'en démocratie tout pouvoir sécrète, tôt ou tard, ses contre-pouvoirs.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) CLAQ : 11, rue Saint-Martin, 75004 Paris.

Barèges corrige son image

En association avec sa voisine La Mongie, la station des Hautes-Pyrénées essaye de retrouver sa place parmi les sites de sports d'hiver

TARBES

de notre correspondant

COMMENT une station qui était la première des Pyrénées il y a cinquante ans, au moment où elle avait une vocation pré-olympique, a-t-elle pu faire un tel saut en arrière et glisser dans le peloton de queue des sites de sports d'hiver du massif ? Cette question, on se la pose aujourd'hui à Barèges, petit village montagnard des Hautes-Pyrénées, niché au pied du légendaire col du Tourmalet et du pic de Midi de Bigorre.

L'équipe municipale, mise en place en octobre 1991, dans sa radiographie, ne cherche pas les causes, mais plutôt des remèdes à cette mise en hibernation chronique. Une gestion autarcique, l'absence de politique d'investissements, de tout dynamisme étranger, le particularisme des fonds de vallée, ont été autant d'obstacles au développement de Barèges. Mais c'est surtout, à une époque extrêmement médiatisée, le manque de communication qui a fait défaut à l'ancienne perle des Pyrénées afin qu'elle maintienne et améliore son statut économique et touristique.

Un haut-lieu du pyrénéisme

Aujourd'hui, la station-village est consciente qu'elle doit redorer son image, ce qu'elle s'engage à faire sous l'impulsion de ses nouveaux élus. Des travaux de restructuration du réseau routier, nécessaires pour mieux desservir certains sites de la station ont été engagés, notamment sur le plateau de Lienz, où l'accueillante auberge « Chez Louisette », au pied de l'Ayré représente un haut lieu du pyrénéisme. La signalétique des pistes de ski doit être améliorée, le funiculaire risque de reprendre du service, et la station va enfin retrouver une âme et une identité. Barèges cherche surtout un repositionnement dans le concert des stations pyrénéennes en association avec sa voisine, La Mongie.

Tout système de développement individualisé paraît aujourd'hui inconcevable entre ces deux stations et serait une source de déséquilibre pour leur domaine skiable.

Ces efforts, Barèges entend les diversifier d'une manière bi-annuelle en accentuant la promotion de ses autres activités d'été : les thermes, le centre national de parapente et les promenades dans les lacs de montagne. De nouveaux refuges devraient être construits dans le secteur du massif du Néouvielle, un éperon rocheux très prisé des randonneurs, à proximité du Parc national des Pyrénées. C'est surtout au niveau des mentalités que les responsables de Barèges veulent corriger quelques clichés. La communication passe par cette réalisation.

JEAN-JACQUES ROLLAT

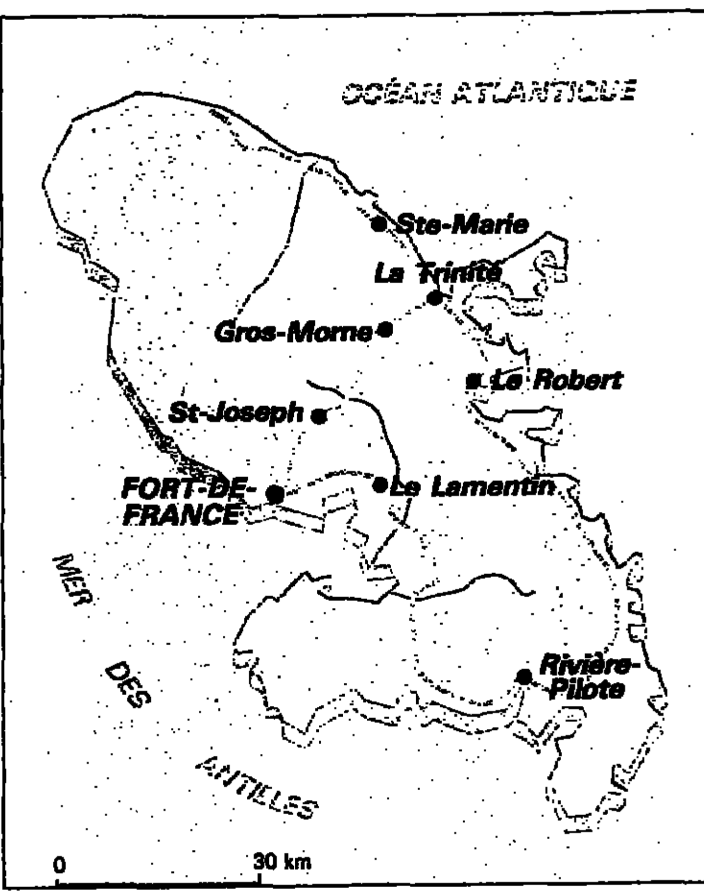
LA MARTINIQUE : les « Français de France »

Un statut spécifique

Les quatre départements d'outre-mer (la Réunion, la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique) sont régis par un régime administratif particulier.

La loi du 31 décembre 1982 les a en effet érigés en régions monodépartementales après le refus du Conseil constitutionnel d'accepter l'institution d'une assemblée unique dans chacune de ces anciennes colonies.

Sur le même territoire se juxtaposent donc deux assemblées, le conseil général et le conseil régional.



Préfecture :
Fort-de-France
Superficie :
1 106 km²
Population :
359 572 habitants
***Principales* agglomérations :**
Fort-de-France
(100 663) habitants)
Rivière-Pilote
(11 261 habitants)
La Trinité
(10 330 habitants)
Le Marin
(6 111 *habitants)*

FORT-DE-FRANCE

de notre correspondant

FAUT-IL le pleurer ? L'autonomisme, ce vieil espoir de troisième voie entre le chemin aliénant de l'assimilation pure et simple de l'ancienne colonie à la métropole, dans le moule de la départementalisation, et le sentier antique de l'indépendantisme, encombré d'illusions, ne fait plus recette sur la scène politique martiniquaise.

Les héritiers de M. Aimé Césaire, le maire-poète de Fort-de-France, député apparenté socialiste, n'y croient plus eux-mêmes. Leur Parti progressiste martiniquais – le fameux PPM – s'est banalement converti au régionalisme. Le Parti communiste martiniquais lui-même a renoncé à cette lune.

Ici, désormais, qu'ils se situent à gauche ou à droite, les partis traditionnels réclament tous, au fond, la même chose : davantage de pouvoirs pour les élus locaux, mais sans remise en cause du cadre institutionnel de la République française.

Voici venu le temps du consensus *tricolore. Car, au même* moment, le départementalisme n'est plus tout à fait, lui non plus, ce qu'il était. Ses tenants ont mis, eux aussi, de l'eau dans leur punch. Il n'y a plus personne pour entonner l'ancien slogan réducteur qui se bornait à clamer : *« Vive la France, un point c'est tout ! »* Et si, paradoxalement, on compte quatre listes indépendantistes sur les quinze en présence dans la compétition régionale du 22 mars, cela tend plus à confirmer le désarroi général qu'une véritable poussée séparatiste.

La banane menacée de mort

Aux Antilles, où le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen n'a pas été en mesure de trouver assez de volontaires pour participer à la course, les formes de vote protestataire qui s'expriment, en métropole, en faveur du Front national trouvent un exutoire dans ces listes du *« camp patriotique »* parce qu'elles mêlent, à l'image du maire de Rivière-Pilote, M. Alfred Marie-Jeanne, père du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), le culte de l'identité à celui de l'intransigeance dans la pratique des revendications.

Tous régionalistes donc, hors les chapelles indépendantistes, qui espèrent ainsi rassembler les déçus

LA GUADELOUPE : le lourd handicap de la dette

POINTE-A-PITRE

de notre correspondant

LA chaleur moite, les embouteillages, la foule des doudous endimanchées et les petits vendeurs à la sauvette ne peuvent faire oublier les handicaps légendaires de ce département français d'Amérique. Quatre fois moins grande que le Gers et deux fois plus peuplée, l'île cumule beaucoup d'inconvénients.

Ceux d'un petit pays isolé, en retard de développement : marché trop étroit pour la production de masse, éloignement, manque de matières premières et d'industries de biens d'équipement, pénurie de techniciens... obligent les entrepreneurs à conserver des stocks coûteux. Et ceux d'un pays presque trop développé pour son environnement : coût élevé de la main-d'œuvre, des services, des transports, des matières premières, des équipements, climat social difficile, tracasseries douanières et administratives.

Déclin du sucre

Malgré une maîtrise de l'inflation (+3 %) et une stabilité apparente du chômage (31,3 % de la population active selon le dernier recensement), le ralentissement de l'activité économique, constaté fin 1990, s'est accentué. Les collectivités locales, locomotives traditionnelles de l'économie, devaient en fin d'année 800 millions de francs aux entreprises du bâtiment et des travaux publics. Au premier rang des débiteurs figure la région (pour 335 millions), qui a déjà été *contrainte en fin d'année* de réduire ses investissements, puis les communes (pour 220 millions) et le département (pour 100 millions).

Le secteur des services et de la distribution a lui aussi connu de sérieuses difficultés dues à des insuffisances dans la gestion et à un endettement trop élevé. Celui des matériaux de construction a, en revanche, continué à être dopé par les investissements privés défiscalisables. C'est ainsi que la production de ciment a augmenté de 4,5 % ; la consommation ayant atteint le niveau record de 800 kilos par an et par habitant.

L'industrie sucrière a vu s'accélérer son déclin. Malgré la fermeture d'une usine en 1991, elle a continué à accumuler des déficits, couverts par des collectivités locales. A l'origine de ce déficit on trouve le vieillissement des équipements et surtout l'effondrement constant des surfaces plantées en canne qui ne couvrent plus que 16 000 hectares, cultivés par 7 500 exploitants, au lieu de 20 000 hectares en 1980. En 1992, cette situation devrait aboutir à un déficit supplémentaire de 230 millions de francs ou à la fermeture d'une des trois usines encore en activité, avec un déficit supplémentaire de 100 millions.

La reprise de la production bananière a dépassé les prévisions sans atteindre cependant le quota alloué sur le marché métropolitain. L'essentiel des efforts a porté sur l'amélioration de la qualité des fruits, mais les 2 800 planteurs de bananes redoutent les conséquences du marché unique européen pour une production dont le caractère « communautaire » n'est toujours pas reconnu. Les essais de diversification de cultures pour l'exportation, comme le melon, ont souffert de la fermeture de certains marchés.

Les agriculteurs guadeloupéens – 75 % des exploitations disposent de moins de 3 hectares – ne peuvent se tourner vers un marché intérieur qui est encore trop restreint et sur lequel les produits importés bénéficient encore d'une certaine prime : ils sont vendus à *des prix très attractifs et procurent* aux importateurs des marges intéressantes.

Longtemps sensible, épisodiquement, aux velléités indépendantistes, la Guadeloupe commence à se faire à son mariage de raison avec la métropole, sans rien renier pour autant de ses particularismes dans la gestion des fonds publics.

Le cyclone Hugo, qui a ravagé la Guadeloupe en septembre 1989, a sinistré 50 000 familles, mais a aussi montré l'importance de la solidarité nationale et de l'effort financier consenti par le gouvernement pour la reconstruction de l'île. Paradoxalement cette catastrophe semble avoir ainsi porté – peut-être provisoirement – un coup à la crédibilité de la revendication indépendantiste dans l'opinion.

Les évolutions politiques en Europe de l'Est ont fait le reste. Depuis trois ans, les militants de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG) qui quittent l'organisation n'ont plus mauvaise conscience *« d'avoir trahi »*. Ils rendent publiques leurs démissions, soit qu'ils reprochent à l'UPLG de s'être affadie, soit qu'ils lui en veulent de n'avoir pas évolué assez vite et assez tôt. *« Les préoccupations des gens tiennent d'abord à l'amélioration de leur vie quotidienne et à la résolution de problèmes réels »*, affirme M. Maurice Arconte, ancien trésorier de l'UPLG, tout en soulignant la nécessité d'une évolution statutaire.

Un débat s'était ouvert lors de la création, en 1972, de l'établissement public régional, entre partisans – alors fort peu nombreux en Guadeloupe – et adversaires d'une « grande région Antilles-Guyane ». Dix ans plus tard, les passions s'étaient accrues quand le gouvernement, soutenu localement par l'ensemble des partis de gauche, *avait voulu instaurer* dans les régions mono-départementales d'outre-mer une assemblée unique, disposant des compétences réunies des conseils général et régional.

La droite locale n'y avait vu qu'*« un premier pas vers l'indépendance »* tandis que, à Paris, l'opposition parlementaire avait profité de l'occasion pour reprocher au gouvernement de *« chercher à brader l'outre-mer »*. Saisi par l'opposition, le Conseil constitutionnel avait censuré le projet d'assemblée unique, imposant ainsi une stricte cohabitation territoriale entre le conseil général et un conseil régional où les partis politiques guadeloupéens se sont contentés de caser leurs seconds couteaux.

Après dix ans de conflits entre le conseil général et le conseil régional – même quand leur majorité appartenait dans les deux cas au PS, – la plupart des responsables politiques locaux, de Mme Lucette Michaux-Chevry (RPR) à M. Roland Thésauros (UPLG) en passant par les communistes, dissidents ou orthodoxes, se prononcent pour une assemblée unique.

Personne n'ose cependant évoquer à nouveau l'idée d'une « grande région » Antilles-Guyane, sauf, très discrètement, certains milieux patronaux sensibles au fait que chacun des DOM constitue un *territoire douanier distinct. On se* souvient de l'époque où aucun mouvement commercial ne pouvait s'effectuer de Guadeloupe sans transiter, sur le papier à tout le moins, par les entrepôts des « commissionnaires » de la Martinique. Le dynamisme économique de la Martinique, *« l'impérialisme martiniquais »*, se traduit par une forte pénétration de capitaux dans l'économie guadeloupéenne.

Faute de disposer d'un territoire qui ne se confondrait pas avec celui du département et d'avoir été présidée par une personnalité de premier plan, la région apparaît pour l'opinion comme *« un mot de plus inscrit dans le répertoire de l'administration »*. De plus, les critiques émises envers la gestion de M. Félix Proto, président du conseil régional, sont nombreuses. Des rumeurs naissent et se développent si vite sous le soleil des Antilles...

Des lycées hors de prix

Elles s'étaient fondées un temps sur la garantie d'emprunt de 63 millions consentie, *« en cas de défaillance »*, par le conseil régional à l'association Aquitaine loisirs pour le réaménagement du Fort Royal, un hôtel jugé non rentable par le Club Méditerranée. La découverte d'un passif total de 270 millions a naturellement conduit les banques à actionner la caution du conseil régional. Mais pour sauvegarder une quarantaine d'emplois, le conseil avait, entre-temps, consacré 165 millions aux travaux de réaménagement de l'hôtel tout en contestant en justice la forme de la garantie d'emprunt qu'il avait pourtant accordée. Débouté en première instance puis en appel, *il a saisi la* Cour de cassation devant laquelle l'affaire est pendante.

D'autres rumeurs ont porté sur le coût des grands travaux du conseil régional. *« Le moindre lycée coûte, ici, 120 millions »*, contre 80 dans les autres DOM, observe à ce sujet un spécialiste des collectivités locales. Parmi ces grands travaux figure un vélodrome de 122 millions et une salle de cinéma, rachetée puis entièrement démolie quelques mois plus tard. *« Sur tous ces chantiers, le kilo de fer à béton est facturé aussi cher que le prix d'une tonne pour un particulier »*, répète depuis deux ans M. Philippe Chaulet (RPR), l'un des rares conseillers régionaux qui ait refusé de continuer à prendre part au quasi-unanimisme ambiant en contestant *« l'adoption folklorique des budgets et les avenants qui doublent ou qui triplent le montant des projets »*.

Il a fallu que la préfecture se décide, en mars 1991, à transmettre le budget primitif de la région à la chambre régionale des comptes pour que soient confirmées certaines déclarations de M. Chaulet et l'existence d'un équilibre budgétaire fictif. Invité à *« réduire ou différer »* ses dépenses d'investissement de 184 millions, le conseil régional s'y est plié en reportant des chantiers ou en annulant des subventions. Mais il a aussi ajouté les crédits consacrés à la construction d'un hôtel de région de près de 200 millions, dont les *« locaux délibératifs »* ont été inaugurés voilà quelques jours à l'ombre des grues qui s'activent autour d'un autre bâtiment en construction.

Fin décembre, M. Proto – qui figure en seconde position sur la liste de M. Jalton, longtemps « patriarche » incontesté de la fédération socialiste – en était encore, sous la pression des entrepreneurs qui exigeaient d'être payés, à rechercher désespérément un emprunt de 335 millions. Dans le même temps, la chambre régionale des comptes annonçait 600 millions de déficit budgétaire, hors intérêts moratoires.

Avec 14,5 millions de recettes fiscales directes, *« la capacité d'endettement de la région ne lui permettra pas de faire face à la fois à la couverture de son déficit et au financement d'investissements nouveaux »*, affirme la chambre régionale des comptes, dont les mesures de redressement préconisent l'interruption *« sans délai des investissements en cours »*.

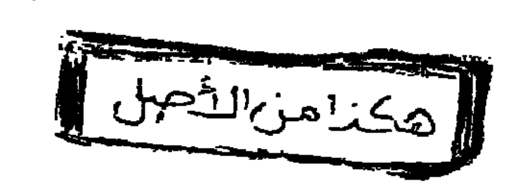
Avant même d'arriver aux affaires, la future majorité du conseil régional devra donc se résoudre à n'engager aucune dépense avant trois ans, tout en se préparant à augmenter la fiscalité régionale. Aucune des quatorze listes en présence ne l'annonce aux électeurs ; il est vrai qu'en Guadeloupe on ne choisit jamais en fonction d'un programme...

EDDY NEDELJKOVIC

Préfecture :
Basse-Terre
Superficie :
1 780 km²
Population :
386 987 habitants
Principales agglomérations :
Les Abymes
(56 237 habitants)
Pointe-à-Pitre
(25 312 habitants)
Saint-Martin
(15 510 habitants)
Le Gosier
(15 386 habitants)
Basse-Terre
(13 796 habitants)

Le conseil régional

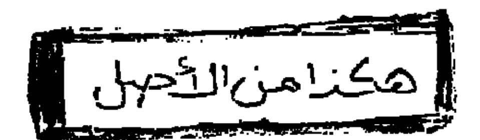
Président :
Félix Proto (PS)
7 PCG ; 3 PPDG ; 12 PS ; 13 RPR ; 1 UDF ; 5 div. d.
Résultat des élections de 1986 (41 sièges)
Ins., 188 932 ; abst., 53,19 % ; suff. ex., 76 662.
LO : 1,41 % ; PCG : 23,77 %, 10 élus ; PS : 28,65 %, 12 élus ; div. g. : 2,34 % ; RPR : 33,09 %, 15 élus ; UDF : 10,71 %, 4 élus.



redécouvre

La maison du p

Des reportages dans vingt-



redécouvrent l'île

de tous bords. Mais tous en quête de points de repère à neuf mois de l'échéance du marché unique européen, vécue par les régionalistes venus de la droite comme *« une grande chance »*, tandis que les régionalistes issus de la gauche l'attendent comme *« un grand danger »* indéterminé.

C'est l'angoisse, en tout cas, chez tous ceux qui vivent professionnellement des bananeraies. La banane antillaise est-elle condamnée à disparaître ? Ils sont huit mille à le redouter, compte tenu des pressions commerciales qu'exercent sur ce marché les sociétés d'import allemandes et américaines qui ont intérêt à ouvrir le marché de l'Europe des Douze aux bananes de la zone dollar.

On a du mal à imaginer, en effet, ce qui risquerait de se passer en Martinique si huit mille chômeurs de plus devaient brutalement s'ajouter aux trente-deux mille demandeurs d'emploi officiellement répertoriés. Le mot *« révolution »* est avancé par certains.

Pourtant, l'image qu'offre la Martinique de 1992 n'est pas, loin de là, celle d'une terre misérable. Elle est au contraire celle d'une île prospère. Le nombre des bénéficiaires du RMI est quasiment proportionnel au nombre des Mercedes et des BMW garées autour du célèbre Jardin de la Savane, à quelques kilomètres seulement des habitats insalubres. Les recettes de la TVA, qui constituent un bon indice de l'activité économique, se sont accrues de 6,7 % en 1991 malgré une baisse de la consommation générale des biens de l'ordre de trois points.

La prolongation pour dix ans de la politique de défiscalisation des investissements, conçue pour favoriser la création d'emplois productifs, donne de bons espoirs de relance économique dans d'autres secteurs que celui du logement, où les constructions, ces dernières années, n'ont pas toujours été adaptées au marché, ou surtout, dans des secteurs éloignés de la navigation de plaisance où les dévoiements de cette politique ont pris un tour caricatural le jour où un riche professionnel de la publicité a cyniquement exhibé l'objet de son « investissement défiscalisé » en baptisant *Merci-Béré !* son bateau de plaisance...

La revanche des « valises »

La Martinique, en vérité, donne l'impression d'échapper peu à peu aux Martiniquais. Les métropolitains y sont désormais de plus en plus nombreux et il ne s'agit plus simplement de fonctionnaires civils ou militaires, comme cela était le cas à l'époque où, il y a une dizaine d'années, M. Césaire, chantre de la négritude, mettait en garde ses frères contre la menace d'un *« génocide par substitution »*. Ces nouveaux venus, dont le poids s'accentue dans la vie économique de l'île, sont maintenant des commerçants, petits et gros, des artisans, mais aussi des chercheurs d'emploi qui ont préféré venir vivre leur dénuement au soleil.

La nouveauté tient au fait que cette présence est parfaitement admise. Le temps est loin où le secrétaire général du PPM, M. Camille Darsières, président du conseil régional sortant, lançait aux métropolitains : *« Faites vos valises avant qu'il ne soit trop tard ! »* Les valises ont discrètement pris leur revanche sur les prophètes. Ces « Français de France » représentent aujourd'hui environ 10 % de la population martiniquaise. Dans l'accroissement de la démographie, ils pèsent plus que le retour au « pays » des Martiniquais de métropole.

Mais un paradoxe en chasse un autre : au moment où elle s'ouvre ainsi aux apports de la métropole tout en appréhendant l'Europe, la Martinique continue de se protéger des îles indépendantes voisines, avides d'aides technologiques et d'investissements, dont elle affirme pourtant, à l'unisson avec les pouvoirs publics, rechercher la coopération économique, culturelle, humaine et sanitaire. Il faut toujours un visa pour entrer dans Fort-de-France quand on vient de Sainte-Lucie...

ÉTIENNE MARIE

Le conseil régional

Président :
Camille Darsières (PPM)

9 indépendantistes ; 2 PCM ; 6 PPM ; 11 div. g. ; 3 UDF ; 3 RPR ; 7 div. d.

Résultats des élections de 1986 (41 sièges).

Ins., 204 920 ; abst., 35,95 % ; suff. ex., 121 839.

Extr. g. : 4,48 % ; extr. g. : 1,99 % ; extr. g. : 0,90 % ; Un. g. : 41,34 %, 21 élus ; RPR : 30,83 %, 11 élus ; UDF : 18,94 %, 9 élus ; div. d. : 0,86 % ; div. d. : 0,61 %

COUP DE CŒUR

Résurrection

SAINT-PIERRE va revivre ! C'est décidé. L'ancienne « Perle des Antilles », la vieille cité frappée à mort par l'éruption de la montagne Pelée, le 8 mai 1902, vaguement réanimée dans les années 30, mais affectée d'un nouveau coma profond depuis dix ans, à cause du dépeuplement de ses environs, Saint-Pierre va enfin ressusciter !

Si le Ciel n'en décide pas autrement, le plan de rénovation de son patrimoine, qui vient d'en faire officiellement une « ville d'art et d'histoire », va lui permettre de renouer le fil avec son glorieux passé.

Sous l'impulsion du maire, M. Luis Pierre-Charles (divers droite), la ville va d'abord transformer en atouts touristiques les séquelles de son drame. Non seulement la célèbre maison de la Bourse – sur ce quai pavé qui vit, de 1635 à 1902, embarquer à bord des majestueux vaisseaux des tonnes et des tonnes de barriques de rhum, de sucre, de marchandises diverses – va être reconstruite à l'identique. Non loin, un Musée de la traite sera édifié sur les ruines de l'ancien marché aux esclaves.

Mais Saint-Pierre aura aussi un musée sous-marin sans équivalent. Les épaves qui gisent par centaines au fond de la baie, victimes du feu et des cendres, vont recevoir des visiteurs émus. On va pouvoir se promener dans ce singulier cimetière et venir les contempler, dans leur linceul, en montant à bord d'un sous-marin de poche en construction sur place !

Les Saint-Pierrais font désormais confiance à leur volcan. *« La montagne Pelée ne nous fait plus peur,* déclare M. Pierre-Charles. *Elle ne nous angoisse plus. Nous avons vécu sous elle, malgré elle, contre elle, et aujourd'hui nous voulons vivre d'elle. »*

Pour exorciser définitivement la crainte ancestrale, un millier de logements vont être construits à côté des ruines, qui subsisteront pour être mises en valeur, et des monuments à réhabiliter ou à reconstruire. Ces maisons prendront place sur les parcelles de terres abandonnées depuis près d'un siècle.

Jouant de leur passé pour apprivoiser leur avenir, les hommes d'ici font le beau pari de la vie, et la montagne Pelée semble aujourd'hui leur sourire.

E. M.

la dette

COUP DE CŒUR

La maison du poète

C'EST une *« grand'rue barrée d'eau verte »*. Aux deux bouts de cette rue, la mer, jadis *« plus bruyante qu'une criée aux poissons »*. C'est un immeuble qui a eu de l'allure avec son rez-de-chaussée en briques scellées à la chaux et ses trois étages de bois – *« au négociant le porche sur la mer, et le toit au faiseur d'almanachs ! »* – et dont l'immaculée blancheur a, avec le temps, viré au gris sale.

Il n'a plus de toit justement, emporté un jour de *« très grands vents (...) qui n'avaient d'aire ni de gîte, qui n'avaient garde ni mesure, et nous laissaient hommes de paille »*, – c'était, voilà trois ans, un cyclone nommé « Hugo », – mais les vents n'ont pas, ce jour-là, réussi à emporter ce qui fut *« la fraîche demeure de guipure blanche aux ferronneries d'argent »*. Elle s'abrite, depuis lors, sous une bâche verte qui lui tient lieu de toit et qui palpite et vibre au rythme de la brise, comme un cœur qui refuserait de s'arrêter.

Au-dessus du porche, comme pour accentuer encore le délabrement de cette vieille maison laissée à l'abandon, une plaque : *« Dans cette maison a vécu le poète Saint-John Perse, prix Nobel de littérature, de sa naissance le 31 mai 1887 jusqu'à la fin de sa douzième année »*. Située à quelques dizaines de pas du Musée municipal Saint-John Perse, inauguré lors du centenaire de sa naissance, la maison natale du poète est à vendre.

Dans ce vieux Pointe-à-Pitre, le musée (douze mille visiteurs par an) – une maison coloniale en charpente métallique et briques roses ceinturée d'une galerie surmontée de frises en métal ajouré sur laquelle s'ouvrent des portes persiennées – reconstitue le cadre intérieur d'une maison créole de la fin du siècle dernier et abrite un centre de documentation consacré à l'œuvre poétique de l'ancien secrétaire général (1933-1940) du Quai d'Orsay.

Faute d'avoir pu obtenir que la municipalité de Pointe-à-Pitre consacre 950 000 francs à l'achat de cette maison, Sylvie Tersen, le conservateur du musée, trente et un ans, *« dont dix de Guadeloupe »*, a pris l'initiative de constituer en septembre dernier une association (1), présidée par une nièce de Saint-John Perse, Mme Denise de Rivery, et de lancer une souscription publique – qui n'a pour l'instant recueilli que 68 000 francs – tout en entreprenant les démarches pour la faire inscrire à l'inventaire des monuments historiques.

« Si cette maison est achetée par quelqu'un d'autre, elle sera fermée au public, et ce sera dommage », regrette déjà Sylvie Tersen, qui rêve d'en faire *« un centre de la francophonie, avec une salle de documentation dans l'ancien magasin de négoce du rez-de-chaussée, une salle d'exposition temporaire au premier étage, et un ou deux studios pour les chercheurs de passage dans les communs »*.

« Enfance, mon amour... » disait le poète.

E. N.

(1) Association pour la sauvegarde de la maison natale de Saint-John Perse, Musée Saint-John Perse, 9, rue de Nozières, 97110 Pointe-à-Pitre.

Des reportages dans vingt-six régions

Déjà publiés : Alsace (le Monde *daté 6-7 octobre*), *Aquitaine* (le Monde *daté 13-14 octobre*), *Auvergne* (le Monde *daté 20-21 octobre*), *Bourgogne* (le Monde *daté 27-28 octobre*), *Bretagne* (le Monde *daté 3-4 novembre*), *Centre* (le Monde *daté 10-11 novembre*), *Champagne-Ardenne* (le Monde *daté 17-18 novembre*), *Corse* (le Monde *daté 24-25 novembre*), *Franche-Comté* (le Monde *daté 1er-2 décembre*), *Ile-de-France* (le Monde *daté 8-9 décembre*), *Languedoc-Roussillon* (le Monde *daté 15-16 décembre*), *Limousin* (le Monde *daté 22 et 23 décembre*), *Lorraine* (le Monde *daté 29-30 décembre*), *Midi-Pyrénées* (le Monde *daté 5-6 janvier*), *Nord-Pas-de-Calais* (le Monde *daté 12-13 janvier*), *Basse-Normandie* (le Monde *daté 19-20 janvier*), *Haute-Normandie* (le Monde *daté 26-27 janvier*), *Pays de la Loire* (le Monde *daté 2-3 février*), *Picardie* (le Monde *daté 9-10 février*), *Poitou-Charentes* (le Monde *daté 16-17 février*), *Provence-Alpes-Côte d'Azur* (le Monde *daté 23-24 février*), *Rhône-Alpes* (le Monde *daté 1er-2 mars*), *la Réunion et la Guyane* (le Monde *daté 8-9 mars*).

REPÈRES

BOURGOGNE

Les riverains du TGV demandent un ralentissement du train

LE président de la SNCF et la Direction des transports terrestres vont être saisis d'une demande du préfet de Saône-et-Loire pour faire étudier rapidement les conséquences d'un éventuel ralentissement des TGV dans la proche région mâconnaise. L'adoption d'une telle mesure serait conforme au souhait de l'Association de protection du Val-Lamartinien (APVL) qui défend depuis dix ans les intérêts des habitants de six communes du secteur, en butte aux nuisances sonores des TGV. Sur les 12 kilomètres de traversée du Val-Lamartinien, la vitesse des TGV pourrait dès lors passer de 240-260 kilomètres-heure à 160-180 kilomètres-heure, soit un retard de 1 à 2 minutes sur le trajet.

Les enjeux commerciaux de la SNCF vont-ils se révéler prédominants dans ce débat qui oppose les deux parties depuis de longues années. Les riverains ne sont pas disposés, semble-t-il, à attendre trop longtemps la réponse à cette question. Ils estiment que le ralentissement qu'ils réclament est une mesure d'urgence qui pourrait accompagner le transfert d'une partie des rames orange (les plus anciennes et les plus bruyantes) sur d'autres lignes du territoire pour rééquilibrer les nuisances.

Plus d'une trentaine de réunions ont permis, depuis 1981, à l'APVL d'exprimer ses doléances et protestations. Non sans quelques résultats, comme l'édification l'an dernier d'un mur test d'une longueur de 1,1 kilomètre. Malgré une diminution de 6 décibels, sensible pour les habitants les plus proches, ce mur ne donne pas satisfaction et il semble que les murs installés sur la ligne Atlantique soient plus efficaces.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le cirque de Vingrau en sursis

LES derniers aigles de Bonelli pourront, peut-être, continuer à survoler tranquillement leur biotope, le cirque naturel de Vingrau dans les Pyrénées-Orientales. Un site remarquable à quelques kilomètres de Tautavel, où furent découverts les restes du plus vieil Européen connu. Autorisé le 10 mai 1991, par arrêté du préfet de l'époque, M. Jean-René Garnier, à la demande du maire, M. Marcel Torredemer (PS), le projet d'extension d'une carrière de carbonate de calcium, déposé par la société OMYA, semble compromis.

A l'issue d'une feuilletonesque «guerre des pierres» (*le Monde* du 31 mars 1991) accompagnée de plusieurs démissions au sein du conseil municipal, le tribunal administratif de Montpellier a prononcé, en janvier dernier, *«le sursis à exécution de deux arrêtés ainsi que l'annulation de l'arrêté préfectoral autorisant l'exploitation»*. Le Comité de défense de Vingrau a pu préparer un dossier de classement du site qui aurait pour effet d'instaurer un *statu quo* pour une durée d'un an. Le Comité de défense vient de faire état d'une lettre du ministre de l'environnement, adressée en novembre 1991 au préfet des Pyrénées-Orientales, précisant : *«Dès que la justice se sera prononcée concernant l'ouverture de cette carrière et aura, comme je l'espère, annulé l'autorisation, je vous demanderai de mettre en œuvre la procédure de classement de ce site.»*

LORRAINE

Le conseil général des Vosges s'expose

POUR fêter le dixième anniversaire des lois de décentralisation, le conseil général des Vosges a invité tous les citoyens à une visite dans un village miniature. «Vosgeville» a pris ses quartiers dans les locaux mêmes de l'hôtel du département, à Epinal. Les *couloirs ont été métamorphosés en* rues et l'on découvre ici la mairie, là l'école, ou une église rénovée, plus loin un gîte rural, un magasin, un atelier, ou encore une ferme avec son bétail et ses bottes de paille.

Cette bande dessinée géante est commentée par des panneaux informatifs qui indiquent les crédits, les modes d'attribution des aides, les opérations réalisées *ou projetées par le conseil* général que préside M. Christian Poncelet (RPR). En dix ans cette instance a renforcé ses pouvoirs et ses attributions. Elle les expose à travers «Vosgeville», *517e commune fictive du département*, une manière originale de montrer à tous les Vosgiens, à quelques jours des élections cantonales, la place que tient le département dans leur vie quotidienne. *Devant le succès* remporté par cette exposition didactique (plus de 5 000 visiteurs en une semaine) le conseil général a décidé de jouer les prolongations en repoussant la date de clôture.

Ce supplément a été réalisé avec la collaboration de nos correspondants : Claudine Cunat (Epinal), Jean-Claude Marre (Perpignan) et Claudine Mettetal (Macon).

Des appartements comme scènes

A l'occasion du deuxième Festival du théâtre à domicile, près de sept mille habitants de Melun-Sénart ont découvert l'art de la comédie dans une salle de séjour

PIERRE TRAPET, créateur et directeur d'une compagnie théâtrale, n'était pas très content ce soir-là : il n'avait pas pu installer, dans l'appartement de Daniel et Colette O., rue des Frères-Lumière à Melun (Seine-et-Marne), les mini-gradins qu'il transporte toujours avec lui, lorsque sa troupe joue chez des particuliers. C'était le cas, lors du deuxième Festival mondial du théâtre à domicile (FMTD), qui vient d'avoir lieu, près la ville nouvelle de Melun-Sénart.

Chez M. et Mme O., il n'avait pas été possible, en effet, de débarrasser la salle à manger de la lourde table familiale, simplement repoussée au fond de la pièce d'une quinzaine de mètres carrés, et servant alors de siège à quelques spectateurs. Les autres invités (dix-huit personnes au total) avaient pris *place sur des chaises ou à même* le sol, comme les quatre ou cinq enfants accroupis au premier rang. Cette disposition des lieux, dans ce genre théâtral le confort n'est pas l'important, n'a pas empêché à la suite d'improvisations et de saynètes imaginées par Pierre Trapet, auteur, comédien, metteur en scène d'être présentées. Son visage élastique de Pierrot et les mimiques des six acteurs ont particulièrement mis en joie la maîtresse de maison, cuisinière dans une gendarmerie, qui avouait volontiers que, de sa vie, elle n'avait encore jamais mis les pieds dans une salle de théâtre.

«Ma plante verte !»

C'est d'abord pour des non-initiés comme Colette O. qu'existe aujourd'hui le théâtre d'appartement : les artistes vont, en quelque sorte, porter la bonne parole à domicile, en espérant que, par la suite, leurs hôtes d'un soir fréquenteront leurs temples. *Il* n'en était pas ainsi à l'origine : ce genre est, en effet, né dans les pays de l'Est. C'était alors la seule façon de présenter des textes dénonçant le pouvoir en place et sa police : comme *Cabaret clandestin*, créé à Gdansk au début des années 1980 et présenté au festival. En France l'aspect *social est le plus important*. C'est à l'instigation d'une collaboratrice de la mairie que M. et Mme O., qui habitent une des tours HLM objets d'une opération «développement social des quartiers» (DSQ), avaient invité des voisins. Lesquels, pour la plupart, ne connaissaient l'art de la comédie qu'au travers d'émissions de télévision...

Forme d'expression réactivée, il y a une dizaine d'années en France, le théâtre chez soi est *«un retour aux sources»*, explique Alain Grasset, cofondateur, avec Georges Buisson, du FMTD et codirecteur, avec lui, de La Coupole, scène nationale établie à Combs-la-Ville (1). Un retour aux sources, au temps où les saltimbanques se produisaient sur le parvis des églises, c'est-à-dire de plain-pied avec le public. Les artistes, qui interprètent des textes spécialement écrits ou adaptés, doivent faire face à toutes les situations. Ne pas se troubler, par exemple, quand une Colette O. s'écrie, au beau milieu d'un sketch : *«Attention à ma plante verte !»*; quand le chat ou le chien, que l'on a oublié d'enfermer, fait irruption dans la pièce ou lorsque le téléphone, que l'on a omis de débrancher, sonne.

Les comédiens doivent aussi s'adapter à *tous les types* de logement et changer constamment leurs points de repère. De leur côté, les hôtes doivent accepter de se laisser littéralement envahir une heure ou deux avant l'arrivée du public : l'aménagement de la salle de séjour peut être chamboulé, surtout s'il est nécessaire d'installer des projecteurs et une sono musicale ; une chambre sert de loge et la salle de bains est utilisée comme salon de maquillage.



Question de mentalité, de personnalité, question d'atomes crochus immédiats entre artistes et «invitants». Les participants au FMTD – tous volontaires, bien sûr, mais ne sachant pas trop ce qui les attendait – ont de très bon gré admis que leur appartement soit ainsi investi. Plusieurs d'entre eux ont même remercié les comédiens de leur avoir *«donné des idées» pour* changer la disposition des meubles et certains se sont, le temps d'une soirée, *«pris pour de véritables organisateurs de spectacles»*, assure Alain Grasset.

Daniel et Colette O. n'avaient pas ce «don». Ils ont raté ce que les rugbymen appellent *«la troisième mi-temps»*. Après les préparatifs et l'interprétation de la pièce, il est d'usage qu'acteurs et spectateurs se réunissent autour d'un buffet. C'est même une règle d'or : les initiateurs du théâtre à domicile y tiennent d'autant plus que le spectacle est gratuit, et que c'est là l'occasion d'échanges fructueux pour la connaissance de cet art.

En outre, cette réalisation n'est pas très onéreuse. Chaque invité peut apporter sa contribution. Or, chez le couple melunais, tous les voisins, sauf une retraitée, se sont éclipsés dès la dernière réplique et la troupe de Pierre Trapet s'est partagé quelques amuse-gueule.

Il semble que, dans ce genre théâtral encore peu répandu, la communication ne soit pas tout à fait au point. D'une part, les organisateurs ne s'inquiètent généralement pas de l'activité professionnelle des hôtes et n'effectuent pas de répérages chez l'habitant. D'autre part, trop d'«invitants» ne se renseignent que timidement sur le fond et la forme de la représentation. Ce devait être le cas de Daniel et Colette O.

Mais la magie du théâtre a, une fois de plus, opéré et le deuxième FMTD, *comme le premier, créé en* 1989, a été une réussite : douze compagnies ont, pendant quatre semaines, «tourné» dans les huit communes de Melun-Sénart, se produisant dans deux cent quarante foyers et touchant au total un peu plus de sept mille personnes.

«Un pari sur l'intelligence»

Un répertoire, *«résolument contemporain»*, transposant *«le vécu des gens»*, souligne Georges Buisson. Un festival certes international (sept troupes étrangères sur vingt-deux en deux éditions), mais qualifié de *«mondial»* par humour : *«Nous avons voulu*, sourient ses fondateurs, *associer l'infiniment grand, l'univers, et l'infiniment petit, un appartement quelque part sur la planète»*. Une manifestation qui n'aurait jamais vu le jour sans l'existence de La Coupole.

Alain Grasset et Georges Buisson, âgés d'une quarantaine d'années, travaillent ensemble depuis vingt ans, le premier écrit, le second met en scène. En 1986, ils ne se sentent plus *«en phase»* avec le Théâtre de l'Est parisien. Quelques mois plus tôt, ils ont visité un chantier et ils sont *«tombés amoureux»*, selon leur expression, d'un bâtiment que Jean Nouvel finissait de construire à Combs-la-Ville.

C'est un ensemble de verre, avec une grande rue intérieure, bordée par une *bibliothèque et une école* de musique et de danse, avec deux superbes salles de spectacles qui ont, *«des enveloppes entièrement noires pour qu'elles apparaissent comme des blocs de macadam»*. Georges Buisson et Alain Grasset en prennent possession, après une rencontre très positive avec le maire de Combs-la-Ville, M. Alain Vivien, député PS de Seine-et-Marne. Le nom de La Coupole est vite trouvé : forme du toit et prédilection des deux créateurs pour la brasserie parisienne.

Il y a six ans, le pari était risqué : d'abord d'avoir érigé un tel bâtiment, ensuite d'en prendre la direction, car les rapports d'enquête sur son avenir étaient pour le moins pessimistes. Mais les hommes politiques locaux, de tous bords, «suivent» : la ville nouvelle de Melun-Sénart a besoin d'un grand *centre culturel. La Coupole* ne sera jamais un enjeu électoral, mais un lieu exclusivement artistique : aujourd'hui, par exemple, M. Alain Vivien est vice-président de son conseil d'administration et l'un de ses principaux adversaires politique, M. Guy Geoffroy (RPR), en est le trésorier.

Les deux anciens collaborateurs du TEP font, eux, *«un pari sur l'intelligence»*. Ils estiment que *«l'on choisit d'habiter dans une ville nouvelle. On s'y installe pour y réussir sa vie. La culture faisant partie de cette vie, la démarche doit alors être qualitative»*. Le premier spectacle proposé à La Coupole, en 1986, est une musi-comédie, et le succès est immédiat.

Vingt soirées diverses sont organisées lors de la première saison, plus de quatre-vingts en *1991* avec 80 000 entrées payantes. Deux mille abonnés, dont cent cinquante ont opté pour le *«passeport passion»*. *«80 % des gens qui ne vont pas au théâtre*, assure Alain Grasset, *n'ont pas de raison de ne pas y aller»*. Les subventions, pratiquement nulles au départ, sont débloquées : en *1992*, le *budget* de La Coupole est de 16 millions de francs, dont un quart est constitué par les recettes propres, un quart par l'aide de l'Etat et la moitié par le concours des collectivités locales.

Aventures et Identité

Trois catégories de spectacles sont mises sur pied : «prestige» (avec des stars), «référence» (avec des acteurs confirmés) et «coups de cœur» (avec des troupes peu connues ou inconnues). Intentionnellement, cette dernière catégorie est la plus fournie : *«Le plaisir de la découverte*, souligne Georges Buisson, *est encore plus fort que celui de la certitude. C'est un choc artistique et il serait catastrophique que les gens ne se déplacent que pour des œuvres ou des artistes qu'ils connaissent déjà.»*

Le principe numéro un des deux responsables de La Coupole est de *«faire participer le public aux aventures que nous lui proposons»*. Témoin le FMTD, qui s'est inscrit dans une démarche *«naturelle»* : une annonce glissée dans des milliers de boîtes aux lettres, en 1989, et les réponses ont afflué. Cette année, une cinquantaine de bénévoles ont joué les éclaireurs ou les chauffeurs auprès des artistes du festival.

Aujourd'hui, La Coupole, qui est vite devenue une institution – d'où un nouveau danger, peut-être un nouveau tournant, – est *«au centre de l'identité de la ville nouvelle»*. De Lieusaint à Réau, en passant par Cesson ou Nandy, les communes *de la ville nouvelle, on cite* en premier lieu la création de Jean Nouvel pour se dire habitant de Melun-Sénart. Une autre chance aussi pour la scène nationale : il n'y a pas, explique Alain Grasset, de *«transversalité, dans les axes de communication, avec d'autres pôles d'attraction, comme Marne-la-Vallée ou Evry. Nous avons chacun notre public»*.

Un public fidèle, convivial, enthousiaste, qui fait dire aux deux fondateurs de La Coupole : *«La crise du théâtre, connais pas.»*

MICHEL CASTAING

(1) Nom récent donné à la fusion d'une *maison* de la culture et d'un centre d'action culturelle.

Argenteuil retrouve son fleuve

Un vaste projet d'urbanisme devrait permettre de relier le cœur de la ville aux berges chères aux impressionnistes

DES erreurs peuvent être une chance pour une ville. Ainsi, les quatre voies de la RN 311 ont isolé, il y a vingt-cinq ans, la ville d'Argenteuil (Val-d'Oise) des *berges de la Seine. Mais la* présence de cette route a empêché des opérations immobilières ou la création de zones industrielles sur un site qui méritait un meilleur traitement.

Les impressionnistes qui l'ont célébré à la fin du siècle dernier y ont peint la lumière et les reflets du fleuve sous les frondaisons des berges. Les Parisiens arrivaient alors en train de Saint-Lazare pour canoter, boire le vin local et déguster les figues blanches cultivées sur les coteaux.

La municipalité d'Argenteuil et la Société d'économie mixte d'aménagement du bassin d'Argenteuil (SEMARG) viennent de choisir un projet d'aménagement pour reconquérir cette partie des berges de la Seine. Un programme qui devrait être le point de départ d'une vaste opération d'urbanisme destinée à donner un nouveau visage à la ville en l'an 2000. Le projet choisi, à l'issue d'une consultation de quatre équipes d'aménageurs et de concepteurs, est proposé par le Groupement foncier français. Il a été conçu par M. Georges Maurios, architecte urbaniste, et Michel Corajoud, architecte paysagiste. *Il a été pré*senté du 21 au 29 février aux Argenteuillais.

Le libre accès aux berges de la *Seine, à travers un parc de 5 hectares* débouchant sur une vaste terrasse au pied du monumental pont d'Argenteuil, sera rendu possible par l'enterrement de la RN 311 sur plus de 800 mètres : des travaux d'environ 300 millions de francs qui devraient être pris en charge par l'Etat. La route adoptera un nouveau tracé pour ne pas perturber la circulation sur cette voie très passante.

Un centre régional de la musique

Le quartier Carême-Prenant, qui débouche actuellement près du pont d'Argenteuil, sera entièrement réhabilité et restructuré dans l'esprit de «bourg rural» qui était le sien autrefois. La municipalité a déjà racheté la presque totalité des habitations insalubres. Elles se trouvent autour de la *maison où* vécut Claude Monet de 1871 à 1878, transformée en musée. Elles seront remplacées par des habitations HLM et par une nouvelle zone commerciale.

Le projet d'aménagement comporte une opération immobilière sur la façade sud du boulevard Héloïse, parallèle au fleuve. *Ces* ensembles, destinés à créer une véritable entrée de ville, pourraient accueillir des logements bien sûr, mais aussi des bureaux, des commerces, des hôtels et des équipements publics. Un stade existe déjà sur cette zone, mais les premiers permis de construire viennent d'être accordés pour le remplacer par de nouveaux équipements sportifs dans une autre partie de la ville. Le sort de la salle des fêtes Jean-Vilar, qui accueille chaque année près de 120 000 personnes sur le site à aménager, n'est pas encore fixé. Le projet entend créer un centre régional de la musique et de la voix qui poursuivra l'action menée par l'école de musique et de danse d'Argenteuil.

Cette opération nécessitera l'accord d'un certain nombre de *partenaires privés et publics. La* situation d'Argenteuil, troisième ville de la région parisienne avec 95 000 habitants, à dix-sept minutes en train de la gare Saint-Lazare, est un premier atout. Plus du tiers des actifs de cette cité travaillent déjà sur place, et l'offre de nouveaux terrains devrait attirer *les entreprises «indispensables*, selon M. Robert Montdargent (PC), maire de la ville, *pour financer les équipements publics»*. Car si M. Montdargent se veut *«un maire avec les pieds sur terre et la tête dans les nuages»*, il ne mésestime pas les difficultés à aplanir avant les premières réalisations. *Le conseil général du Val-d'Oise* est sollicité pour financer la partie culturelle. La région Ile-de-France a donné un accord de principe pour la reconquête des berges de la Seine, qui offrira de nouveaux espaces verts. La municipalité d'Argenteuil veut faire de ce qu'elle appelle le *«centre en Seine»* le point de départ du réaménagement de la ville pendant les quinze prochaines années.

CHRISTOPHE DE CHENAY

BLOC-NOTES

AGENDA

□ **Action sociale et vieillesse.** – L'Union nationale des centres communaux d'action sociale de France (UNCCASF) et la Fondation de gérontologie organisent un colloque intitulé «Vieillissement et qualité de vie», les jeudi 26 et vendredi 27 mars à Paris. Au cours de cette manifestation seront présentés plusieurs centres communaux d'action sociale exerçant une politique dynamique en faveur des personnes âgées. L'UNCCASF est présidée par M. Edmond Hervé (PS), maire de Rennes et ancien ministre de la santé.
▶ **Renseignements au (16-1) 42-45-90-00 ou (16-1) 42-41-99-00.**

PUBLICATIONS

□ **Les élections locales.** – La dernière livraison des Cahiers du CNFPT, *revue éditée par le Centre* national de la fonction publique territoriale, est consacrée aux élections locales. Au travers d'une quinzaine d'articles, des hommes *politiques* et des chercheurs traitent de la participation, du découpage des circonscriptions, du financement des élections, de la consultation des minorités, ou de l'inéligibilité des fonctionnaires territoriaux.
▶ **Les Cahiers du CNFPT, nº 34, novembre 1991, 120 p., 100 F. CNFPT, 3, villa Thoréton, 75015 Paris, tél (16-1) 40-60-48-00.**

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Les milliards de la migraine

Malgré les pressions le gouvernement français hésite toujours à autoriser le Sumatriptan, un médicament efficace mais onéreux

Interrogé depuis près d'un an et demi, le gouvernement français – à la différence de nombreux autres – n'a toujours pas fait connaître sa décision quant à l'autorisation de mise sur le marché et aux modalités de prise en charge par la Sécurité sociale du Sumatriptan, une nouvelle molécule réputée efficace contre la migraine, mais très onéreuse. La firme britannique Glaxo, qui produit cette substance, pose à nouveau – indirectement – la question en réunissant, samedi 14 et dimanche 15 mars à Paris, deux mille prescripteurs européens pour un «symposium Sumatriptan» réservé au corps médical.

Pour les responsables gouvernementaux de la santé, il s'agit d'un dossier délicat qui met en lumière les oppositions entre la nécessaire maîtrise des dépenses de santé et la diffusion souhaitable d'une avancée thérapeutique. Le débat est d'autant plus vif qu'il concerne la grande majorité des cinq millions de migraineux français, et qu'il met en jeu des sommes considérables.

Jamais sans doute le nom d'un médicament n'avait, à ce point, été connu des prescripteurs comme du grand public avant même d'être autorisé. De très nombreux migraineux ont déjà, ici ou là, entendu parler du Sumatriptan; ils attendent sa commercialisation avec une impatience telle qu'ils risquent, peut-être, d'en surestimer l'efficacité.

Le Sumatriptan est le fruit d'un long travail de recherche mené sur un groupe de molécules qui jouent, physiologiquement, un rôle dans la transmission des informations neurologiques. Il s'agit ici d'utiliser à des fins thérapeutiques une substance ayant une action spécifique (dite agoniste) sur une catégorie particulière de récepteurs vasculaires crâniens impliqués dans les processus physio-pathologiques de la crise migraineuse.

Au terme d'une série d'études cliniques menées auprès de six mille personnes volontaires, le groupe Glaxo annonçait, durant l'automne 1990, que cette nouvelle molécule constituait un notable progrès dans le traitement de la crise de migraine (*le Monde* daté 30 septembre-1er octobre 1990). Ce groupe confirmait ses informations l'année suivante, en croyant pouvoir annoncer alors que le Sumatriptan serait rapidement autorisé en France (*le Monde* du 10 juillet 1991). Cette annonce constituait, via le «lobby des migraineux», une évidente pression vis-à-vis des autorités gouvernementales concernées.

Elle semblait toutefois d'autant plus facile à faire que le Sumatriptan paraissait alors fournir une avancée sinon révolutionnaire, du moins indiscutable, dans la prise en charge médicamenteuse de cette pathologie chronique et hautement handicapante qu'est la migraine. On soulignait alors que, chez environ 75 % des migraineux, l'injection de Sumatriptan permettait d'obtenir très rapidement une disparition totale ou presque des phénomènes douloureux. Depuis, plusieurs études ont mis en lumière le taux relativement élevé (de l'ordre de 30 %) d'apparition d'une nouvelle crise migraineuse dans les vingt-quatre heures qui suivent l'utilisation efficace du produit (1).

Dérapages incontrôlables

Cette molécule a, ces derniers mois, été autorisée à la commercialisation dans de nombreux pays (Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Portugal, Italie, Suède, Danemark, Canada, Grèce, Israël, et Afrique du Sud) à des prix très élevés. En France, on laissait entendre l'été dernier, dans l'entourage de M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, que le Sumatriptan ne pourrait en toute hypothèse avoir d'autorisation de mise sur le marché avant que celle-ci ne soit accordée dans le pays – la Grande-Bretagne – où il avait été mis au point. Or c'est chose faite depuis le mois d'août.

Ce dossier est d'autant plus intéressant que M. Edwin Nathan, PDG de la filiale française de Glaxo, adopte une politique tout à fait originale, annonçant ouvertement les contreparties auxquelles il est prêt à s'engager. *«Nous ne pouvons discuter sur le prix unitaire du produit, qui se situe environ à 90 F le comprimé et à 170 F l'injection*, nous a t-il déclaré. *Il s'agit notamment pour notre groupe de rembourser de la sorte les frais de recherche et de développement. En revanche, nous sommes prêts à travailler sur la définition d'un volume maximum des ventes remboursées et à mettre en place un système de ristournes si ce volume est dépassé. Nous souhaitons bien évidemment le remboursement par la Sécurité sociale, mais nous ne sommes pas maîtres du jeu. Ce n'est pas à nous de dire si le Sumatriptan doit être remboursé à 70, 40 ou 0 %. Pour notre part, nous sommes prêts à le donner aux personnes économiquement faibles.»*

M. Nathan laisse par ailleurs entendre que, pour Glaxo-France (3,6 milliards de francs de chiffre d'affaires annuel dont 1,7 à l'exportation), l'issue du dossier Sumatriptan pourrait, d'une manière ou d'une autre, influer sur les décisions de sa société pour la future création, à Marly-le-Roi, d'un important centre de recherche fondamentale et clinique, ou encore sur l'augmentation des effectifs de l'usine d'Évreux, qui emploie actuellement huit cents personnes.

Sera-t-on sensible, côté gouvernemental, à de tels arguments? Les estimations du fabricant laissent prévoir des ventes annuelles en France de l'ordre du milliard de francs. Or de nombreux exemples récents montrent que, dans ce domaine pharmaceutique, les dérapages des prescriptions médicales peuvent être très rapides, totalement incontrôlables et imposant à la Sécurité sociale des dépenses nouvelles et massives. Le Sumatriptan, pour lequel on prévoit un chiffre d'affaires international supérieur à 20 milliards de francs, échappera-t-il, grâce au système proposé de ristourne, à cette absence de règles? Ira-t-on, après avoir laissé publiquement vanter les mérites de cette substance, jusqu'à prendre le risque politique de ne pas la faire rembourser par les caisses de Sécurité sociale? Quelle que soit leur décision, les autorités gouvernementales ne pourront longtemps encore garder le silence.

JEAN-YVES NAU

(1) Sur ce thème, on se reportera à deux récents articles publiés dans *The Lancet* : «Sumatriptan, Serotonin Migraine and Money» (*The Lancet*, 18 janvier 1992) et «Headache Recurrence After Subcutaneous Sumatriptan» (*The Lancet*, 15 février 1992). On estime généralement qu'il existe environ 12 % de migraineux dans la population française.

JUSTICE

Aux assises de l'Isère

L'affaire du trio à la 205 est renvoyée à une session ultérieure

Se jugeant dans l' *«impossibilité juridique»* de poursuivre les débats, le président de la cour d'assises de l'Isère, M. Jean-Claude Buet, a décidé, vendredi 13 mars, de renvoyer le procès des membres présumés du trio à la 205 à une session ultérieure, sans toutefois accorder le supplément d'information demandé par les avocats de la défense.

GRENOBLE

de notre correspondante

Un box vide d'accusés. Une barre désertée par la défense. Le procès des membres présumés du trio meurtrier à la 205, responsable d'une série d'agressions perpétrées, au mois d'août 1988, dans la vallée du Rhône, s'est – provisoirement – achevé, vendredi 13 mars, dans un climat d'une tension extrême. Dès son ouverture, lundi, dans la bousculade des caméras (*le Monde* du 11 mars), il avait pris un ton de révolte. L'un des accusés avait refusé de se laisser extraire de la maison d'arrêt. Puis, les incidents d'audience s'étaient succédé, imposant à la cour et au jury d'incessantes suspensions. *«Ce n'est pas pour le plaisir de créer le désordre que nous agissons ainsi»*, avait justifié Me Jean-Yves Le Borgne. Le but avoué? Obtenir un supplément d'information afin de corriger une instruction conduite, selon eux, *«davantage à charge qu'à décharge. On veut que ces trois-là soient coupables. Lorsqu'on a demandé que l'on vérifie d'autres hypothèses, on nous l'a refusé»*.

L' «autre» hypothèse, privilégiée par la défense, implique trois jeunes légionnaires qui auraient séjourné dans la vallée du Rhône au moment des faits et dont la tenue vestimentaire – notamment des rangers, évoquées par la jeune femme victime du viol – pourrait correspondre. Or ceux-ci ont été mis hors de cause. *«Ni leur signalement ni leur âge ne sont conformes aux descriptions données par les témoins*, avait expliqué à l'audience le commissaire Jean-Michel Louboutin, responsable de l'enquête policière. *Ils n'ont jamais été vus avec la 205 et se sont déplacés sur un axe sud-nord, contraire aux faits commis.» «Dès le départ, il y avait trois gibiers de potence. C'est à eux qu'on prendra du sang*, criera Me Jacques Vergès. *Pas aux légionnaires dont le sang est trop noble.»*

Les examens pratiqués sur Jean Winterstein, Didier Rossi et Michel Schmitt ne seront guère probants. *«Il n'est pas exclu*, dira l'expert cité à la barre, M. Jean-Pierre David, *que le liquide spermatique appartienne à M. Schmitt. Ce n'est pas une affirmation, c'est une probabilité.»* L'expertise de cheveux retrouvés sur les victimes ne sera pas plus convaincante : *«Certains pourraient ressembler à ceux de M. Rossi.»* L'expertise balistique, en revanche, est formelle. Les armes retrouvées en possession des accusés n'ont pas tiré les cartouches découvertes à la station-service. Il est simplement fait état, dans le dossier, d'un fusil, restitué par la justice à Didier Rossi dans le cadre d'une autre affaire, d'un type semblable à l'arme ayant servi au trio.

Troublantes coïncidences

Au-delà de témoignages fragiles – les accusés ont été reconnus par des gens qui n'ont jamais pu voir le visage cagoulé des agresseurs, – il ne restait qu'une quasi-certitude : la 205 GTI rouge, dérobée le 4 août à Beaune (Côte-d'Or), est le véhicule utilisé pour commettre l'ensemble des agressions. Restaient également quelques troublantes coïncidences, en particulier entre les itinéraires de vacances des accusés et les lieux où a été repérée la 205, mais, surtout, une cassette enregistrée, formellement identifiée par le beau-fils de la propriétaire de la 205 et retrouvée en possession de Didier Rossi. C'est précisément après son audition que le procès dérapa.

Après avoir refusé l'examen d'un médecin, pourtant réclamé par ses défenseurs, Michel Schmitt dut être conduit par la force à l'audience. Son retour, entre cinq gendarmes, provoquait une nouvelle montée de la tension (*le Monde* du 14 mars). Le lendemain, il n'était plus dans le box, laissant Didier Rossi et Jean Winterstein écouter l'expert décrire leurs tatouages intimes, puis leurs avocats plaider avant l'heure, en soutenant leur demande de supplément d'information. L'annonce par l'avocat général, M. Jean-Paul Gandolière, de son intention de déposer au dossier des pièces apparemment nouvelles allait déclencher une ultime réaction. *«C'est de la magouille!»*, hurlait Jean Winterstein.

L'après-midi, à la reprise des débats, le box ainsi que la barre de la défense étaient vides. *«Ils ne veulent plus qu'on leur serve de potiches dans un jeu dont les dés sont pipés d'avance»*, expliqua Me Jacques Vergès, dénonçant la connotation *«raciste»* de ce procès symbolique, à ses yeux, d'*«une justice à deux vitesses»*. C'est, pourtant, en l'état de ses incertitudes et de ses tentatives d'explications, que le dossier reviendra devant la cour d'assises de l'Isère, dans quelques semaines ou quelques mois, mais devant d'autres jurés.

NICOLE CABRET

Ancien président du Brest Armorique

M. François Yvinec a été remis en liberté

BREST

de notre correspondant

M. François Yvinec, ancien président du Brest Armorique football club, a été remis en liberté, vendredi 13 mars, sur ordonnance du juge d'instruction chargé de l'enquête sur le déficit du club, M. Jacques Fahet. M. Yvinec était incarcéré depuis le jeudi 23 janvier à la maison d'arrêt de Brest sous le chef d'inculpation de banqueroute par moyens ruineux, détournements d'actifs. Deux demandes de mise en liberté avaient été rejetées.

M. Yvinec conteste le montant du passif du Brest Armorique qui ne serait pas, selon lui, de 155 millions de francs, mais de 67 millions de francs. *«Il n'y a pas eu de détournements d'actifs et je ne peux pas accepter de me considérer comme un voleur alors que je me suis décarcassé pour le club»*, a-t-il déclaré à sa sortie de prison. Sur ce point, les éléments actuellement rassemblés au cours de l'enquête par la brigade financière de la police judiciaire de Rennes ne permettent pas d'affirmer que M. Yvinec, selon le parquet de Brest, a tiré un profit financier personnel du club. Il reste toutefois sous le coup de la même inculpation avec obligation de contrôle judiciaire. D'autres personnes de l'entourage du Brest Armorique doivent être entendues.

G. S.

□ **Inculpation du policier soupçonné d'avoir transmis une liste d'opposants libanais à l'ambassade du Liban.** – Le brigadier-chef Jean-Pierre Verhaeghe, quarante-huit ans, soupçonné d'avoir transmis une liste d'opposants libanais à l'ambassade du Liban à Paris (*le Monde* du 4 décembre 1991), a été inculpé de *«vol, recel de vol et violation du secret professionnel»*, mercredi 11 mars, par Mme Chantal Perdrix, le juge d'instruction parisien chargé du dossier. Le parquet de Paris avait ouvert une information judiciaire, le 9 décembre, contre ce policier qui, en poste au commissariat du seizième arrondissement, aurait transmis à l'ambassade libanaise, le 26 octobre, une liste de quatre-vingt-cinq opposants interpellés quelques jours plus tôt au Trocadéro lors d'une manifestation hostile au président Elias Hraoui. Le 3 décembre, le policier avait été suspendu de la police nationale.

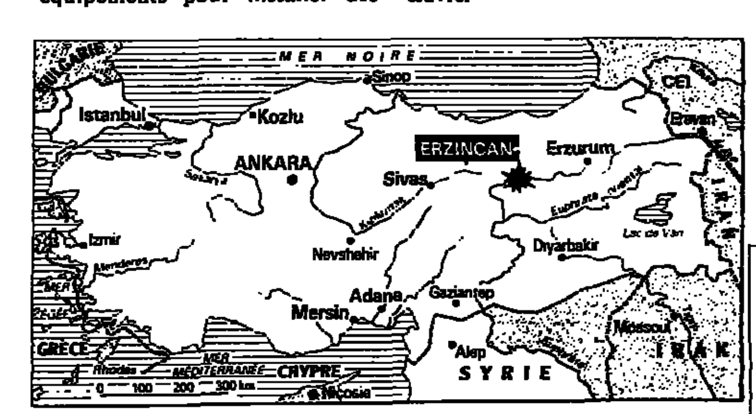
□ **Airbus se constitue partie civile après l'accident du mont Sainte-Odile.** – Le consortium européen Airbus Industrie, constructeur de l'appareil A-320 qui s'est écrasé, le 20 janvier, près de Strasbourg, s'est constitué partie civile *«pour pouvoir contribuer pleinement au déroulement de l'enquête judiciaire»* ouverte après l'accident, a indiqué le consortium, vendredi 13 mars. L'A-320 de la compagnie Air Inter, en provenance de Lyon, avait heurté le mont Sainte-Odile pendant son approche de l'aéroport strasbourgeois. L'enquête judiciaire ouverte après la catastrophe est menée par le juge d'instruction François Guichard, du tribunal de Colmar.

CATASTROPHES

Plus de mille morts dans l'est de la Turquie

Suite de la première page

Dès l'aube du samedi 14 mars, huit avions de l'armée de l'air turque ont décollé avec à leur bord du matériel du Croissant-Rouge et des équipements pour installer des hôpitaux de campagne. Quant à l'armée américaine, basée à Incirli, près d'Adana, elle a dépêché une mission d'experts pour étudier les moyens de secours à mettre en œuvre.



Les provinces voisines de Bayburt et Gumushane ont envoyé des médicaments, des tentes et des couvertures, mais les opérations de secours sont difficiles à mener, car la route de Sivas à Erzurum est coupée de multiples crevasses, larges de 20 à 30 centimètres, et la voie ferrée reliant Erzincan à la province d'Erzurum est interrompue à la suite d'un éboulement. Beaucoup d'agglomérations ont, elles aussi, subi d'importants dégâts et l'on découvre à chaque instant de nouveaux cadavres. Samedi en fin de matinée, on évaluait le nombre de morts à plus d'un millier. Il y a fort à craindre que le bilan atteigne celui du séisme d'Erzurum en 1983, qui avait fait 1 330 morts. – (*AFP, Reuter, AP.*)

La « cicatrice anatolienne »

Erzincan est située sur la «cicatrice anatolienne», une grande faille de coulissage longue de 1 800 kilomètres qui traverse d'est en ouest la Turquie d'Asie depuis l'Iran jusqu'à la mer Egée. La «cicatrice anatolienne» est une zone particulièrement sismique et meurtrière. Le compartiment situé au nord de la «cicatrice anatolienne» se déplace vers l'est par rapport à son voisin situé au sud qui, lui, se déplace vers l'ouest. Ce coulissage se fait par à-coups dont chacun se traduit par un séisme.

La «cicatrice anatolienne» a ainsi une histoire jalonnée de tremblements de terre meurtriers. De 1939 à 1944, les soubresauts de cette faille ont fait plus de 50 000 morts dont 40 000 autour d'Erzincan le 26 décembre 1939. La «cicatrice anatolienne» n'est pas la seule zone sismique de Turquie. Ce pays est aussi traversé du sud-ouest au nord-ouest par une grande faille qui part du golfe d'Iskanderun (Alexandrette) sur la Méditerranée et rejoint la «cicatrice anatolienne» à quelque 150 kilomètres au sud-est d'Erzincan.

La sismicité de la Turquie s'explique par le fait que toute cette région est coincée entre l'Afrique qui monte vers le nord et l'Eurasie. La Turquie se trouve donc un peu entre les mâchoires d'une tenaille dont la pression est constante.

Y. R.

SPORTS

□ **FOOTBALL : Monaco et Saint-Etienne en huitièmes de finale de la Coupe de France.** – En matches avancés des seizièmes de finale de la coupe de France de football, Saint-Étienne s'est qualifié, vendredi 13 mars, en battant Dunkerque (D2) par 3 à 0, tandis que Monaco, sur terrain adverse, venait à bout d'Auxerre aux tirs au but (4-1). Les deux équipes étaient à égalité (2-2) au terme du temps réglementaire.

□ **PATINAGE : les Duchesnay abandonnent la compétition.** – Médaillés d'argent en danse sur glace aux Jeux olympiques d'Albertville, les Franco-Canadiens Isabelle et Paul Duchesnay ont annoncé vendredi 13 mars leur retrait de la compétition. Ils ne défendront pas leur titre aux championnats du monde, du 23 au 30 mars à Oakland (Etats-Unis), préférant entamer sans délai une carrière professionnelle.

Après une année d'enquête

Arrestation de deux suspects dans l'attaque d'un fourgon postal à Marseille

Deux des auteurs présumés de l'attaque du fourgon blindé Sécuripost, le 13 mars 1990, à Marseille, ont été inculpés et écroués, vendredi 13 mars. L'un d'eux a été confondu par des taches de sang relevées sur les lieux de l'attentat.

MARSEILLE

de notre correspondant

Plus que l'importance du butin – 3,7 millions de francs – dérobés à des convoyeurs de fonds, c'est la «manière» qui avait frappé de stupeur. Pour attaquer, le 13 mars 1990, le fourgon blindé de la société Sécuripost, des gangsters avaient employé les méthodes d'un commando militaire puissamment armé. Après avoir forcé le lourd véhicule de transport de fonds postaux à s'arrêter, les assaillants avaient ouvert le feu sur le chauffeur, puis fait sauter le blindage à l'aide d'une forte charge de plastic qui avait déchiqueté les deux employés se trouvant à l'intérieur. Ils avaient pu fuir sans encombre, abandonnant sur place leur véhicule. Depuis, on pensait l'enquête assoupie. Jusqu'au coup de filet lancé, mercredi 11 mars, par les policiers du SRPJ de Marseille dans le Var, les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône, qui ramenait quatorze personnes dans les locaux du commissariat central de Marseille.

A cette occasion, on apprit que deux indices relevés sur les lieux de l'attentat avaient permis d'orienter l'enquête : un fusil à pompe abandonné par les assaillants et... des taches de sang. L'un des gangsters avait été blessé durant l'assaut. Grâce à l'arme vendue par un armurier de La Garde (Var), les policiers avaient arrêté un truand niçois qui n'avait pas participé au hold-up mais avait fourni l'arme, ce qui permit de remonter jusqu'aux utilisateurs. Pendant ce temps, les taches de sang avaient été analysées par le laboratoire de la police scientifique de Marseille.

Les résultats des analyses sanguines accusent Franck Perletto, interpellé en même temps que son frère Pascal et leur père Max. Malgré ses dénégations, Franck Perletto, trente ans, a été écroué à la prison d'Avignon, après avoir été inculpé *«d'association de malfaiteurs, assassinats, tentative d'assassinat, vol aggravé criminel, détention d'armes et d'explosifs, destruction de véhicules à l'explosif et usage de fausses plaques d'immatriculation»*. Michel Grelier, quarante ans, soupçonné d'avoir fourni les moyens du hold-up – le véhicule – a été inculpé pour complicité *«par fourniture de moyens»* et écroué aux Baumettes. Patrick Bosco, vingt-neuf ans, associé de Franck Perletto dans une société nommé Azur Jeux, a été d'autre part inculpé d'abus de biens sociaux par le parquet de Toulon et remis en liberté sous contrôle judiciaire. Onze autres personnes interpellées parmi l'environnement des suspects ont été remises en liberté.

JEAN CONTRUCCI

CARNET DU Monde

Naissances

– Sylvie HELFRE
et
Jean-Matthieu JABOULAY

sont heureux d'annoncer la naissance de

Louis,

le 11 mars 1992.

6, place Colbert,
69001 Lyon.

Décès

– Mme Jacques Augustin-Normand,
Marine Augustin-Normand,
Louis-Ferdinand et Claude Pepin-Augustin-Normand,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. Jacques AUGUSTIN-NORMAND,

survenu le 12 mars 1992.

L'inhumation aura lieu le 17 mars, en l'église Saint-Joseph du Havre.

158, boulevard Clemenceau,
76600 Le Havre.

– Mme Alice Benchetrit
et ses filles Corinne, Joëlle et Chantale
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

Marc BENCHETRIT,
ancien président
de la communauté juive de Villejuif,
vice-président de l'Association intercommunautaire israélite du Val-de-Marne,

survenu le 12 mars 1992, dans sa soixante-huitième année.

L'inhumation aura lieu à Jérusalem le 15 mars.

40, rue Clément-Perrot,
94400 Vitry-sur-Seine.

– *Nîmes.*

M. Léon Bensimon,
Mlle Camille Bensimon,
Mlle Suzanne Bensimon,
Mme veuve Prosper Bensimon,
Mme Annie et M. Jacques Bensimon,
Mme Jocelyne et M. Hervé Rague,
M. Paul Bensimon,
Les familles Aboab, Bitoun, Ligiardi,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur, tante et cousine

Mlle Léa Henriette BENSIMON,

survenu à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 16 mars 1992, à 14 h 30, au cimetière israélite, route de Saint-Gilles, à Nîmes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Etienne Fodor,
sa mère,
Mme Etienne Fodor,
son épouse,
M. et Mme Nicolas Fodor,
ses fils et belle-fille,
Mlles Stéphanie et Charlotte Fodor,
ses filles,
Arthur Fodor,
son petit-fils,
M. et Mme Charles Fodor,
ses frère et belle-sœur,
Ses neveux et petits-neveux,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne FODOR,

survenu le 11 mars 1992, à Neuilly, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 16 mars, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule (Achille-Peretti), à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy (2, rue du Commandant-Schloesing, Paris-16e).

73, rue de Chézy,
92200 Neuilly.
51, rue du Bois-de-Boulogne,
92200 Neuilly-sur-Seine.
4, rue Wéber,
75016 Paris.
9, boulevard d'Auteuil,
92100 Boulogne.

Anniversaires

– Le 16 mars 1986, notre fille bien-aimée,

Florence GUIGUI,

nous quittait.

Ne l'oubliez pas.

– Il y a cinq ans, le 14 mars 1987,

Jean-Claude LANGELLIER

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

« ... *Je mourrai sans désaimer.* »
André Pieyre de Mandiargues.

– Il y a un an disparaissait

Irène « Noucha » SOBOUL.

Chacun se souvient de son dynamisme et de sa générosité.
Elle nous a laissé son amour de la vie et son désir d'agir.

– 15 mars 1981,

Maxime VIBERT-GUIGUE,
épouse WAHL,

toujours présente en notre pensée.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 14 mars

TF 1

20.50 Variétés : Surprise sur prise.
22.30 Magazine : *Ushuaïa.*
23.35 Journal, Météo et Trafic infos.
23.40 Magazine : Formule sport.

A 2

20.50 Magazine : La Nuit des héros.
22.45 Sport : Boxe.
0.00 Magazine : Double jeu.
1.15 Journal et Météo.

FR 3

— *De 20.00 à 1.00 La SEPT* —

CANAL PLUS

20.30 ▶ Téléfilm : *Pour le meilleur et pour le pire.*
22.05 Les Nuls... l'émission.
22.55 Flash d'informations.
23.03 Le Journal du cinéma.
23.07 Cinéma : Slaughter High (Le Jour des fous). □
0.35 Cinéma : La Discrète. ■■

LA 5

20.50 Série : Commissaire Schimanski.
22.25 Série : Deux flics à Miami.
23.20 Série : Freddy, le cauchemar de vos nuits.
0.10 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Camp de vacances à Cucamonga.
22.20 Téléfilm : Pas ma fille.
23.55 Musique : Flashback.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Les Frères des frères.
22.45 Le Courrier des téléspectateurs.
22.50 Soir 3.
23.05 Téléfilm : La Matiouette.
23.50 Magazine : Mégamix.

Dimanche 15 mars

TF 1

15.15 Série : Columbo.
16.35 Disney parade.
18.05 Magazine : Téléfoot. A 18.55 Loto sportif.
19.05 Magazine : *7 sur 7.* Invité : Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique 1991.
20.00 Journal, Tiercé, *Météo* et Tapis vert.
20.50 Cinéma : L'Evadé d'Alcatraz. ■
22.50 Magazine : Ciné dimanche.
23.05 Cinéma : Corps z'à corps. □
0.45 Journal et Météo.

A 2

14.50 Série : Mac Gyver.
17.20 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
18.10 1. 2. 3. Théâtre.
18.15 Magazine : Stade 2.
19.25 Série : *Maguy.*
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Série : Maigret.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Invité : Michel Tournier.
23.55 Documentaire : Picasso.

FR 3

14.45 Magazine : Sports 3 dimanche. A 15.55, Tiercé à Auteuil.
17.15 Le Choix de Lulo.
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : De nouveaux habits pour les contes défaits.
20.10 Série : Benny Hill.
20.45 Spectacle : 16e Festival international du cirque de Monte-Carlo.
22.05 Magazine : Le Divan. Invité : Farid Aïchoune, journaliste.
22.25 Journal et Météo.
22.50 Dessins animés : Spécial Tex Avery (v.o.).

CANAL PLUS

16.35 Dessin animé : Les Simpson.
17.00 Les Nuls... l'émission.
17.56 *Le Journal du cinéma.*
18.00 Cinéma : Mystic Pizza. ■
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.40 Flash d'informations.
19.45 Ça cartoon.
20.20 Dis Jérôme... ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche.
20.30 Cinéma : Henry V. ■■
22.40 Flash d'informations.
22.45 L'Equipe du dimanche.
0.50 Le Journal du hard.

LA 5

15.00 Série : Soko, brigade des stups.
15.55 Série : Lou Grant.
16.50 Feuilleton : Un Français libre.
18.15 Série : La loi est la loi.
19.05 *Série : L'Enfer du devoir.*
20.00 Journal et Météo.
20.50 Cinéma : Maladie d'amour. □
22.55 *Magazine : Reporters.*
23.55 Magazine : Top chrono.
0.45 Journal de la nuit.

M 6

16.15 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.20 *Série : Clair de lune.*
17.15 Série : Le Saint.
18.05 Série : Tonnerre mécanique.
19.00 *Série : Les Routes du paradis.*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Magazine : Sport 6.
20.40 Téléfilm : Le Tort d'aimer.
22.20 Magazine : Culture pub.
22.50 Cinéma : *Les Confidences érotiques d'un lit trop accueillant.* □

LA SEPT

15.05 Flash d'informations.
15.10 Documentaire : *Personne ne voulait entendre.*
16.10 Téléfilm : Le Front dans les nuages.
18.00 Documentaires cubains.
19.00 Documentaire : François Morellet.
19.25 *Documentaire :* Gérard Garouste.
20.00 Documentaire : Les Sentiers *de la réussite.*
20.30 Le Courrier des téléspectateurs.
20.35 Cinéma : Se Permuta. ■■
22.05 Cinéma : Monsieur Taxi. ■
23.30 Court métrage.

EN BREF

□ **Les sciences et le sens.** – Le centre culturel « Les Fontaines » organise du samedi 28 mars (10 heures) au dimanche 29 mars *(15 h 30) une session* de réflexion sur le thème : « De l'univers à l'homme : les sciences et le sens ».

▶ ***Renseignements :*** **Les Fontaines, B. P. 219, 60631 Chantilly cedex. Tél. : 44-57-24-60.**

□ **La sculpture française.** – Le musée du Louvre organise, les 20 et 21 mars à partir de 9 h 30, un colloque sur « Clodion et la sculpture française de la fin du dix-huitième siècle ». L'entrée est libre *dans la limite des places disponi*bles à l'Auditorium.

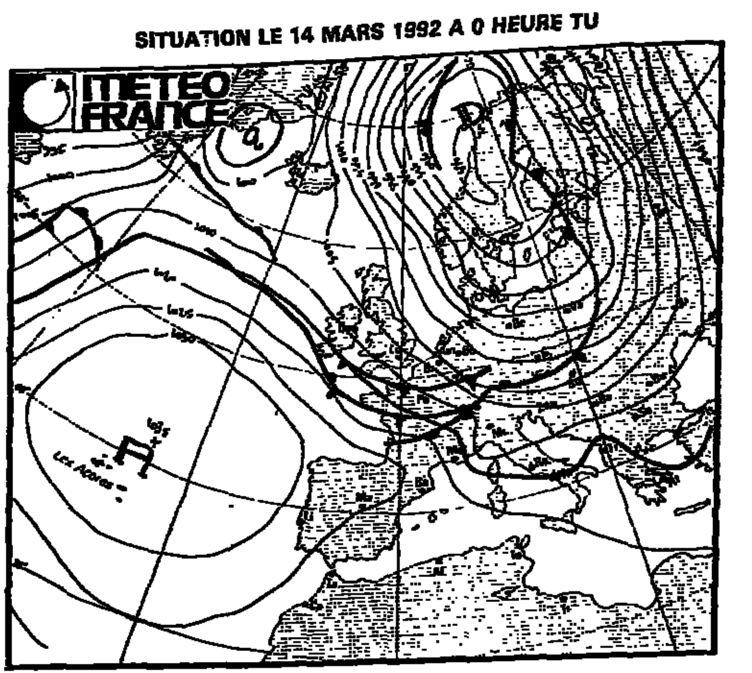
▶ **Renseignements : service culturel, Marie-Pierre Lejard. Tél. : (1) 40-20-51-12.**

□ **Colloque sur la pauvreté.** – « La pauvreté : une logique et une sensibilité à comprendre » sera le thème du colloque organisé par la Maison *de toutes les couleurs, le 15 avril* de 14 heures à 17 heures à la Bourse du travail à Paris.

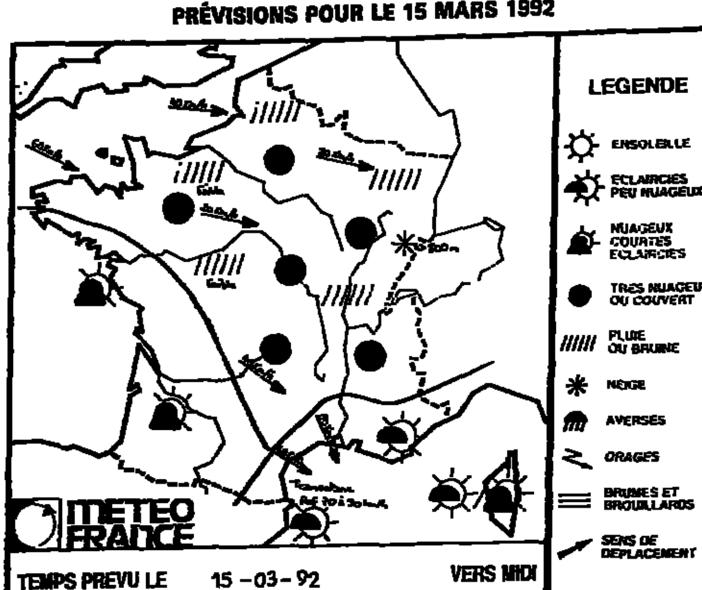
▶ ***Inscriptions :*** **La Maison de toutes les couleurs, 1, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : (1) 42-08-53-83.**

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 MARS 1992 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS 1992



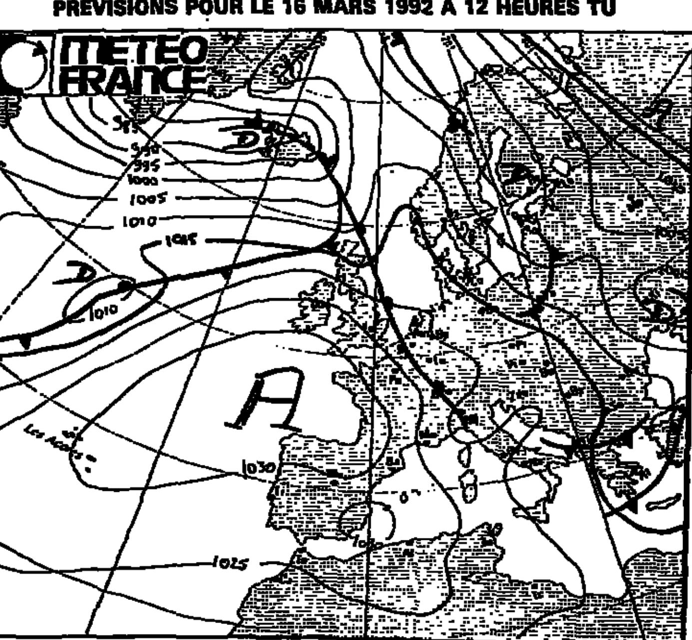
Dimanche : persistance de la grisaille et des petites pluies. – Sur la majeure partie du pays, le temps gris et humide se maintiendra. Les nombreux nuages apporteront un peu de pluie. Comme les jours précédents, les régions du Nord et du Nord-Est seront les plus arrosées. La pluie se transformera en neige généralement vers 700 à 900 mètres. Sur les Pyrénées, quelques flocons tomberont au-dessus de 1 400 mètres. Toutefois, l'après-midi, des éclaircies se développeront près de l'Atlantique. Sur les côtes de la Manche, le vent d'ouest soufflera assez fort. Dans l'intérieur des terres, il soufflera modérément.

Mais autour de la Méditerranée le fort *vent de nord-ouest* repoussera partiellement les nuages. Du Roussillon à la Côte-d'Azur, on pourra voir le soleil.

Au lever du jour, c'est dans le Nord-Est et localement dans le Centre-Est qu'il fera le plus frais, avec des températures minimales comprises entre 3 degrés et 6 degrés. Ailleurs, la douceur se maintiendra. Il fera généralement entre 6 degrés et 10 degrés.

Dans la journée, le thermomètre grimpera jusqu'à 7 degrés ou 10 degrés dans le Nord-Est, entre 9 degrés et 15 degrés ailleurs. Mais grâce aux éclaircies on atteindra les 16 degrés ou 18 degrés près de la Méditerranée et dans l'extrême Sud-Ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 16 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 13-3-1992 à 18 heures TU et le 14-3-1992 à 6 heures TU — le 14-3-92

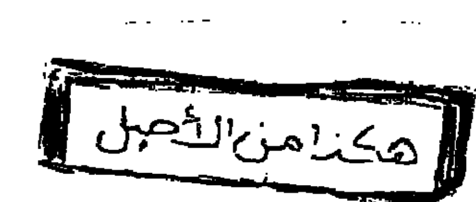
FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	13	10	C
BIARRITZ	12	12	P
BORDEAUX	14	10	P
BOURGES	10	10	P
BREST	11	10	P
CAEN	11	10	C
CHERBOURG	10	9	C
CLERMONT-FER	11	11	P
DIJON	10	9	P
GRENOBLE	10	7	B
LILLE	10	6	A
LIMOGES	9	8	P
LYON	11	9	B
MARSEILLE	14	12	D
NANCY	10	9	P
NANTES	11	11	C
NICE	13	8	N
PARIS-MONTS	12	10	B
PAU	10	10	P
PERPIGNAN	16	14	N
RENNES	13	11	P
ST-ETIENNE	12	12	C
STRASBOURG	10	10	P
TOULOUSE	11	10	P
TOURS	11	10	P
POINTE-A-PITRE	31	21	C

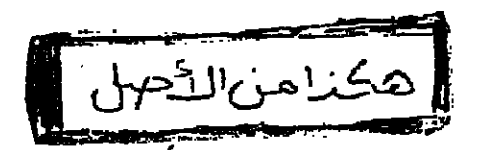
ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	19	7	O
AMSTERDAM	6	2	O
ATHÈNES	14	10	D
BANGKOK	36	27	D
BARCELONE	13	6	D
BELGRADE	17	8	N
BERLIN	1	1	A
BRUXELLES	11	6	A
COPENHAGUE	5	2	A
DAKAR	22	20	C
DJERBA	16	13	N
GENÈVE	9	8	P
HONGKONG	19	19	P
ISTANBUL	8	4	B
JÉRUSALEM	13	6	D
LE CAIRE	20	20	N
LISBONNE	16	12	D
LONDRES	12	6	A
LOS ANGELES	21	14	D
LUXEMBOURG	7	4	A
MADRID	14	14	N
MARRAKECH	19	15	D
MEXICO	26	9	N
MILAN	12	7	N
MONTRÉAL	– 10	– 17	O
MOSCOU	1	0	*
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	19	19	D
NEW-YORK	4	– 4	D
OSLO	4	0	N
PALMA-DE-MAJ	16	4	B
PÉKIN	11	5	P
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	13	12	D
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	2	– 1	A
SYDNEY	26	22	O
TOKYO	17	10	N
TUNIS	16	7	O
VARSOVIE	8	3	A
VENISE	5	5	D
VIENNE	14	13	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)





CULTURE

THÉATRE

Les étés d'une ville-théâtre

Pour que dure et se renouvelle le Festival d'Avignon, la plus importante des manifestations culturelles

Le 18 mars, Alain Crombecque annoncera le programme du prochain Festival d'Avignon, le dernier d'un mandat qu'il a brillamment rempli. La municipalité lui demande de rester, mais il a été nommé à la direction du Festival d'Automne, et n'envisage pas de cumuler les deux fonctions. D'ici deux mois, en tout cas avant juillet, on connaîtra le nom de son successeur. C'est important, moins cependant que l'indispensable évolution de cette manifestation qui, depuis sa naissance en 1947, a déjà beaucoup changé. Le Festival s'est toujours adapté, a traduit les mouvements et bouleversements de la société, de sa représentation, les mouvements et bouleversements du théâtre. C'est la raison de sa longévité.

Aujourd'hui le désordre et la foule, la confusion des genres, le tourisme hâtif, l'avidité de spectateurs en manque le reste de l'année, les sollicitations agressives, installent une ambiance de stress. L'abîme se creuse entre les spectacles «in» donnés dans les lieux prestigieux et ceux du «off» qui se succèdent d'heure en heure dans des endroits à peine aménagés. Toute cette fête devenue foire reflète cruellement l'affolement d'une profession mal définie, mal protégée, débordée de toute part. Le secteur public se rassure en s'enfermant dans une programmation décidée deux ans à l'avance – pour attirer les abonnés – et tous, subventionnés, privés, pratiquent le même recours aux stars, le même acharnement à la surprogrammation – pour faire venir de plus en plus souvent, un public de moins en moins nombreux, – la même crainte quasi religieuse des diaboliques vacances scolaires censées vider les villes, si bien qu'un peu partout, et notamment à Paris, une vingtaine de spectacles commencent en même temps le jour où finissent les vacances. La folie inflationniste avignonnaise est devenue un modèle.

Réfléchir à l'avenir du Festival est salutaire, mais ne règle pas le problème général du théâtre. En revanche, s'attaquer au problème général entraîne immanquablement une réflexion sur le Festival, sur la manière dont il doit se modifier pour continuer d'assurer sa fonction et ne pas ramer à contre-courant. La scène française est un embrouillamini de cas particuliers, de situations acquises, de statuts en perpétuelle rectification. L'administration s'en accommode, bien obligée. Dans les périodes fastes, elle procède par accumulation, créant de nouvelles structures sans toucher aux anciennes. Mais les fastes sont derrière nous, et il s'agit à présent de réorganiser ce qui existe. La nouveauté dans ce domaine, ce sont les «scènes nationales», label attribué – avec quelque argent – à tout établissement capable de produire des spectacles et de les diffuser sur le plan national. D'où la nécessité d'un niveau artistique compétitif et d'un bureau capable d'organiser des coproductions, des échanges, des tournées. Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre au ministère de la culture, est satisfait des résultats, mais ne peut pas s'en inspirer pour le Festival d'Avignon, qui dans son état actuel n'est pas et ne veut pas devenir une structure de production. Il n'en a ni la vocation ni les moyens. Les créations du Festival sont produites par les théâtres qui les présentent. A cette occasion ils peuvent recevoir une rallonge de subventions, nécessaire quand il s'agit d'un grand spectacle avec beaucoup de comédiens – en particulier à la Cour d'honneur. C'est la contribution du ministère, et il la revendique quand on lui reproche de donner à peine 5 millions au Festival, alors que la ville et les collectivités locales en donnent deux fois plus.

«Avant 1980, dit Bernard Faivre d'Arcier (date à laquelle il a pris la direction du Festival), *l'État ne donnait rien. Si ce n'est de petites aides marginales, au théâtre musical, par exemple. En 1980, l'Etat a versé 300 000 F. Depuis, le budget du Festival, recettes comprises est passé de 12 à 30 millions. La contribution de l'État a donc augmenté plus rapidement. La part de la ville reste cependant dominante, parce que ça se passe là, qu'elle fournit la technique, les lieux – dont elle assure l'entretien, – parce que le maire est de droit président du comité d'administration.»*

Inverser le rapport de forces financier entre l'État et les collectivités locales ne suffirait pas à débloquer une situation figée par le succès : à la Cour d'honneur, un grand spectacle épique suivi d'un grand spectacle chorégraphique, produits par des institutions riches. Des institutions moyennement riches présentant indifféremment théâtre ou danse aux Cloîtres des Carmes et des Célestins, danse ou musique au Théâtre municipal. Ailleurs, aux Pénitents blancs, à Benoît-XII, au Gymnase Aubanel etc., des petites formes. Des lectures dans les nombreux jardins, partout où on peut aligner quelques chaises. Des «féeries» (*Mahabharata, le Songe d'une nuit d'été*, Zingaro, *la Tempête*) loin de la ville et de ses nuisances sonores, dans les carrières découvertes par Peter Brook, aménagées avec l'aide du mécénat. Enfin, l'alliance avec la Chartreuse, dont le «théâtre de rue» sur-sonorisé n'a pas – pas encore – troublé le calme monacal, et où sont donnés des essais destinés à un public attentif aux recherches.

Un moment charnière

Cette alliance avec la Chartreuse, dont l'action propre se poursuit pendant l'année, est un encouragement à la diversification des activités théâtrales en dehors du Festival – et du travail des troupes permanentes qui se sont multipliées depuis 1968. Il ne s'agit pas d'ailleurs de prolonger ces activités, mais de rassembler à Avignon ce qui manque : une école pour former des administrateurs, des techniciens, des producteurs. Des lieux d'exposition. La mise en place d'archives, d'une banque de données, de tout ce qui peut servir à l'information et à la communication. L'idée n'est pas nouvelle. Elle dispose aujourd'hui d'un outil : l'Hospice Saint-Louis, dont Alain Crombecque demeure président même s'il quitte la direction du Festival, et d'un budget – à parité entre État et collectivités locales – de 6 millions : *«Le budget d'un petit centre dramatique, et qui pourrait passer progressivement à 10 ou 12 millions, sans sponsors. Quoiqu'il en soit, Saint-Louis ne servirait pas à la production, pas directement»*, explique BFA. Il y voit *«un lieu de formation permettant de prendre des initiatives, comme le financement de spectacles qui ne le sont pas par ailleurs, et aussi l'embryon d'un bureau de production international, tout au moins européen.»* Comment le Festival et l'Hospice Saint-Louis, qui n'ont pas la vocation ni surtout les moyens de produire pouraient-ils devenir financiers à part entière? Grâce à des glissements de ligne budgétaire. Des organismes comme la Fondation Beaumarchais, le Conseil de l'Europe peuvent donner de l'argent pour le développement à l'écriture, pour la formation. C'est-à-dire quelques-unes des fonctions de Saint-Louis, qui d'autre part prendrait en charge l'équipe permanente du Festival – et ses salaires. D'où, pour le Festival, des économies affectées au budget artistique. C'est en gros le plan de BFA.

Il n'imagine pas un directeur commun pour les deux organismes, le travail serait trop absorbant, trop différencié. De plus une antenne à Paris lui paraît indispensable *«même si certains reprochent aux programmes d'être «parachutés» de la capitale. Pour l'instant, il ne peut pas en être autrement. La suite dépend des initiatives prises sur place»*...

Jack Lang, ministre de la culture, voit encore plus vaste et plus loin. Il rêve d'une *«Cité du Théâtre»* : *«En accord avec la ville, le nouveau patron serait l'homme de cette cité. Il coordonnerait tout au moins le rôle de l'Hospice Saint-Louis, de la maison Jean-Vilar, de la Chartreuse, plus une constellation d'événements, dont le Festival, qui est arrivé à un moment charnière. Il faut avoir l'audace de réfléchir à son avenir sans crainte de bousculer les habitudes. Doit-on le recentrer sur le théâtre? A mon avis, oui. Provisoirement. Je ne m'érige pas en programmateur, je ressens le besoin d'une redéfinition rigoureuse, d'un allègement. Y compris dans la durée, avec un faible décalage dans le temps pour le «off», qui n'y perdrait rien, au contraire, si les journalistes venaient... Il me semble que cette rigueur n'a de sens que sous la direction d'une même personne.*

»Je me demande si les dates actuelles sont les meilleures. Après tout, Jean Vilar a organisé la première «semaine d'art dramatique» en septembre. Je donne ici un avis personnel, et qui ne sera sans doute pas suivi. Mais je crois sincèrement que si le Festival veut devenir un véritable forum, en accord avec la ville il doit avoir lieu, comme c'était le cas à Nancy, hors des périodes de fort tourisme. Ce qui veut dire moins d'entrées, un budget différent, mais sur un projet audacieux, je suis prêt à augmenter les subventions.»

Même si la municipalité, son maire, ses représentants, ceux du département et de la région n'ont pas de pouvoir sur la direction artistique, rien ne peut se faire sans leur accord. Mais tout peut se négocier. Par exemple, la modification de la scénographie à la Cour d'honneur. Techniquement, elle est possible, avec une forte diminution de la jauge, donc des recettes. *«Deux salles supplémentaires de huit cents places pourraient compenser le manque à gagner*, dit BFA. *Deux salles couvertes, utilisables toute l'année. Comme le Théâtre municipal...»*

Un autre type d'événement à la Cour d'honneur que le grand spectacle épique proféré de face pour deux mille spectateurs, ce serait déjà un coup de couteau salutaire dans les habitudes. La question du bruit ne serait pas pour autant réglée. Le règlement ne dépend d'ailleurs ni du Festival ni du ministère, mais de la préfecture et de la ville, dont Jean Vilar avait obtenu l'instauration de zones de silence aux heures des représentations. D'autre part, les relations entre les troupes du «off» et les propriétaires des lieux où elles jouent – loués et parfois sous-loués à des prix exorbitants – doivent être moralisées. Déjà, quelques régions et municipalités prennent en charge des salles, les aménagent, y envoient des spectacles sélectionnés, présentés dans des conditions convenables. A partir du moment où le public est là, il y aura toujours, c'est vrai, un «off» du «off». On ne peut pas interdire à des comédiens de jouer pour rien dans des endroits miteux. On n'empêchera jamais personne de jouer au loto et d'acheter très cher des bagues porte-bonheur.

En tout état de cause, si le Festival veut garder sa dignité, son image, son impact, s'il ne veut pas devenir une excroissance des activités de l'Hospice Saint-Louis, son prochain directeur a intérêt à *«mener une réflexion audacieuse, sans tabous»*.

COLETTE GODARD

DANSE

De Cocteau à Shakespeare

Première tournée en France de la Sydney Dance Company

SYDNEY

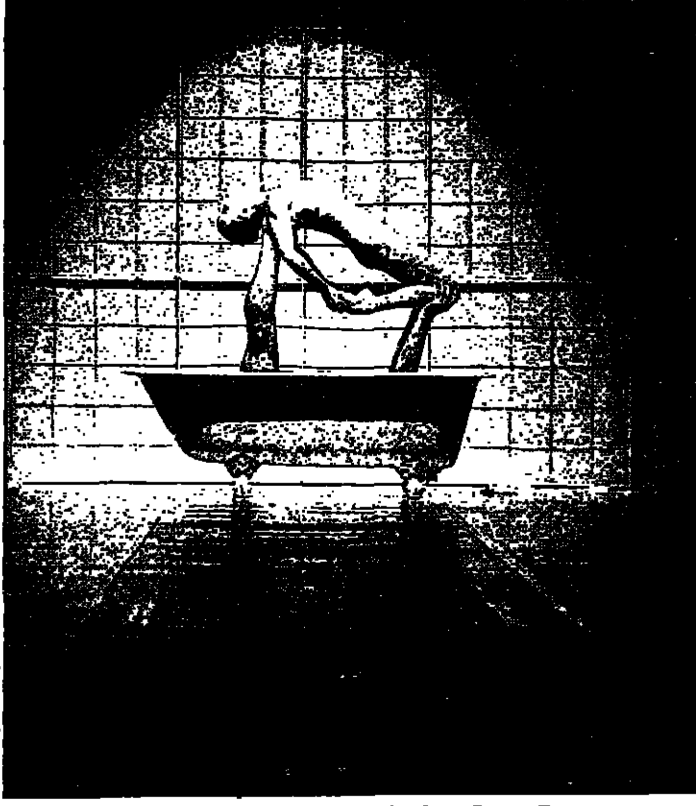
de notre envoyée spéciale

Quelle est la première personne que l'on rencontre à Sydney, à 16 965 km et vingt-cinq heures de vol de Paris? Jean Cocteau. Héros de *Poppy* (en anglais le pavot, donc l'opium), ballet en deux actes créé en 1978, et l'un des best-sellers de cette Sydney Dance Company qui vient de commencer sa première tournée en France par Perpignan. La vie du poète y est évoquée : l'enfance (maman, et un champ de pavots blancs), le lycée et l'éveil de l'amour pour Dargelos, sous l'œil de hautes marionnettes genre Bread and Puppets, le Tout-Paris mondain, les Ballets russes (tableau très réussi des coulisses, Nijinski et Pavlova s'apprêtant à entrer en scène, Cocteau prenant force croquis), la mort et l'enterrement de Radiguet. Dans la seconde partie, ce sont les paradis artificiels et leurs folles visions, la clinique de désintoxication, *la Belle et la Bête*, l'Ange de la mort...

Interprète du rôle de Cocteau et chorégraphe de *Poppy*, Graeme Murphy, la quarantaine svelte, l'œil frisé de malice, directeur de la Sydney Dance Company. Beaucoup le considèrent comme le Pygmalion de la danse contemporaine en Australie. Qualifié, en 1988, de *«trésor national vivant»* et d'*«Australien de l'année»* par la presse nationale. Un parcours mouvementé. Né à Melbourne, mais élevé en Tasmanie, où ses parents sont enseignants, il doit faire 100 kilomètres en pleine brousse pour prendre ses premières leçons de danse, à onze ans. Deux ans plus tard, il entre à l'école du ballet australien, à Melbourne. Y rencontre Janet Vernon, qui ne le quittera plus – elle est aujourd'hui étoile et codirectrice de la SDC. *«Sa danse est comme un rayon de pure lumière blanche»*, dit Graeme de sa brune compagne, deux fois élue «danseuse de l'année».

A seize ans, Graeme est engagé par l'Australian Ballet, alors sous influence anglo-saxonne : il danse sans passion Ashton, Butler, Tetley, mais règle son premier ballet, *Ecco*, pour Janet. Au cours d'une tournée aux Etats-Unis, il s'y arrête, entre au Joffrey Ballet, découvre la modern dance, celle de Lar Lubovitch, de Louis Falco. Passe une audition devant Béjart, qui le refuse. Est accepté par le Royal Ballet de Londres. En vacances à Vérone, coup de foudre pour la troupe de Felix Blaska, qui l'enrôle pour trois ans.

De retour en Australie, il travaille en indépendant dans diverses petites compagnies. Un prix de chorégraphie remporté avec *Glimpses* va le mettre sur orbite. Nommé en 1976 directeur de la Dance Company New South Wales – qu'il rebaptisera plus tard Sydney Dance Company, – il y provoque un grand appel d'air. *«Il n'existait ni traditions ni préjugés*, dit-il. *Le public était donc vierge, ouvert.»* Sa politique est aussitôt définie : engager le maximum de danseurs, compositeurs, scénaristes, décorateurs australiens, afin de définir l'identité de sa compagnie. La musique de *Poppy* est commandée à un inconnu de vingt ans, aujourd'hui célèbre, Carl Vine (ce qui n'empêchera pas le francophile Murphy d'utiliser, plus tard, Debussy, Ravel, Messiaen, Xenakis). D'abord, ils dansent devant trente personnes. Aujourd'hui, la SDC donne chaque année deux saisons de dix semaines à Sydney, devant des salles combles, et visite les grandes villes du pays malgré ce qu'on appelle là-bas *«la tyrannie des distances»*.



BRANCU GAICA

Janet Vernon et Ross Philip dans Some Rooms.

Depuis 1980, la SDC a accompli onze tournées internationales : trois fois au City Center de New-York – où les deux critiques les plus redoutés, Anna Kisselgoff et Clive Barnes, ont craqué et l'ont lancée, – au Covent Garden de Londres, dans les festivals d'Athènes, d'Amsterdam, de Madrid, de Spolète, etc. Elle a été la première compagnie de danse contemporaine invitée en Chine, où Graeme Murphy a réglé un ballet pour une école de Shanghaï.

La griffe Murphy risque de surprendre en France : elle est aux antipodes des courants abstraits, conceptuels, minimalistes, modernes, post-modernes et post-post-modernes qui occupent l'attention de l'Amérique et de l'Europe. Elle est résolument théâtrale, et souvent teintée d'érotisme. *«La théâtralité doit être une extension de la danse et du corps*, dit Murphy. *C'est une chose que je n'exclurai jamais de mon travail.»* Les deux œuvres présentées en alternance à Créteil, *Some Rooms* et *Nearly Beloved*, illustrent ce credo. La première – qui a dépassé sa 200e représentation – nous promène dans une chambre, lieu des fantasmes juvéniles, une salle de bains, lieu des rites purificateurs, un vestiaire, où peuvent s'échanger les sexes, et la bibliothèque, où le spirituel l'emporte enfin sur les passions. La seconde, qui intègre le cinéma à la danse, joue habilement sur les mécanismes de la mémoire : revenant hanter un homme qui a fui sa petite ville au lendemain de son mariage, le passé se mêle au présent, ce qui aurait pu être à ce qui a été. Hors Créteil, la SDC donnera *Shakespeare Dances*, où Murphy partage le plateau avec quatre jeunes chorégraphes de sa troupe. *Macbeth, Hamlet, la Tempête*... Inutile de préciser que la théâtralité, ici aussi, est reine.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Reims, Le Manège, 14 mars à 20 h 45. Créteil, Maison des Arts, *Some Rooms* les 18 et 20, *Nearly Beloved* les 19 et 21 à 20 h 30, le 22 à 15 h 30. Soissons, Centre culturel, le 24 à 21 heures. Noisy-le-Grand, Espace Michel-Simon, les 27 et 28 à 21 heures. Angoulême, Les Plateaux, le 31 à 21 heures. Avignon, Palais des Sports, le 5 avril à 15 heures. Clermont-Ferrand, Maison des Congrès, le 7 à 20 h 30.

CINÉMA

La mort du metteur en scène Laslo Benedek

Le metteur en scène, auteur et cameraman d'orginc hongroise Laslo Benedek, est mort le 11 mars à New-York. Il avait quatre-vingt-sept ans. Né à Budapest, il avait commencé sa carrière à Vienne après avoir fait des études de psychiatrie. Cameraman dans un studio à Berlin, il avait ensuite été assistant de son compatriote Joe Pasternak. Après avoir travaillé en France et au Mexique, il devait s'établir aux Etats-Unis, à la Metro-Goldwyn-Mayer. *Le Bandit amoureux* (1948), une comédie musicale avec Frank Sinatra, a été sa première œuvre de metteur en scène. Mais son nom reste surtout lié à deux films qui ont connu un grand succès : *la Mort d'un commis voyageur* (1951), adapté de la pièce d'Arthur Miller, avec Fredric March, et surtout *l'Equipée sauvage* (1953), qui lança sur sa grosse moto le plus beau des blousons noirs, Marlon Brando.

□ **Anouk Grinberg et Vincent Perez récompensés.** – Anouk Grinberg, qui jouait le rôle de la fugueuse dans le film *Merci la vie*, de Bertrand Blier, et qu'on a vue au théâtre dans *le Temps et la Chambre*, a reçu jeudi 12 mars le neuvième prix Romy-Schneider des mains d'Alain Delon, président du comité d'honneur. Le douzième prix Jean-Gabin, remis par la veuve de l'acteur, est allé à Vincent Perez, qui fut le capitaine Fracasse d'Ettore Scola et le partenaire de Gérard Depardieu dans *Cyrano de Bergerac*.

□ **Lorin Maazel remplacé par Pierre Boulez au Châtelet.** – Souffrant, Lorin Maazel ne pourra diriger l'Ensemble InterContemporain le 20 mars prochain, au Théâtre du Châtelet. Pierre Boulez a accepté de le remplacer. Ce sera la première prestation publique parisienne du compositeur depuis le concert Stravinsky qu'il avait dirigé, en juin 1991, au bénéfice de Médecins sans frontières. Le programme (Ives, Berio, Crumb) est maintenu. Tél. : 40-28-28-40.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5736

HORIZONTALEMENT

I. Le patron des chasseurs. Symbole. Vide des canons. – II. Râcle la gorge. Torche avec de la paille. – III. Ne fait pas honneur au chef qui l'accueille. L'absence de diligence les empêche de suivre le train. – IV. Barres parallèles. Conduit plus d'un jeune dans la « fosse ». Où l'on peut donc voir des perroquets. – V. Sans valeur (plusieurs mots). Comme des palmiers dans une pâtisserie. – VI. Abréviation. Efface. Un aigrefin peut l'être par qui va le cuisiner. – VII. Fleuve. Tient la harpe. Nom d'empereurs. – VIII. Inculte ou ferré. La grande illusion. Stoppez ! (épelé). – IX. Cartouches destinées aux armes. Met au pieu une personne condamnée. – X. Symbole chimique. Lettre. Unité de poids. Colombe, par exemple. – XI. Qui les aime les bat. Promet de grands fûts d'essences. – XII. Dynastie chinoise. Pied qui se déchausse. Rend une assiette moins fragile. – XIII. Savon grossier. Porte une charge. – XIV. Crier. Agit en feignant. – XV. Circulent lentement dans la navette. Antique inspiratrice.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■			■			
II								■							
III						■									
IV			■		■					■					
V									■					■	
VI			■					■							
VII					■		■				■				
VIII		■				■							■		
IX									■						
X	■			■				■			■				■
XI							■							■	
XII				■				■	■	■					
XIII											■	■			
XIV					■										
XV		■						■							

VERTICALEMENT

1. Soleil qui vient de l'ouest. Mot charmant quand on aime. – 2. C'est à force de l'échauffer qu'on peut craindre une explosion. Les Alpes en forment une solide. – 3. Monte en « scène ». Ne se recueillent plus dans une nef. – 4. Protègent les huiles dans leurs déplacements. A disparu. – 5. Va au fond des choses. Eau. Elle ne s'écarte guère de son type. – 6. Fut convertie. Modeste rétribution. De la nature du rocher. – 7. Morceau d'ouverture. C'est égal. Levées pour la bataille. – 8. Une chose unique dans de nombreux patelins. Système. Le matin. – 9. En dos d'âne. Morceau bien partagé. Article. Comme une ardoise. – 10. Apporte la division au travail. Sous la griffe d'un secrétaire. Son étiquette n'indique pas sa valeur. – 11. Mis de côté. Préfixe. A de grandes ressources. En attente. – 12. Oblige souvent à fermer les yeux. Pronom. – 13. Mise pour une réception. Accueillit David et Jacob. – 14. Chasse les rossignols. Soubassement. Le bar des pêcheurs. – 15. Travaille en songeant au futur. Fait partie d'une tribu.

Solution du problème n° 5735

Horizontalement

I. Jalousie. – II. Bossu. R.D. – III. Quitus. Ri. – IV. Us. Ire. As. – V. Lei. – VI. SSO. Eon. – VII. Tâter. Mho (Ohm). – VIII. Ilet. Mies. – IX. Ouragan. – X. Nain. Néri. – XI. Ségonzac.

Verticalement

1. Question. – 2. Abus. Saluas. – 3. Loi. Loterie. – 4. Ostie. Étang. – 5. Usurier. – 6. Suse. Mann. – 7. Déminez ! – 8. Erra. Ohé ! Ra. – 9. Diagnostic.

GUY BROUTY

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : 19 h. Rel. dim., lun. 1, 71 m et 53 kg d'héroïne pure : 20 h 30. Rel. dim., lun. Dépressions verbeuses : 22 h. Rel. dim., lun.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Don Juans : mar., mer., jeu. 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Pleins Feux : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). L'Ange de l'information : ven., sam., lun., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Vassa Geleznova : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; sam., dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Bérénice : mer., jeu. 20 h 30 ; mar. 19 h.

BASTILLE (43-57-42-14). Tverboul : ven., sam. 19 h 30.

BATEAU-THEATRE (FACE AU 3, QUAI MALAQUAIS) (40-51-84-53). Exercices de style : ven., sam. 19 h ; dim. 15 h 30.

BOBINO (43-27-75-75). Bouvard du rire : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). Ruy Blas : 20 h ; sam. 15 h. Rel. dim., lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). George et Margaret : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Lilith, ex-femme de Dieu : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Couloirs de la honte : 22 h. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Septième Ciel : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. La Mangeuse de crottes : mar., mer., jeu. 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Jouve et la Musique : lun. 18 h 30. Louis I. Khan : lun. 18 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Jeu de l'amour et du hasard : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Histoire d'amour : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 17 h. Minna von Barnhelm : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

COLLÈGE NÉERLANDAIS (40-78-50-00). W comme Gombrowicz : ven., sam. (dernière) 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Grand-Peur et misère du IIIe Reich : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim., lun. Voltaire's Folies : mer., jeu., ven., sam. 19 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pièce montée : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Iphigénie : dim., mar. (dernière) 20 h 30. Caligula : ven., lun., mar. 20 h 30. Le roi s'amuse : mer. 14 h ; sam. 20 h 30. La Vie de Galilée : dim. 14 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). Andromaque : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Couacl le Grand Orchestre du Splendid : jeu., ven., sam., lun. 20 h 45 ; dim. 15 h 30.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Dieu est absent des champs de bataille : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Cresson qui s'en dédit : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DUNOIS (45-84-72-00). Petites Scènes pour se perdre : ven. 21 h. Turlupitude : ven. (dernière) 15 h.

EDGAR (43-20-85-11). Femmes à lunettes : 20 h 30. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Décibel : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim.

ESPACE CÉVENNES (45-57-70-45). Le Bel Indifférent : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle II. La Quête de la femme oiseau : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Histoires comiques : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Roland Magdane dans Rire : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Tu es gentil, tu laisses Marie-Madeleine en dehors de tout ça : 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Trois petites planches et trois petits clous : , 20 h 30. Rel. dim. Le Premier : 22 h 15. Rel. dim. Le Chant du cygne : lun., mar., mer., jeu. 18 h 45. D'amour et d'eau... froide : ven., sam. (dernière) 18 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Elle et Moi... : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. L'Odyssée : ven. 14 h 30.

HÉBERTOT (43-87-23-23). C'était hier : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HOTEL LUTÉTIA (49-54-46-55). Les Tac-tics du coeur : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Les Gastronomades : 21 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Guerres privées, 1969 : 20 h. Rel. dim. La Double Inconstance : ven., sam. (dernière) 21 h 30. Théâtre rouge. La Journée du maire : 20 h. Rel. ven., dim. Entre chien et loup où la véritable histoire de Ah Q : 21 h 30. Rel. dim. Bereshit : 18 h. Rel. dim. Comme une légère angoisse : ven. 20 h.

MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Christophe Colomb, le choc des deux mondes : mar. 20 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Du bout du monde au coeur de Blaise : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Estelle : 20 h. Rel. dim., lun. Savage Love : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). Le Misanthrope : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Cher Menteur : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Caligula : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Chacun pour moi : 21 h 15 ; sam. 17 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Je veux faire du cinéma : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Misérables : 20 h 15 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Dali ou le Journal d'un génie : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NAUTILIUS BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Par si, par la... : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Alliénor ou L'aigle se réjouira : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. R, P,... I. E. R. T. Q. C.I : mer., jeu., ven., sam. 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Le Fantôme de l'Opéra : 20 h 30 ; sam., dim. 14 h 30 ; dim. 19 h. Rel. lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Petite salle. Le Voyage : Archéologie et Domus : , 20 h 30. Rel. dim., lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Clotilde et moi : mar., mer., jeu. 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : 20 h 30 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Zizanie : 20 h 45 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Illusion comique : ven., sam., dim., lun., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Voyage en Italie, le Bout de la nuit, le Champ de betteraves : jeu., ven., sam., lun., mar. 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). A propos de Martin : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THE SWEENEY (46-33-28-12). Hope Street : mer., dim. 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-62-22). L'Echange : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). La Maison de la nuit : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Sarclo : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Nuit de l'an 2000 : jeu. 19 h ; mar., mer. 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). De la paille pour mémoire : mar., mer., jeu. 21 h.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : jeu., ven., sam., lun. 22 h ; dim. 20 h 30. Piment cannibale : jeu., ven., sam., lun. 20 h 30 ; dim. 18 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Ne m'oublie pas : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; dim. 15 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Roro et Saoz : 20 h 30. Rel. dim. Mais où est donc Dada? : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE PARIS (48-78-22-00). Je vous demande plaît-il! : 20 h 30. Rel. dim., lun. Smaïn : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Lettres de Louise Jacobson : mar., mer., jeu. 21 h.

THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Parades : ven., sam. (dernière) 21 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un soir au bout du monde : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Maria Ducceschi : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. Maître Puntila et son valet Matti : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). Tirano Banderas (spectacle en espagnol) : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Le Vieil Hiver, Fragile Forêt : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Petite salle. Les Videurs : mar., mer., jeu. 21 h.

THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Kouguel : ven., sam., dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Le Soir des rois : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Ces Dames aux chapeaux verts : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Chariot : mar., mer., jeu. 19 h. Ma chère biche : ven., sam. (dernière) 19 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim., lun., mar. Le Troisième Témoin : ven., sam., dim. 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Trilogie marseillaise : 20 h 30 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. La Mort de Pompée : 20 h 30, dim. 16 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : 20 h 30, dim. 17 h 30.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. La Nuit des rois : 20 h 30, dim. 15 h 30.

MONTROUGE (THÉATRE) (40-16-92-24). Le Neveu de Rameau : 14 h 30.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). Lettres clandestines : 20 h 30, dim. 15 h.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). La Maison de la nuit : 21 h.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). Dim. George Dandin : 18h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 17 MARS

« L'histoire des Halles de Paris, de son quartier et la halle au blé », 10 h 30, 8, rue de la Ferronnerie (Paris autrefois).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 11 heures, 15 heures et 17 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Musée Picasso. Histoire et architecture. La dation Picasso », 14 heures, 5, rue de Thorigny (E. Romann).

« L'hôtel de Bourrienne et son décor d'époque Consulat » (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Monuments historiques).

« La Grande Arche de La Défense et son nouveau quartier », 14 h 30, RER Défense, sous le panneau « sortie E, Grande Arche » (Europ explo).

« La peinture espagnole au Louvre », 14 h 30, Musée du Louvre, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

« Les salons Empire de l'hôtel de Bourrienne », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville (Arts conférences).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Exposition « Les Lautrec de Lautrec » à la Bibliothèque nationale », 15 heures, 1, rue Vivienne (Approche de l'art).

« La maison Opéra construite par Charles Garnier » (carte d'identité), 15 h 15, 5, rue du Docteur Lancereaux (Paris et son histoire).

« Le principe d'économie », 19 heures, Musée national d'art moderne (Centre Georges-Pompidou).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Le pouvoir de la presse écrite et sa liberté », par H. Amouroux (Académie des sciences morales et politiques).

Ecole Cathédrale, 8, rue Massillon, 20 h 45 : « Assumer et assurer », par N. Fabre (Institut de la famille).

146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « Tabagisme et hypnose », par D. Varma. Entrée libre (Soleil d'or).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

La Vie privée d'Henri VIII (1933, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Korda, 18 h 30 ; la Vie de O'Haru, femme galante (1962, v.o. s.t.f.), de Kenji Mizoguchi, 20 h 30.

DIMANCHE

Andrei Roublev (1966, v.o. s.t.f.), de Andreï Tarkovski, 19 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Cinéma du réel : El Nino fidencio, taumaturgo de espinazo, de Nicolas Echevarria, 14 h 30 ; Kyoto, my mother's place, de Nagisa Oshima, 17 h 30 ; Uslyszcie moj Krzyk, de Maciej J. Drygas, 20 h 30 ; Cinéma du réel - petite salle : Israland (1991), de Eyal Sivan, 14 h 30 ; Los Hijos de Zerda, de Jorge Preloran, 21 h ; Cinéma du réel - Studio 5 : Aux guerriers du silence (1991), de Cesar Paes, 14 h ; Retour au quartier Nord (1991), de Christian Rouaud, 17 h ; Il se passait quelque chose du côté de la ville (1991), de Giorgio Di Nella, 20 h.

DIMANCHE

Cinéma du réel : Film primé, 14 h 30 ; Aspen, de Frederick Wiseman, 20 h 30 ; Cinéma du réel - petite salle : Film primé, 14 h ; Transit Levantkade, de Rosemarie Blank, 17 h ; Film primé, 20 h ; Cinéma du réel - Studio 5 : Contes de cyclones en septembre (1991), de Christiane Succab- Goldman, 14 h ; Israland (1991), de Eyal Sivan, 17 h ; Paroles en liberté surveillée (1991), d'Olivier Coussemacq, 20 h ; Cinéma du réel - Salle Jean Renoir : The Sealed Home, de Leehy Paker, 14 h 30 ; Diary, de David Perlov, 16 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Voisins, voisines : R comme rénovation : Feu sur la banlieue (1986) de C. Batifoulier, Notes pour Debussy (1988) de Jean-Patrick Lebel, 14 h 30 ; B comme bohème : Aller-Retour (1978) de Monique Enckell, les Surprises de l'amour (1988) de Caroline Chomienne, 16 h 30 ; I comme intrigues : Bande annonce : Hôtel du Nord (1938) de Marcel Carné, Macadam (1946) de Marcel Blistène, 18 h 30 ; H comme huis clos : Essai de reconstitution (1971) de C. Boltanski, la Vie à l'envers (1964) d'Alain Jessua, 20 h 30.

DIMANCHE

Voisins, voisines : Q comme quartiers : Rue de Gergovie (1982) de Serge Huet, Alésia et Retour (1983) d'Abraham Ségal, 14 h 30 ; L comme locataires, Bande annonce : Femmes femmes (1974) de Paul Vecchiali, Faubourg Saint-Martin (1986) de Jean-Claude Guiguet, 16 h 30 : H comme huis clos : Bande annonce : Rue des Prairies, les Parents terribles (1948) de Jean Cocteau, 18 h 30 ; O comme occultisme : les Voyantes parlent métier (1966) de Luc Favory, le Dimanche de la vie (1965) de Jean Herman, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

A QUOI TU PENSES-TU ? (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'AFFUT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AMELIA LOPEZ O'NEIL (Fr.-All.- espagnol, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

AMOUREUSE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

AU SUD DU SUD (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DU DÉSIR (It.-Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE BAL DES CASSE-PIEDS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BARTON FINK (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BETTY (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

COMME LES OISEAUX (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DANZON (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE DERNIER SAMARITAIN (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DOCTEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES DOORS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EN LIBERTÉ DANS LES CHAMPS DU SEIGNEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA FÊTE ET LES INVITÉS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FISHER KING (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40), Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

GRAND CANYON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA GUERRE SANS NOM (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

HAMLET (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JFK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSISSIPI ONE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NORD (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

OLIVER ET OLIVIA (Dan., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE PASSAGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT HOMME (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

POISON (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES INTIMES. Film américain d'Andreï Konchalovsky, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

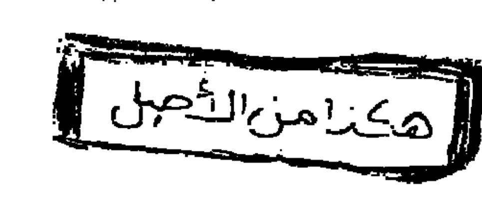
LE FESTIN NU. Film britannique de David Cronenberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

GOULILI, DIS-MOI MA SŒUR. Film franco-finnois-algérien d'un collectif : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MÉCHANT GARÇON. Film français de Charles Gassot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

PROMENADES D'ÉTÉ. Film français de René Féret : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UNE LUEUR DANS LA NUIT. Film américain de David Seltzer, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).



BILLET

Vendredi 13 pour l'emploi

L'INSEE vient d'apporter une mauvaise nouvelle supplémentaire pour l'emploi. Publiées vendredi 13 mars – les superstitieux y verront sans doute un signe – les estimations révisées de l'Institut national de la statistique font apparaître que l'année 1991 s'est soldée par la création non pas de 51 000 mais de 30 000 postes de travail supplémentaires. La hausse des créations d'emplois salariés dans les secteurs marchands non agricoles serait en définitive de 0,2 % et non de 0,4 % comme on l'espérait.

Ce bilan décevant a été dressé au vu des dernières évaluations provenant de l'enquête trimestrielle réalisée par le ministère du travail et des chiffres fournis par l'UNEDIC, le régime d'assurance-chômage. Il reflète une surestimation des créations d'emplois au cours des deux derniers trimestres de 1991. La dégradation se confirme malheureusement dans l'industrie (le recul atteint 2 % sur l'année), mais la plus grosse déception provient du bâtiment dont les créations d'emplois reculent de 1 % en 1991 et de 0,7 % au cours du dernier trimestre. Seul le tertiaire continue de créer des postes : +1,6 % l'an passé.

Ces chiffres ne surprendront pas Mme Martine Aubry, ministre du travail. Compte tenu d'une croissance qui n'a pas dépassé 1,5 % en 1991, on ne pouvait que s'attendre à des performances largement en deçà de celles des années précédentes. Entre 1988 et 1990, lorsque la conjoncture était souriante, l'économie française a fait apparaître 750 000 postes de travail supplémentaires. On en est, désormais, bien loin.

Malgré tout, cette mauvaise nouvelle ruine un peu plus les espoirs de ceux qui comptaient que, sur la lancée d'une fin d'année 1991 moins mauvaise, la vague du chômage pourrait être mieux contenue au cours du premier trimestre 1992. Au vu de l'atonie de l'emploi salarié lors des trois derniers mois de 1991 (+ 0,1 %), l'optimisme n'est pas de rigueur.

Dans ces conditions, prévoir l'imminence du cap des trois millions de chômeurs est plus que jamais une évidence. Les 30 000 postes de travail supplémentaires de l'année écoulée n'ont-ils pas empêché le nombre de demandeurs d'emploi d'augmenter de 295 000 du fait de l'augmentation plus importante que prévu de la population active ? Un phénomène que les spécialistes ne peuvent d'ailleurs pas totalement expliquer (*le Monde* du 13 mars).

JEAN-MICHEL NORMAND

En augmentation pour la première fois depuis 1987

Le déficit budgétaire de la France en 1991 a été supérieur de 63,2 % aux prévisions

Le déficit budgétaire définitif de la France pour 1991 a finalement augmenté de 63,2 % par rapport aux prévisions initiales, pour atteindre 131,7 milliards de francs en 1991, soit 1,9 % du PIB (produit intérieur brut), contre 93,15 milliards de francs en 1990, soit 1,4 % du PIB. Le gouvernement tablait à l'origine sur un déficit budgétaire de 80,7 milliards de francs, égal à 1,2 % du PIB. Par rapport à 1990, l'augmentation du déficit se chiffre à 41,4 %.

C'est la première fois depuis 1987 que le déficit budgétaire augmente : de 141,1 milliards de francs en 1986, il était revenu à 100,4 milliards en 1989 (1,6 % du PIB). Le gouvernement comptait ramener ce chiffre à 1,2 % du PIB en 1991. Ce dérapage, qui dépasse celui retenu en décembre dernier lors du vote du collectif budgétaire (100,2 milliards de francs), s'explique notamment par des pertes fiscales d'une ampleur exceptionnelle (66 milliards de francs), résultant de la conjoncture économique. Les pertes fiscales ont porté sur l'impôt sur les sociétés et sur la TVA dont les moins-values, particulièrement importantes en fin d'année, restent d'après l'INSEE *« inexpliquées »*.

Selon le ministère des finances, il faut ajouter aux moins-values fiscales une dégradation de 9 milliards de francs des recettes des comptes spéciaux du Trésor et 11 milliards de dépenses supplémentaires pour l'Europe (4 milliards) et les collectivités locales (7 milliards), comptées comme des « prélèvements sur recettes », portant le total des moins-values à 86 milliards de francs. Les mesures de redressement prises par le gouvernement en cours d'année (35 milliards de francs de recettes non fiscales supplémentaires dont 10 milliards de contributions extérieures pour la guerre du Golfe) n'ont permis de compenser qu'en partie les pertes. Au total, les recettes fiscales et non fiscales auront progressé de 2,4 % seulement contre 6 % prévus.

Les services de MM. Pierre Bérégovoy et Michel Charasse soulignent que, *« conformément aux engagements du gouvernement, les pertes de recettes liées au ralentissement de l'économie mondiale n'ont pas été compensées par des hausses d'impôts »*. Ils font en outre valoir que le déficit enregistré est inférieur à celui de l'Allemagne (2 % du PIB), des Etats-Unis (4,7 %), de l'Italie (10,7 %) ou encore de la Grande-Bretagne, où le projet de budget présenté ces jours derniers par le gouvernement de M. John Major représente un déficit de 4,5 % du produit intérieur brut.

Le prix d'un imbroglio administratif

Suite de la première page

En 1990, cette seule indemnité représentait 5,195 milliards de francs, soit 1,6 % de l'ensemble des rémunérations de la fonction publique. Depuis un demi-siècle, le SFT est versé à raison d'un seul droit par couple de fonctionnaires.

L'affaire débute dès la promulgation d'une nouvelle loi, en date du 26 juillet 1991, et portant *« diverses dispositions relatives à la fonction publique »*. Ce texte, qui complète le dernier statut général des fonctionnaires établi en 1983, précise explicitement dans son article 4 que le supplément familial de traitement *« n'est pas cumulable »*. En d'autres termes, la nouvelle loi confirme que le supplément familial de traitement ne peut être perçu par deux conjoints, qu'il s'agisse d'un couple de fonctionnaires titulaires ou lorsque l'un des deux conjoints relève d'une convention de droit privé.

Pourquoi le gouvernement a-t-il soudain éprouvé le besoin de rappeler ce principe de non-cumul ? *« Cette précision nous a d'emblée étonnés,* précise M. Pierre Judith, dirigeant de la fédération CGT de la fonction publique. *N'était-ce pas là la preuve que le cumul était auparavant possible ? »* Au cours d'un long examen, les présomptions se sont changées en soupçons et le doute est devenu certitude.

On découvre que le SFT a été instauré pour la première fois sous le régime de Vichy, par une loi du 14 septembre 1941 qui établissait le statut général des fonctionnaires. Malgré une entrée en matière qui date : *« Nous, maréchal de France, chef de l'Etat (...), décrétons... »*, le texte est un modèle de précision. Dans le cas d'un couple de fonctionnaires, son article 97 précise que le SFT est versé uniquement au *« chef de famille »*. Mais les juristes qui travaillent pour les syndicats ne sont pas au bout de leurs découvertes. En effet, aucun des nombreux décrets, lois ou ordonnances qui traitent par la suite du supplément familial de traitement ne reprend cette règle essentielle. Mieux : le statut général de 1983 définit le SFT comme un droit pour tous les fonctionnaires.

Les syndicats ne sont pas les seuls étonnés. Le rapporteur du projet de la loi du 26 juillet 1991, M. Germain Authié (PS), déclare lui-même au Sénat le 25 avril 1991 : *« Le régime juridique du SFT est peu clair, ce qui pourrait avoir des conséquences graves pour les dépenses publiques s'il remettait en cause le principe de non-cumul du supplément familial de traitement. »* Dans ces conditions, les fonctionnaires ne sont-ils pas fondés à réclamer réparation du préjudice subi pendant un demi-siècle, puisque l'on a refusé jusqu'à présent de verser deux fois la même indemnité à un couple de fonctionnaires ? *« Aucun texte n'établit en droit l'interdiction du cumul du SFT avant la loi de juillet 1991 »*, affirme sans ménagement M. Roland Gaillard, secrétaire général de la fédération des fonctionnaires Force ouvrière. *« Il faut verser aux fonctionnaires concernés ce qui leur est dû »*, renchérit M. Jean-Claude Vinckel, de la Fédération générale autonome des fonctionnaires.

La riposte du ministère

Seule une disposition législative limite dans le temps les conséquences possibles de cette revendication. La règle de la « prescription quadriennale », adoptée en 1968, prévoit que l'Etat, s'il est contraint de verser une prestation à titre rétroactif, n'aurait à payer ces droits que sur une période de quatre ans à compter de l'année de promulgation de la loi. L'addition serait néanmoins consistante. L'évaluation avancée par les syndicats – entre 6 et 8 milliards de francs – n'est pas démentie par l'entourage de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la fonction publique. Le nombre important de couples de fonctionnaires pourrait donner au contentieux des allures d'avalanche : dès décembre 1991, des formulaires-types de recours étaient proposés aux agents, et plusieurs milliers de « recours gracieux » sourdent à tous les niveaux de la hiérarchie administrative. Au Conseil d'Etat, on emploie même le terme significatif de *« série »*...

La riposte du ministère de la fonction publique est prête. *« En ce qui concerne la période antérieure à la loi de juillet dernier, nous nous référons au texte de loi de 1941 »*, avance-t-on rue de Varenne. L'argument est repris dans une lettre de M. Soisson adressée aux syndicats le 3 mars dernier, ainsi que dans plusieurs circulaires. Questions : le texte élaboré sous Vichy était-il encore valable ? N'a-t-il pas été notamment abrogé par l'ordonnance du 9 août 1944, qui rétablit la légalité républicaine et le frappe explicitement de *« nullité »* ?

Les pouvoirs publics n'en démordent pas. Selon eux, si l'on a pris soin d'annuler l'an dernier la loi de 1941, c'est donc que, malgré les apparences, elle restait en vigueur. Raisonnement alambiqué qui consiste à rayer de la carte une disposition dans l'unique but de la valider à titre rétroactif. La complexité du code administratif ne risque-t-elle pas de fournir de curieuses interprétation, de la notion d'Etat de droit ?

En tout état de cause, il reviendra au Conseil d'Etat de trancher ce contentieux qui prend, depuis deux mois, des allures de véritable nœud gordien. La plus haute juridiction administrative héritera des dossiers lorsque ceux-ci seront passés par les étapes obligées des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel. Ses membres devront alors utiliser toute leur science d'interprétation et traquer l'esprit caché – c'est le moins que l'on puisse dire – de la loi.

Un précédent a déjà ouvert la voie de cette exégèse. En juin 1991, une décision du Conseil d'Etat (arrêt Cariteau du 24 juin 1991) a clairement accepté le principe de cumul dans le cas d'un couple de fonctionnaires. Les conclusions du commissaire du gouvernement précisent qu'*« aucun texte* [n'interdit] *le cumul entre le SFT et un complément familial versé au conjoint en application d'une convention collective de droit privé, ni d'ailleurs avec un autre SFT versé à un conjoint fonctionnaire »*. A l'heure où M. Jean-Pierre Soisson s'apprête à annoncer au prochain conseil des ministres du mercredi 18 mars une charte de la fonction publique, la clarification de certaines règles administratives est décidément plus que jamais à l'ordre du jour.

OLIVIER PIOT

Progression de 14 % des ventes de voitures aux Etats-Unis

Les chefs d'entreprise américains sont plus optimistes sur la reprise

S'ajoutant à la sagesse des prix de gros et à la forte augmentation des ventes de détail en février, l'amélioration des ventes de voitures enregistrée début mars laisse enfin espérer aux chefs d'entreprise une reprise de l'activité économique aux Etats-Unis.

NEW-YORK

de notre correspondant

Au lendemain de l'annonce d'une forte augmentation des ventes de détail au mois de février, confirmant la progression déjà constatée le mois précédent (*le Monde* du 14 mars), Detroit, la capitale de l'automobile aujourd'hui sinistrée, fait état d'une amélioration sensible de ses ventes, un nouvel élément qui va dans le sens d'une reprise économique en cours aux Etats-Unis.

Au cours des dix premiers jours du mois de mars, les ventes de voitures particulières et de véhicules industriels légers réalisées par les *Big Three* (General Motors, Ford, Chrysler) et par les sept constructeurs japonais commercialisant leurs produits en Amérique du Nord ont atteint 233 126 unités, soit une augmentation de 14 % sur la même période de l'année précédente. Ce net redressement est surtout à mettre au compte des véhicules industriels, dont les ventes ont augmenté de 22 % durant cette période (et, notamment, de 31 % pour les *minivans* de Chrysler, alors que ses ventes de voitures chutaient de 12,6 %), tandis que les voitures particulières ne progressaient que de 9,4 %.

D'après les spécialistes de l'industrie automobile, ces chiffres confirment l'amélioration constatée déjà en février et le sentiment que les consommateurs recommencent à envisager de renouveler un parc devenu ancien puisque les voitures particulières circulant aux Etats-Unis ont en moyenne sept ans d'âge.

De son côté, le *New York Times* a publié le 13 mars un sondage réalisé à l'échelon national et en liaison avec la chaîne de télévision CBS d'où il ressort que 47 % des chefs d'entreprise interrogés (représentés par un échantillon de 490 dirigeants d'entreprises à caractère familial ou réalisant plusieurs milliards de dollars de chiffre d'affaires) considèrent que la situation économique va en s'améliorant ; 44 % d'entre eux, en revanche, pensent qu'elle est inchangée, tandis que 9 % optent pour une détérioration.

Lors du même sondage réalisé à la mi-février, seulement 13 % des patrons interrogés se disaient optimistes, les autres ne voyant aucune amélioration ou, pis, constatant une aggravation de la situation économique. En revanche, le public reste encore sur la réserve, puisque 13 % seulement des personnes interrogées considèrent que l'économie va mieux, 49 % estimant que sa situation n'a pas varié et 38 % faisant état d'une aggravation.

La prudence de M. Greenspan

Enfin, le département de l'emploi a annoncé une hausse limitée à 0,2 % en février pour l'indice des prix de gros, le « cœur » de l'inflation (hors produits alimentaires et énergétiques) n'ayant progressé que de 0,1 % durant la même période, après avoir progressé de 0,3 % en janvier. De quoi conforter les prévisions de certains économistes qui tablent sur un taux d'inflation de 2,5 % ou 3 % tout au plus pour cette année. En gagnant près de 28 points, à 3 235 points en clôture vendredi, Wall Street a bien réagi à ces indicateurs positifs et signifié que la Bourse de New-York était maintenant persuadée d'avoir à portée de main le scénario qu'elle escomptait depuis plus d'un an : une reprise modérée, certes, mais sans risque inflationniste majeur.

Paradoxalement, dans ce contexte plus porteur, M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, semble craindre un effet d'emballement susceptible de déclencher une surchauffe économique qui casserait la reprise. S'exprimant à Seattle à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la Business School de l'université de Washington, le patron de la Fed a estimé que les liquidités injectées dans l'économie devraient suffire à relancer l'économie, ce qui semble exclure de nouvelles baisses des taux. Il a aussi ajouté que le chômage, le point faible d'une reprise beaucoup moins vigoureuse qu'au lendemain des précédentes sorties de crise, mettrait du temps à se résorber.

SERGE MARTI

Avec une production à la hausse

Le Vietnam cherche des partenaires pour exploiter ses gisements pétroliers

Le Vietnam pourrait être, avant la fin du siècle, une puissance pétrolière de second rang au cœur d'une région en pleine expansion industrielle. La production actuelle – près de 4 millions de tonnes de pétrole brut en 1991 – devrait doubler dans les années à venir et pourrait atteindre 10 millions de tonnes avant la fin du siècle.

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

Vietsovpetro, une société mixte constituée par le Vietnam et l'ex-Union soviétique, a découvert l'an dernier le gisement offshore de Dai-Hung (le gros ours), à 250 kilomètres au sud-est de Vung-Tàu, l'ancien Cap-Saint-Jacques. Les réserves de pétrole brut seraient, selon de premières estimations, deux fois plus importantes que celles de Bach-Ho (tigre blanc), le gisement voisin également exploité par Vietsovpetro (près de 300 millions de barils de réserves). La production de Bach-Ho, où l'extraction a commencé en 1986 seulement, atteindra 5,4 millions de tonnes en 1992, soit 600 000 tonnes de plus que ce qui avait été initialement prévu.

Dai-Hung s'annonce plus difficile à exploiter que Bach-Ho : éloigné de la côte, il se situe par une profondeur d'eau deux fois plus importante (110 mètres). Ne disposant pas de la technologie nécessaire à son exploitation, Vietsovpetro envisage donc, tout en retenant ses droits sur ce champ pétrolier, d'associer à son exploitation un groupe international. En d'autres termes, la compagnie mixte serait prête à céder l'exploitation du gisement à un partenaire occidental, moyennant la rétrocession d'une part de la production.

Neuf groupes internationaux, parmi lesquels Total associé à Sumimoto (un négociant japonais), sont candidats à une exploitation de Dai-Hung, dont le coût serait évalué, au bas mot, à 300 millions de dollars. Les Vietnamiens devraient faire connaître leur choix à la mi-1992, pour que la production commence en 1994 ou 1995.

En outre, Petro-Vietnam, la société nationale vietnamienne, a décidé d'allouer dix concessions entre Bach-Ho et Dai-Hung, dont cinq ne seraient pas attribuées avant la levée de l'embargo économique américain, de façon à donner une chance, le moment venu, aux sociétés américaines.

JEAN-CLAUDE POMONTI

EN BREF

□ **Nouvelles mesures de chômage partiel chez Citroën à Rennes.** – Quatre journées de chômage partiel sont prévues au cours du mois d'avril dans les usines Citroën de Rennes (13 300 salariés), a annoncé vendredi 13 mars le constructeur. Ces dispositions, qui portent à quinze le nombre de journées de chômage partiel depuis le début de l'année, concerneront les 11 000 ouvriers les 13, 17, 24 et 30 avril. Quant aux 2 200 employés, techniciens et agents de maîtrise, ils devront également observer une journée de chômage partiel. Selon la direction, ces mesures découlent de la difficulté de résorber *« le sureffectif annoncé en septembre 1991, concernant 1 800 ouvriers »*.

□ **Les transitaires reprennent le travail à la frontière basque.** – Les employés des entreprises de transit de la frontière franco-espagnole au Pays basque ont cessé leur mouvement de grève vendredi après-midi 13 mars (*le Monde* du 14 mars). Les opérations de dédouanement ont repris normalement et les camions ont pu quitter sans problème l'« autoport » d'Hendaye. Les représentants syndicaux ont déclaré que la reprise du travail s'était faite *« sous la pression des employeurs, alors que la décision avait été prise en fin de matinée de reconduire le mouvement jusqu'au lundi 16 mars »*.

□ **La Fédération des travaux publics est satisfaite du plan du gouvernement.** – C'est un satisfecit sans réserve que la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) a décerné au gouvernement après l'annonce du plan de soutien à ce secteur, élaboré par Mme Edith Cresson et M. Paul Quilès (*le Monde* du 14 mars). *« Ce dispositif répond en grande partie aux préoccupations des chefs d'entreprise »*, note M. Philippe Levaux, président de la FNTP, dans un communiqué diffusé vendredi 13 mars. En revanche la Confédération nationale des administrateurs de biens (CNAB) estime que ce plan comporte, pour le logement, *« certains aspects positifs »* (déductions fiscales, renforcement de l'épargne-logement) mais *« n'est suffisant ni pour relancer l'activité immobilière ni pour rétablir la confiance »*.

□ **Elf Aquitaine : les actions sursouscrites 3,2 fois en France.** – La Société des Bourses françaises a publié vendredi 13 mars les résultats définitifs de la souscription des titres Elf Aquitaine sur le marché français. Ces résultats sont supérieurs aux estimations provisoires (*le Monde* du 14 mars). La tranche française a été sursouscrite 3,2 fois ; 10,2 millions d'actions ont été demandées pour 3,38 millions proposées au prix unitaire de 360 francs. En vertu d'une clause dite de « claw back », 360 000 actions supplémentaires ont été ajoutées. Elle proviennent d'une reprise sur le nombre de titres placés directement à l'étranger.

□ **TGV-Méditerranée : « modalités exceptionnelles » pour l'enquête d'utilité publique.** – L'enquête d'utilité publique sur le projet de TGV-Méditerranée fera l'objet de *« modalités exceptionnelles dans sa préparation et sa conduite »*, a annoncé, vendredi 13 mars, M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, du logement et des transports. Les procédures actuelles *« doivent être modernisées pour mieux tenir compte des préoccupations des Français aux niveaux national, régional et local »*. *« Il faut adapter l'enquête publique à la nature des projets »*, a précisé le ministre, soulignant que l'on ne devrait pas suivre les mêmes procédures pour un projet de dimension européenne et pour un projet d'intérêt local.

□ **Signature de l'accord entre Air France et la compagnie tchécoslovaque CSA.** – Air France a signé vendredi 13 mars à Prague l'accord qui lui permet de prendre une participation de 40 % dans le capital de la compagnie aérienne tchécoslovaque CSA. Selon cet accord, dont le principe avait été acquis en janvier (*le Monde* du 8 janvier), cette participation représente un montant de 60 millions de dollars (340 millions de francs) réparti par moitié entre la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) pour l'Europe de l'Est et une société filiale du groupe Air France au sein de laquelle se trouvera la Caisse des dépôts et consignations. Air France précise que cette prise de participation s'appuie sur un « plan industriel » qui fait apparaître un ensemble de synergies avec CSA.

Pour rassurer la Bourse de Londres

Lonrho cède un groupe de journaux écossais

Le conglomérat britannique Lonrho, qui possède des intérêts dans l'industrie automobile et la presse et qui doit faire face à une dette énorme (1 milliard de livres, soit 9,7 milliards de francs), vient de céder son groupe de presse Scottish and Universal Newspapers à Trinity International Holdings pour 45 millions de livres. Mais ce montant est jugé trop bas pour rassurer ses actionnaires. La vente concerne une vingtaine de journaux écossais, pour la plupart des hebdomadaires gratuits, mais non le groupe d'édition George Outram, qui publie le célèbre *Herald* de Glasgow, ainsi que deux autres journaux « de qualité », *The Evening Times* et *The Scottish Farmer*.

Le titre de Lonrho a chuté de 13 % à la Bourse de Londres. Cette baisse est aussi due aux rumeurs selon lesquelles Lonrho pourrait perdre la concession d'importation et de distribution, en Grande-Bretagne, d'Audi et de Volkswagen.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 9 AU 13 MARS 1992

PARIS

Marasme de mars

INDICE CAC 40

-1 %

Le recul amorcé aux premiers jours de mars s'est poursuivi pour la deuxième semaine consécutive dans un marché calme où les investisseurs redoublent de prudence. *La baisse, finalement moindre que redoutée (-1 %), a été atténuée par la publication de statistiques encourageantes sur la reprise économique américaine qui* l'ont un moment emporté sur la crainte générale d'une hausse des taux d'intérêt dans le monde.

Le redressement de l'indice CAC 40 enregistré lundi (+ 0,48 %) s'est poursuivi le lendemain, lui permettant de frôler le niveau des 2 000 points et d'inscrire son plus haut de l'année à 1 993,88 points grâce à une progression de 0,89 %. Mais l'élan fut brisé net par la morosité ambiante internationale et pendant deux jours la Bourse céda 2,6 % (-1,30 % mercredi et - 1,33 % jeudi). L'amélioration lors de la dernière séance (+ 0,27 %) permit d'atténuer l'aspect négatif du bilan. Cette dernière journée, particulièrement hésitante mais néanmoins positive – les variations oscillant entre + 0,10 % et + 0,80 % – confirme une fois de plus que les vendredi 13 portent plutôt chance aux boursiers.

La morosité et l'apathie qui se sont emparé des gestionnaires sont dues en grande partie aux craintes d'un relèvement des taux partout en Europe, notamment en Allemagne où la poussée inflationniste – hausse de 0,6 % des prix au mois de février – laisse présager un durcissement de la politique monétaire de la Bundesbank.

En Angleterre, la présentation du *budget britannique et les déclarations du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, selon lesquelles il n'y aura pas de réduction des taux avant les élections du 9 avril,* ont déconcerté la City et fait plonger les cours des valeurs. La France n'a pu être indifférente *aux déconvenues de ces voisines* qui, en venant s'ajouter aux réflexes classiques de prudence à l'approche d'une élection, ont eu *un double effet : le maintien du* loyer de l'argent à court terme au niveau des 10 % et l'arbitrage des placements en actions vers les Sicav *monétaires.*

Seules relatives bonnes nouvelles, les statistiques américaines allant dans le sens d'un redressement de l'économie aux Etats-Unis. Les ventes de détail ont augmenté de 2,1 % en janvier et de 1,3 % en février après avoir pratiquement stagné en 1991. A cette donnée s'est ajouté vendredi l'indice des prix de gros (+ 0,2 %) de février, meilleur que prévu et la baisse des stocks en janvier après quatre mois consécutifs de hausse.

Le titre Elf bien accueilli

Dans ce contexte prudent, l'événement restera la mise sur le marché de 2,3 % du capital d'Elf Aquitaine au prix de 360 francs. Si les cours de la compagnie pétrolière ont eu du mal à se maintenir à ce niveau, notamment jeudi, dernier jour de la souscription, le placement des titres s'est fait facilement, vu le faible nombre proposé. Les 5,78 millions d'actions proposées au total en France et à l'étranger ont été sursouscrites 3,3 fois. A la différence du Crédit local de France et de Christian Dior où, en décembre dernier, la tranche vendue hors de l'Hexagone a été mieux accueillie que la *part française, les placements* simultanés des deux tranches d'Elf Aquitaine ont reçu sensiblement le même accueil. Les titres offerts *aux investisseurs étrangers ont été* souscrits 3,5 fois avec 8,4 millions de titres demandés pour 2,4 *millions offerts.* En France, les ordres d'achats (10,9 millions de titres pour 3,38 millions de titres offerts) ont été honorés à concurrence de 34 % environ.

Entre deux décisions juridiques, les spéculations autour de Perrier ont repris de plus belle avec l'entrée d'un troisième intervenant, l'Arab Banking Corp qui pourrait peser dans la bataille opposant le groupe Agnelli à Nestlé et Indosuez. Cet établissement de Bahrein est l'un des deux grands intervenants sur le marché des titres Perrier avec la banque d'affaires américaine Goldman Sachs. Il a ainsi porté sa participation de 4,40 % à près de 5 % dans la firme de Vergèze. Au profit de qui ? M. Giovanni Agnelli, président de Fiat, a démenti jeudi la rumeur selon laquelle cette banque, à capitaux libyens, koweïtiens et des Emirats arabes unis, travaillait en association avec son groupe. L'Arab Banking n'est *«ni ami ni adversaire des parties en présence»*, a-t-il déclaré.

Alors que les deux OPA se font au même prix unitaire de 1 475 francs et que toutes deux s'achèveront le 23 avril prochain, l'action Perrier n'a cessé de s'apprécier, terminant la semaine à 1 636 francs. Les intervenants sont persuadés qu'Indosuez et Nestlé surenchériront pour tenter d'entrer *dans Perrier. Tout dépendra* cependant de la décision du tribunal de commerce de Paris qui sera rendue lundi 16 mars et qui porte sur la validité de la cession des actions d'autocontrôle de Perrier à Saint Louis.

Pour rester dans la justice, la cour d'appel de Paris a rejeté mardi 10 mars la requête des minoritaires du Printemps contre les modalités de rachat de ce groupe de grands magasins par le groupe Pinault. Président de l'ADAM (Association de défense *des actionnaires minoritaires),* Mme Colette Neuville a annoncé qu'elle allait *«porter l'affaire plus loin»*, devant la Cour de cassation. *Le groupe Pinault peut néanmoins* se contenter de faire son OPA (offre publique d'achat) sur 66 % du capital du Printemps. Ce sera peut-être l'une des dernières opérations de rachat partielles possibles. Car vu la contestation suscitée par de telles opérations, les principaux acteurs de la place (patronat, autorités boursières, Trésor) devraient présenter en tout début de semaine prochaine, vraisemblablement mardi, les futures procédures retenues pour les OPA.

Elles devraient porter obligatoirement sur l'intégralité du capital. De là à supprimer toute contestation des minoritaires, rien de moins sûr. *La Cote Desfossés* dans son supplément hebdomadaire du 14 au 16 mars consacré à la «Fronde des petits porteurs» ne recense pas moins d'une dizaine d'associations françaises de défense d'actionnaires...

DOMINIQUE GALLOIS

Alimentation

	13-3-92	Diff.
Béghin-Say	614	– 14
Bongrain	2 877	– 13
BSN	*1 101*	*– 18*
Carrefour	2 561	– 31
Casino, G., Per.	166,40	– 0,30
Guyenne-Gasc.	1 660	+ 15
LVMH	4 615	– 92
Olipar	170	+ 2
Pernod-Ricard	1 513	– 19
Promodès	3 410	+ 25
Saint-Louis	1 397	+ 8
Source Perrier	1 641	inch.
Nestlé	35 050	– 520

Valeurs diverses

	13-3-92	Diff.
Accor	774	– 9
Air liquide	773	+ 17
Bic	673	– 27
Bis	332,90	+ 7,90
CGIP	1 250	+ 16
Club Méd.	535	– 5
Elf Sanofi	1 194	– 25
Essilor	398,50	– 0,40
Euro Disney	160,80	+ 1,10
Europe 1	951	+ 11
Eurotunnel	43,95	– 0,70
Groupe Cité	520	– 5
Hachette	*182,70*	*– 3,10*
Havas	499,30	– 0,50
Marine Wendel	344	+ 2
Navigation mixte	1 125	– 15
Nord-Est	114,80	– 3,20
L'Oréal	*788*	*+ 10*
Saint-Gobain	521	– 12
Saulnes Châtillon	238,10	– 1,90
Skis Rossignol	785	– 25

Métallurgie, construction mécanique

	13-3-92	Diff.
Alspi	320,10	– 1,60
Dassault Aviation	340	– 5
De Dietrich	1 481	+ 16
Fives-Lille	373	+ 12,90
Peugeot	721	– 2
SAGEM	1 788	+ 18
Strafor. Facom	780	– 3
Valeo	705	– 12
Vallourec	264	– 11

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	13-3-92	Diff.
AGF	507	– 3
AXA (ex-Cie Midi)	930	– 32
Bail Equipement	135,10	– 9,90
Bancaire (Cie)	501	– 2
Cetelem	824	+ 18
CCF	195	– 1,40
CFF	1 022	+ 2
CFI	298,10	– 4,90
Chargeurs	1 205	+ 66
C. Local de France	230,50	– 8,50
CPR	282,10	– 6,90
Eurafrance	1 590	+ 107
GAN	1 975	– 2
Locindus	722	+ 22
Paribas	402,80	– 4,20
Schneider	675	– 13
Société générale	529	+ 6
Sovac	825	+ 15
Suez (Cie fin.)	331,10	– 6,80
UAP	558	– 2

Produits chimiques

	13-3-92	Diff.
Institut Mérieux	5 620	+ 20
Roussel-Uclaf	2 240	– 71
Synthélabo	1 185	– 35
BASF	830	– 6
Bayer	1 000	inch.
Hoechst	857	– 10
Imp. Chemical	124,10	– 2,20

Bâtiment, travaux publics

	13-3-92	Diff.
Auxil. d'entr.	1 045	+ 40
Bouygues	615	+ 13
Ciments français	330	+ 7
GTM	385	– 9,10
Immob. Phénix	144	– 4,20
J. Lefebvre	950	+ 14
Lafarge-Coppée	350	– 3,30
Poliet	535	+ 2
SGE-SB	242	– 3

Mines d'or, diamants

	13-3-92	Diff.
Anglo-American	175,10	– 7,90
Amgold	325,80	– 9,20
Buf. Gold M.	40,20	+ 0,20
De Beers	131	– 2
Drief. Cons.	59,50	– 1
Gencor	16,40	– 0,60
Harmony	31,40	– 0,20
Randfontein	24,30	– 1,35
Sainte-Helena	33,60	– 0,35
Western Deep	*163,50*	*– 1,10*

Filatures, textiles magasins

	13-3-92	Diff.
Agache (Fin.)	1 018	+ 68
BHV	774	+ 45
Damart	2 740	+ 128
DMC	312	– 8
Gal. Lafayette	1 500	+ 15
Nouv. Galeries	540	+ 10
Printemps	850	– 32
La Redoute	5 510	+ 10
SCOA	19,60	– 0,35

Matériel électrique

	13-3-92	Diff.
Alcatel-Alsthom	603	– 11
CSEE	275	+ 15
Générale des eaux	2 280	– 18
Intertechnique	783	+ 3
Labinal	739	– 10
Legrand	4 220	– 76
Lyon. des eaux	498	– 15
Matra	178	+ 7,50
Merlin-Gerin	522	– 10
Moulinex	186,50	– 2,50
Radiotechnique	631	+ 6
SEB	2 032	+ 27
Sext.-Avionique	238	– 3
Thomson-CSF	162	– 2,50
IBM	505	+ 14
ITT	361	– 15,10
Schlumberger	323	– 19
Siemens	*2 280*	*– 28*

Pétroles

	13-3-92	Diff.
BP-France	118	– 2,10
ELF-Aquitaine	364,10	– 2,90
Esso	660	– 5
Primagaz	725	– 11
Sogerap	405	+ 6
Total (div. par 4)	239,80	– 1,50
Exxon	319,40	+ 5,60
Petrofina	1 738	– 25
Royal Dutch	429,50	+ 1

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de *titres*	Val. en *cap. (F)*
Elf-Aquitaine	1 893 703	699 424 217
Euro Disn. SCA	3 786 977	611 897 654
Source Perrier	356 659	582 334 921
LVMH	111 531	519 970 220
Alc.-Alsthom	813 075	497 407 362
Gle des Eaux	214 002	493 165 868
Peugeot SA	588 276	423 961 803
Air liquide	525 727	404 633 826
Saint-Gobain	623 397	328 877 250
Total cat. B	1 291 631	312 420 328
BSN	260 128	285 070 129
Suez (Cie de)	805 598	269 909 448
Oréal (L')	321 091	250 582 004
Carrefour	96 398	248 389 224

(*) Du vendredi 6 mars 1992 au jeudi 12 mars 1992 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 mars 1992

Nombre de contrats : 74 264 environ.

COURS	ÉCHÉANCES			
	MARS 92	JUIN 92	SEPT. 92	DÉC. 92
Premier	106,94	108,30	108,50	–
+ haut	*107,08*	*108,50*	*108,66*	–
+ bas	106,84	108,24	108,50	–
Dernier	106,84	108,24	108,60	–
Compensation	106,84	108,26	108,42	108,54

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 6-3-92	Cours 13-3-92
Or fin (kilo en barre)	63 950	63 200
– (kilo en lingot)	63 950	63 100
Pièce française (20 fr.)	383	386
• Pièce française (10 fr.)	435	435
Pièce suisse (20 fr.)	367	380
Pièce latine (20 fr.)	367	363
• Pièce tunisienne (20 fr.)	360	365
Souverain	465	464
• Souverain Elisabeth II	483	474
• Demi-souverain	330	340
Pièce de 20 dollars	2 085	2 085
– 10 dollars	1 102,50	1 102,50
• – 5 dollars	696,25	700
– 50 pesos	2 390	2 380
• – 20 marks	438	457
– 10 florins	378	378
• – 5 roubles	245	230

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	6-3-92	9-3-92	10-3-92	11-3-92	12-3-92
RM	2 439 167	2 152 867	2 399 278	2 706 498	2 719 830
Comptant R. et obl.	4 559 505	2 960 566	4 277 475	5 471 805	3 377 151
Actions	112 536	87 268	97 771	109 311	131 775
Total	7 111 208	5 200 701	6 774 524	8 287 614	6 228 756

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1991)

Françaises	112,7	113,2	114,1	113,2	111,9
Etrangères	104	103,7	103,6	103,3	102,7

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	9-3-92	10-3-92	11-3-92	12-3-92	13-3-92
Indice gén.	526,2	531,2	534	528	523,7

(base 1000, 31 décembre 1987)

Indice CAC 40	1 976,28	1 993,88	1 949,34	1 941,75	1 947,05

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Rue Impériale	+ 11,2	Salomon SA	– 11,1
Eurafrance	+ 7,4	Bail Equip.	– 6,7
BHV	+ 6,2	Gerland	– 6
Berger SA	+ 5,9	Majorette	– 5,9
Chargeurs	+ 5,5	Sodexho	– 5,7
Sovac	+ 5	Plastic Omnium	– 5,2
Damart SA	+ 4,9	Géophysique	– 4,6
Gaz et Eaux	+ 4,7	Imetal	– 4,3
Fromagerie Bel	+ 4,6	Castorama	– 4,3
Ingenico	+ 4,5	Nord Est	– 4,1
Source Perrier	+ 4,5	Avenir HM	– 3,8
Crédit lyon.	+ 4,1	CPR	– 3,8
CSEE	+ 4,1	Vallourec	– 3,7
Ecco	+ 4	Imm. Phenix	– 3,5

NEW-YORK

Stabilisation

INDICE DOW JONES

+0,44 %

Wall Street a connu de nouveau une semaine hésitante, coincée *entre* l'espoir d'une reprise de l'économie américaine et les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt pour contrer toute inflation. Dans un marché néanmoins actif, où l'activité a porté sur 896,71 millions de titres contre 978,85 millions une semaine auparavant, l'*indice* Dow Jones s'est apprécié de 0,44% d'un vendredi à l'autre. Toutefois, il a glissé à plusieurs reprises au-dessous du seuil des 3.200 points. Une nouvelle série de statistiques encourageantes sur l'état de l'économie américaine (hausse de la productivité en 1991, des ventes de détail en janvier et février, des ventes des entreprises *en janvier, recul des stocks de ces* dernières et très modeste hausse de l'indice des prix de gros) semble confirmer une reprise de la croissance, *Mais ces bons chiffres ont* également ravivé les craintes inflationnistes et ont poussé les taux d'intérêt à long terme au-dessus du seuil des 8%.

Les détenteurs de capitaux ont été ainsi tiraillés entre Wall Street et le marché obligataire, représen*tant à l'heure actuelle une bonne* alternative à la Bourse. Des spécialistes soutiennent cependant que, même avec des taux d'intérêt aussi élevés, certains titres restent attrayants. Ceux-ci incluent notamment les valeurs de l'industrie lourde et chimique qui devraient bénéficier de la reprise économique. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 8,06% vendredi en fin d'après-midi contre 7,93% la semaine dernière.

Indice Dow Jones du 13 mars: *3.235,91 (c.3.221,60).*

	Cours 6 mars	Cours 13 mars
Alcoa	69 1/2	69 1/8
ATT	37 3/4	38 1/4
Boeing	46 1/8	44 3/4
Chase Man. Bank	22	23 1/4
Du Pont de Nemours	44	44 1/2
Eastman Kodak	43 3/8	42 5/8
Exxon	55 5/8	57 1/8
Ford	35 7/8	36 5/8
General Electric	77 1/2	78
General Motors	36 7/8	37 1/8
Goodyear	*60 1/8*	*62 1/4*
IBM	86 3/8	89 5/8
ITT	63 7/8	63 3/8
Mobil Oil	59 1/2	61 5/8
Pfizer	72 5/8	71 3/8
Schlumberger	*59 5/8*	*57 1/4*
Texaco	57	58 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	149 5/8	145 1/4
Union Carbide	24 5/8	24 7/8
United Tech.	51 1/8	51 3/4
Westinghouse	19 5/8	19 5/8
Xerox Corp	76 3/8	75 1/4

TOKYO

Au plus bas depuis cinq ans

INDICE NIKKEI

-2,60 %

La Bourse de Tokyo a continué à plonger cette semaine de façon un peu inexorable. A l'exception de mardi, toutes les séances se sont conclues sur des baisses. L'indice Nikkei a même touché vendredi en séance son niveau le plus bas depuis cinq ans à 20 168,15 points, approchant le seuil plancher des 20 000 points. En clôture vendredi, le Nikkei a terminé à 20 456,06 points, perdant 536,93 points, soit 2,6 % par rapport à la semaine précédente. Le volume d'échanges était en hausse avec une moyenne de 330,2 millions d'actions échangées quotidiennement, contre 257,1 millions la semaine précédente.

Le Kabuto-cho sombre dans le pessimisme et les opérateurs ne croient pas à une reprise rapide car ils s'attendent à de médiocres résultats des entreprises japonaises, pour l'année fiscale qui se termine le 31 mars. Toute la question est maintenant de savoir si le Nikkei va descendre en dessous de la *barre psychologique des 20 000 points. L'ambiance* est d'autant plus lourde que les investisseurs sont toujours affectés par le contrecoup des scandales politiques et *financiers et notamment la démission* mercredi de M. Masahiro Dozen, président de Daiwa Securities, à la suite de transactions douteuses effectuées par cette maison de titres.

L'espoir d'une baisse des taux s'est aussi envolé à la suite des multiples déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, M. Yasuhiro Mieno, écartant cette *éventualité en dépit des demandes* répétées des hommes politiques du parti au pouvoir et des milieux d'affaires.

Indices du 13 mars : Nikkei 20 456,06 (c. 20 992,99) ; Topix 1 464 (c. 1 520,45).

	Cours 6 mars	Cours 13 mars
Akai	653	540
Bridgestone	1 110	1 100
Canon	1 330	1 310
Fuji Bank	2 140	2 030
Honda Motors	1 470	1 470
Matsushita Electric	1 310	1 280
Mitsubishi Heavy	*604*	*582*
Sony Corp.	4 000	3 960
Toyota Motors	1 330	1 260

LONDRES

Troublée par les élections – 2,25 %

La Bourse de Londres s'est de *nouveau nettement dépréciée* (– 2,25 %), prenant peur mercredi 11 mars après l'annonce de la tenue des prochaines élections *générales le 9 avril. Le marché* craint aussi bien une victoire travailliste qu'un Parlement sans majorité après treize ans de pou*voir conservateur. Après un début* de semaine en forte hausse, le budget peu généreux présenté mardi par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, *pour* l'exercice 1992-1993 a tué l'optimisme de la City qui comptait sur cette présentation pour redonner un coup de fouet à l'économie et relancer les conservateurs dans les sondages. L'indice Footsie est tombé vendredi 13 à son niveau le plus bas depuis le début de l'année.

Une éventuelle victoire travailliste fait craindre une vague de renationalisations.

Indices du 13 *mars : 100 valeurs* 2 476 (c. 2 533,1) ; 30 valeurs 1 935,8 (c. 1 968,6) ; Fonds d'Etat 86,36 (c. 87,22) ; Mines d'or 123,9 (c. 128).

	Cours 6 mars	Cours 13 mars
Bowater	7,83	7,68
BP	2,61	2,62
Charter	5,09	4,93
Courtaulds	5,22	5,14
De Beers	13,78	13,46
Glaxo	7,72	7,84
GUS	*19,50*	*15,00*
ICI	13,28	12,53
Reuters	11,60	11,23
Shell	4,41	4,47
Unilever	9,43	9,27
Vickers	*1,60*	*1,54*

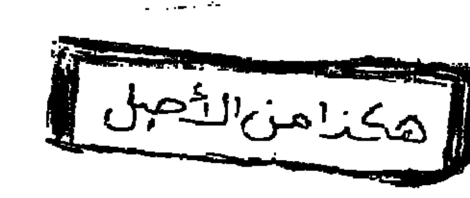
FRANCFORT

Toujours hésitant – 0,76 %

L'hésitation observée au début du mois à Francfort était toujours de mise cette semaine, faisant perdre aux valeurs 0,76 %. La faiblesse du marché new-yorkais, conjuguée aux craintes du regain inflationniste en Allemagne, a poussé les investisseurs à la prudence et le volume des échanges s'en est ressenti. Sur les huit places boursières d'Allemagne, *le volume* traité sur le marché des actions a totalisé en valeur 28,25 milliards de deutschemarks contre 35,01 milliards *de DM la semaine* précédente. La consolidation a été justifiée par un attachement plus important des opérateurs aux données fondamentales *allemandes*, alors que les mouvements de la semaine précédente étaient surtout imputables à des facteurs techniques, voire psychologiques. *En* milieu de semaine, l'annonce que BASF et Hoechst baisseraient leurs dividendes a animé le compartiment chimie mais les valeurs ont fini presque inchangées.

Indices du 13 mars : DAX ; 1 732,64 (c. 1 745,95) ; Commerzbank ; 1 992,7 (c. 2 016,02).

	Cours 6 mars	Cours 13 mars
AEG	224,90	218,50
BASF	246,40	245,10
Bayer	295	294,30
Commerzbank	265,50	264,10
Deutschebank	727	724,60
Hoechst	255,50	253,60
Karstadt	659	657
Mannesman	289	280,20
Siemens	690	672
Volkswagen	372,90	371



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

En attendant le Danemark

Le budget britannique, tel que vient de le présenter le chancelier de l'Echiquier pour la nouvelle année fiscale, prévoit un déficit considérable, de plus de 28 milliards de livres sterling. Pour le combler, il faudra recourir davantage à l'emprunt que durant les derniers exercices. Cette perspective a provoqué la semaine passée une hausse générale des rendements des obligations libellées en livres, à commencer par les fonds d'Etat.

Elle a aussi eu une influence sensible sur le marché de l'écu. Le Trésor britannique y a émis, voici un an, des euro-obligations qui viendront à échéance en 2001 et qui, jusqu'il y a très peu de temps, rapportaient moins que des titres comparables de la République française. La différence s'expliquait pour l'essentiel par la rareté des obligations internationales lancées par l'Angleterre. Maintenant qu'on soupçonne Londres d'accroître bientôt l'encours de ses emprunts en écus, l'écart ne se justifie plus. Vendredi, le rendement des titres français et britanniques était exactement le même, soit 8,48 %.

Ce niveau est pour le marché tout entier une référence précieuse qui permet de mesurer les conditions des nouveaux emprunts qui voient le jour pour des durées de l'ordre de dix ans. Ainsi en sera-t-il vraisemblablement de la grande opération internationale de 1 milliard d'écus que le Danemark s'apprête à lancer. Les spécialistes, lorsqu'ils évaluent cet emprunt danois, ne s'expriment généralement pas en termes absolus, préférant indiquer son rendement par rapport à l'emprunt de la Grande-Bretagne et à celui de la France. Le Danemark, dont le crédit s'est considérablement amélioré ces dernières années, devra toutefois servir une rémunération un peu plus élevée que ces deux pays. Il lui faudra offrir quelques points de base (ou centièmes de point de pourcentage de plus). On devrait savoir ce mardi de combien sera précisément l'écart.

L'opération danoise est attendue depuis plus d'un an. Il est probable qu'elle aurait déjà été émise si les autorités et les banques de ce pays n'avaient pas tenu à la lancer sur place. Son caractère international sera indéniable et déjà on prévoit de vendre les trois quarts au moins des titres à l'étranger. Mais, d'un point de vue technique, la transaction appartiendra au marché national danois des capitaux et non pas à l'euromarché. Sa préparation a nécessité une minutieuse et patiente mise au point qui permet de respecter les usages locaux tout en se conformant aux règles en cours sur le plan international pour tout ce qui concerne le négoce des titres et le calcul des intérêts.

La solution retenue devrait contribuer à favoriser le développement de Copenhague en tant que place financière. A Rome, à Paris et à Madrid, on agit de la même façon. A Bruxelles, la même préoccupation se retrouve. Le Trésor public belge a émis l'année dernière sur l'euromarché, en fait à Londres, un grand euro-emprunt libellé en écus. Sa prochaine transaction en écus se fera vraisemblablement sur son proche marché.

La Finlande emprunte en francs

L'émission du Danemark sera placée sous la direction de deux établissements financiers danois, Den Danske Bank et Unibank, et de l'eurobanque d'une maison de titres américaine, Morgan Stanley International.

La semaine passée, l'attention était davantage attirée par un autre pays nordique, la Finlande, qui a été l'émetteur d'une des opérations les plus en vue de tout le marché international. Ce pays s'est adressé au compartiment du franc français, qui lui a permis de lever des fonds pour un montant très élevé, 5 milliards pour une durée de cinq ans. Les conditions de cet emprunt avaient été arrêtées de façon à procurer aux investisseurs une rémunération supérieure de 35 points de base aux fonds d'Etat français, un rendement qui correspondait parfaitement aux attentes des grands gestionnaires de fonds.

Pour la Finlande, la réussite de cette affaire est importante, car elle confirme son rang parmi les tout premiers débiteurs du monde. Helsinki, qui a un lourd programme d'emprunts à réaliser cette année, cherche à calquer le profil de sa dette extérieure sur la composition du panier de l'écu. Le franc français était sous-représenté, ne comptant que pour 10 % environ. Sa part va maintenant se redresser à 12 %.

Le dernier emprunt finlandais doit également être vu sous un autre angle, celui du marché des emprunts internationaux en francs, dont le développement a été prodigieux ces dernières années, jusqu'à représenter un des compartiments les plus animés. Il aurait été difficile la semaine passée de lever un montant aussi élevé dans une autre monnaie européenne. L'affaire était placée sous la direction de la Banque nationale de Paris et de la Caisse des dépôts.

Le compartiment de l'eurofranc français a vu, la semaine dernière, deux autres émissions, l'une de 1 milliard sur dix ans pour le compte d'un des principaux établissements publics italiens, IMI, par le truchement de la Société générale, l'autre de 500 millions pour le compte du Crédit foncier par l'intermédiaire du Crédit commercial de France. Cette dernière opération est, en fait, destinée à se greffer sur une émission précédente d'un montant de 3 milliards.

Parmi les emprunteurs français qui se présentaient sur les marchés étrangers, Renault crédit international a levé pour 300 millions de marks d'obligations de cinq ans de durée. La Deutsche Bank, à qui était confiée l'affaire, en avait fixé les conditions de façon que les titres rapportent 8,31 %, soit treize points de base de plus que les fonds d'Etat allemands. Il lui a été fait un accueil très satisfaisant. L'emprunteur a conclu une série de contrats d'échange qui lui permettront, en partie, de disposer finalement de fonds en francs français à des conditions intéressantes.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

L'inquiétante baisse du yen

Le dollar monte, ce qui est logique, et souhaitable, pour les partenaires commerciaux des Etats-Unis, qui souffriront moins de l'avantage accordé aux exportateurs américains par la sous-évaluation du billet vert (de 15 % à 20 %). Ce qui l'est moins, en revanche, c'est la baisse du yen par rapport au dollar, plus rapide que celle des devises européennes, de sorte que la devise japonaise se déprécie vis-à-vis de ces dernières alors qu'elle est notoirement sous-évaluée, en coûts de production s'entend. Le plus fort est que cette dépréciation s'effectue au moment même où l'excédent commercial nippon bat des records (10 milliards de dollars en février 1992 contre 5 milliards de dollars en février 1991).

Ce bond de l'excédent est dû, certes, pour une grande part, à la forte baisse des importations, reflet du vif ralentissement de la croissance au Japon. Mais il résulte aussi de la vigueur des exportations en passe de devenir le moteur de l'économie japonaise, à la grande fureur des partenaires commerciaux, Etats-Unis et Europe. Or la baisse du yen va encore favoriser ces exportations, un vrai paradoxe que pourrait relever et stigmatiser M. Jacques Calvet, PDG de Peugeot-Citroën, qui joue les Cassandre sur l'avenir des relations économiques entre l'Europe et le Japon, et pourrait bien avoir raison à terme, c'est-à-dire trop tard.

Il est vrai que, pour l'instant, selon les opérateurs à Tokyo, *« personne ne veut acheter du yen, car tout contribue à peser sur cette monnaie : la prochaine baisse des taux de la Banque du Japon* [bien que son gouverneur démente], *les mauvaises perspectives économiques, la stagnation de la Bourse et les scandales politiques »*.

A l'institut de recherche Nomura, un analyste, M. Yoshikazu Takao, pense que le dollar, actuellement coté à 134-135 yens, peut atteindre 160 yens, par paliers : 140 yens entre avril et mai, 160 à l'été ou à l'automne. De plus, les cours de la Banque de Tokyo plongeraient à nouveau, l'indice Nikkei chutant de 20 500 actuellement à 15 000 d'ici la fin de l'année. Pour l'analyste, le ralentissement des flux financiers vers le Japon, provoqué par la diminution volontaire des taux d'intérêt nippons, et le marasme de la Bourse seront les moteurs de la baisse du yen. De source américaine, on précise que ces garanties figurent dans l'édition du 9 mars de la lettre d'information Nikkei sur les marchés obligataires et monétaires.

Le dollar marque le pas

En attendant, le dollar est passé, en quinze jours, de 129 yens à 134 yens, après une pointe à 135, malgré les interventions, réelles ou supposées, de la Banque du Japon, tandis qu'à Paris le cours du yen passait de 4,32 centimes à 4,24 centimes.

Quant à la devise américaine elle-même, elle a marqué le pas cette semaine en dépit des nouvelles indications encourageantes en provenance des Etats-Unis : ralentissement de la hausse des prix de gros en février et augmentation de 1,3 % des ventes de détail, contre 0,7 % prévu. Le fait qu'elle n'ait pu dépasser la barre des 1,68 deutschemark a découragé les opérateurs. Certains voyaient déjà le dollar à 1,70 deutschemark, niveau auquel la Banque fédérale d'Allemagne serait censée intervenir.

En Europe, la livre sterling a réagi négativement au projet de budget, modérément généreux, du chancelier de l'Echiquier, mais, surtout, les milieux financiers redoutent une victoire travailliste le 9 avril prochain suivie, selon eux, par une dévaluation de la livre. M. John Smith, ministre des finances du cabinet fantôme du Labour, prévoit que son gouvernement, s'il arrivait au pouvoir, amènerait la livre dans la bande de fluctuation « étroite » (2,25 % au lieu de 6 %) au taux pivot existant (2,95 deutschemarks). En Europe, le raffermissement du franc se poursuit vis-à-vis du mark, dont le cours est revenu au-dessous de 3,3950 francs. L'intérêt soulevé en Europe par les déclarations du ministre des finances belge, M. Philippe May- stadt, selon lesquelles la Belgique et les Pays-Bas pourraient laisser leurs taux à court terme glisser au-dessous des taux allemands, tandis que des discussions informelles avaient lieu à ce sujet entre les gouverneurs des banques centrales belge, néerlandaise et allemande, est retombé comme un soufflé. Le lendemain de ces déclarations, M. Wim Duisenberg, gouverneur de la Banque centrale des Pays-Bas, a sèchement renvoyé dans les cordes M. Maystadt. S'exprimant à l'issue de la réunion mensuelle des gouverneurs à Bâle, M. Duisenberg s'est étonné : *« Je ne sais pas à quoi M. Maystadt faisait référence, et j'espère qu'il sait de quoi il parle. »* Il a affirmé qu'aucune discussion n'avait eu lieu entre gouverneurs des pays intéressés, précisant : *« Il n'y aura pas de changement sur le niveau des taux d'intérêt. »* Par la suite, le gouverneur de la Banque de Belgique confirmait cette fin de non-recevoir.

Il faut savoir que cette question intéresse beaucoup certains pays, notamment la France, qui a su, en novembre dernier, ce que pouvait coûter d'abaisser les taux directeurs de sa banque centrale au-dessous des taux allemands : une hémorragie brutale de devises et l'obligation d'annuler l'abaissement en toute hâte. On sait également que, l'an dernier, M. Maystadt avait déclaré que le franc belge serait lié plus étroitement au mark. Depuis, l'ascension continue des taux directeurs de la Bundesbank fait souffrir tout le mark en Europe, d'où la tentation de se dissocier de l'Allemagne. Apparemment, ni aux Pays-Bas ni en Belgique, les gouverneurs des banques centrales, gardiens de la monnaie, n'ont envie d'y céder...

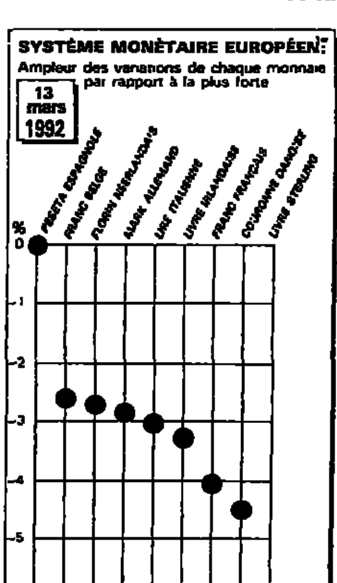
F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 9 MARS AU 13 MARS 1992

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,7140	-	17,6772	66,4010	60,806	2,9180	53,3333	0,0008
	1,7175	-	17,6211	65,8761	59,8802	2,9112	53,2120	0,0797
Paris	9,6960	5,6570	-	375,6308	339,4539	16,5871	301,7066	4,5256
	9,7468	5,6750	-	373,8471	339,8203	16,5211	302,0223	4,5255
Zurich	2,5812	1,5060	26,6218	-	90,3690	4,3945	80,32	1,2048
	2,6071	1,5180	26,7488	-	90,8982	4,4192	80,7876	1,2105
Francfort ...	2,8563	1,6665	29,4590	110,6573	-	4,8628	88,88	1,3332
	2,8682	1,6700	29,4273	110,0131	-	4,8617	88,8770	1,3317
Bruxelles ...	58,7387	34,27	6,0579	22,7556	20,5640	-	18,2773	2,7416
	58,9961	34,35	6,0528	22,6284	20,5688	-	18,2810	2,7392
Amsterdam	3,2137	1,8750	33,1447	1,2450	112,5112	5,4712	-	1,5000
	3,2271	1,8790	33,1101	1,2378	112,5149	5,4701	-	1,4984
Milan	2142,50	1250	220,9651	830,0132	750,0750	36,4750	666,666	-
	2153,745	1254	220,9691	826,0869	750,8982	36,5065	667,3762	-
Tokyo.........	228,4762	133,30	23,5637	88,5126	79,9879	3,8896	71,0933	0,1066
	226,023	131,60	23,1894	86,6930	78,8023	3,8311	70,0372	0,1049

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 13 mars, 4,2438 F contre 4,3123 F le vendredi 6 mars 1992.



* Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Crise des liquidités

Rien ne va très bien sur la place de Paris, où la Banque de France a dû, trois fois cette semaine, accorder des pensions à vingt-quatre heures pour éviter aux taux d'intérêt au jour le jour de dépasser 10 %. Cette tension est attribuée à plusieurs facteurs. Les uns sont techniques, comme la fin de période de constitution des réserves obligatoires des banques, moment difficile si ces banques ont pris du retard, ou la réestimation, en hausse, des dépôts à vue, qui pourrait majorer de 1 milliard de francs le montant de ces réserves. Ajoutons-y les difficultés rencontrées, depuis le 10 février, par la mise en œuvre de la réforme de la gestion informatique des comptes courants des étalements auprès de la Banque de France. Les autres facteurs sont plus « quantitatifs » : grosses ponctions sur les liquidités par l'avalanche d'emprunts obligataires depuis le début de l'année, émissions étrangères sur le marché de l'eurofranc.

Tout cela provoque une crise de liquidités, que l'on espère temporaire, mais qui pèse de tout son poids, notamment sur le MATIF, où le cours de l'échéance mars a cassé le *« seuil »* de 107,30, considéré comme important par les analystes sur graphique de la Société générale (*le Monde* daté 8-9 mars), et a fléchi à 106,96 avant de terminer à 107,02. *« Mauvais présages »*, titrions-nous la semaine dernière : eh bien, le pronostic s'est vérifié. Ajoutons que, sur les autres marchés financiers mondiaux, les taux longs s'orientent à la hausse, au-dessus de 8 % pour le 30 ans du Trésor des Etats-Unis – où les « bons » indices économiques font apparaître comme de plus en plus improbable une nouvelle baisse des taux de la Réserve fédérale – et vers les 8 % pour le bund allemand à dix ans. Résultat, le rendement de l'OAT française à dix ans est passé de 8,48 % à 8,55 %, l'écart avec le bund se tendant à plus de 0,6 point.

Sur le marché obligataire, le climat n'est pas à l'optimisme. Ce n'est guère étonnant, dans les conditions que nous venons de décrire, notamment la mauvaise tenue du MATIF, l'élévation persistante des taux et, encore une fois, l'abondance d'émissions nouvelles depuis le début de l'année, une véritable indigestion. On peut y ajouter l'influence des émissions sur le marché de l'eurofranc, qui ne se distingue plus du marché domestique que par des aspects mineurs de réglementation et, aussi, de tarifs. Aussi, des « passerelles » s'installent-elles entre les deux marchés, avec des interactions. Ainsi, cette semaine, l'emprunt de 5 millions d'eurofrancs lancé par l'Etat finlandais a-t-il pesé sur le marché domestique français.

Il ne faut donc pas être surpris si les émissions de la période sous revué n'ont reçu qu'un accueil très mitigé. Cela a été le cas pour l'Auxiliaire du Crédit foncier de France, qui lève 1,5 milliard de francs à 8,70 % mensuel, sous l'égide de la Société générale et Indosuez : malgré la qualité de la signature, on trouvait du papier tant qu'on voulait à la veille du week-end. Même musique, mais avec un bémol supplémentaire pour la Caisse de refinancement hypothécaire (1,1 milliard de francs à 8,70 %), dont l'émission, dirigée par la banque Paribas, a souffert d'un nouvel accès de baisse du MATIF, et de critiques sur le rendement, jugé trop « tiré » par les prêteurs, avec, en outre, les problèmes grandissants des quotas maxima pour un même emprunteur dans les portefeuilles des investisseurs : la Caisse a déjà lancé beaucoup d'emprunts.

EDF rembourse

D'une manière générale, à l'heure actuelle, les emprunts exigent une compression de plus en plus forte des commissions de placement et demandent des rendements de plus en plus serrés par rapport à l'emprunt-étalon, l'OAT à dix ans, ce qui conduit les banques chefs de file du syndicat de placement à littéralement se prostituer pour décrocher les mandats.

Pour la semaine prochaine, on annonce une avalanche d'emprunts de banques, en général placés dans leurs propres réseaux, comme cela a été le cas, cette semaine, pour la Caisse nationale.

Electricité de France (EDF), qui a été le plus gros emprunteur français à l'époque de la mise en œuvre du grand programme de centrales nucléaires et a accumulé la plus forte dette du secteur public, avec plus de 200 milliards de francs d'encours, a entrepris de la réduire, en effectuant des remboursements nets de 10 à 15 milliards de francs par an. L'encours, déjà ramené de 226 milliards de francs à 214 milliards de francs en 1991, devrait diminuer d'une quinzaine de milliards de francs en 1992 pour revenir, selon le directeur financier, M. Emmanuel Hau, aux environs de 100 milliards de francs en l'an 2000, ce qui permettra de faire passer de 14 % à 5 % du chiffre d'affaires les charges financières.

L'augmentation très sensible (+22 %) de la marge brute d'autofinancement d'EDF (52 milliards de francs en 1991, la plus forte de France), et la stabilisation des investissements annuels aux environs de 33 à 35 milliards de francs permettent donc à l'établissement public de consacrer une quinzaine de milliards par an à se désendetter. Il n'émettra donc plus pour investir, à peine pour assurer les remboursements, qui atteignent 17 à 18 milliards de francs par an, et presque seulement pour restructurer et gérer sa dette, tout en maintenant la signature d'EDF et les liquidités de ses emprunts, en tout une dizaine de milliards de francs d'émissions annuelles.

A cet effet, il lance une nouvelle offre publique d'échange (OPE) sur 16 emprunts totalisant 32 milliards de francs qui font suite à celle d'avril 1991, qui avait été faite sur 19 emprunts et 25,5 milliards de francs d'encours, avec un taux de réussite de 40 %. Cette fois-ci, toujours avec l'aide de la Caisse des dépôts, devenue un véritable spécialiste de ces OPE, EDF espère obtenir une nouvelle « souche » de plus de 8 milliards de francs, montant minimum pour constituer un « gisement » suffisamment liquide pour être gérable et répondre aux exigences des teneurs de marchés. Les avantages de ce genre d'opération ont souvent été exposés dans ces colonnes : pour les prêteurs, elle permet de sortir d'obligations à taux variable peu prisées et sans marché véritable, et de vieux emprunts à taux fixe sans liquidité satisfaisante. EDF, de son côté, rend son passif plus gérable.

FRANÇOIS RENARD

MATIÈRES PREMIÈRES

La stagnation du nickel

La santé du nickel est délicate : 1991, qui n'avait pas mal commencé, s'est moins bien terminé. Malgré une consommation mondiale qui s'établissait à 657 000 tonnes pour une production de 600 000 tonnes, les prix ne se sont pas bien tenus. Leur moyenne, pour l'an passé, oscillait autour de 3,90 dollars par livre. Le nickel était tombé en mars 1992 à 3,40 dollars par livre au London Metal Exchange (LME). Les professionnels estiment que les cotations faites au LME sont peu représentatives de la réalité du marché physique. La spéculation y est importante. Elles ne sont qu'un indicateur. Parallèlement s'est donc développé un système de contrats commerciaux avec des formules de prix qui préservent les producteurs et les consommateurs de trop grandes fluctuations.

PRODUITS	COURS DU 13/3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 324 (– 10) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 306 (– 11) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	7 525 (– 40) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	267,3 (+ 1) Dollars/tonne
Café (Londres) Mai	845 (+ 37) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 057 (+ 5) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	385 (– 9) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	271 (– 4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	176,60 (+ 0,6) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Selon la Société Le Nickel (SLN), on attend un redémarrage des économies occidentales au deuxième semestre 1992. Rien n'est moins sûr. Du côté des Etats-Unis, la reprise se fait attendre. En Europe, l'Allemagne unie, qui pourrait constituer un marché important, a connu en 1991 une baisse du niveau d'activité de ses sidérurgistes.

60 % du nickel est utilisé dans la sidérurgie pour la fabrication d'acier inoxydable. L'industrie nucléaire et aérospatiale est un de ses débouchés de choix. Malheureusement, ce secteur en stagnation en est moins demandeur pour la fabrication de super-alliages.

Une double inconnue

La CEI a contribué à désorganiser le marché et partage à cet égard la responsabilité – avec la médiocre conjoncture économique – de la baisse des prix. Les Russes se sont mis en effet à exporter sans retenue et ont déversé sur le marché européen des quantités de nickel beaucoup plus grandes que d'habitude. En 1991, ce sont presque 110 000 tonnes qui sont arrivées en Europe occidentale contre moins de 90 000 l'année précédente. Des surplus ont ainsi pesé sur le stock, au LME surtout. L'industrie fait face à une double inconnue : l'attitude de la CEI sur le marché et les prévisions de reprise économique toujours repoussées. Les sidérurgistes eux-mêmes ont contribué à gêner le marché. *Le Cyclope* (édition 1991) ne note-t-il pas que *« la hausse exponentielle du coût des nouveaux projets et l'instabilité croissante des prix ont beaucoup augmenté l'incertitude de l'industrie. Cela a conduit les leaders à des réactions exagérées* (...), *mais ils ont continué à investir, s'appuyant sur la conviction que les prix devaient monter au moins jusqu'au niveau des coûts opératoires des nouveaux projets les moins rentables. En faisant cela, ils ont contribué à la création d'une énorme surcapacité dans l'industrie »*.

Il n'empêche que certains producteurs, tels la SLN en Nouvelle-Calédonie, ont mis à profit la baisse de la demande au quatrième trimestre pour décider d'améliorer ou de rénover leurs installations. En l'occurrence, la société française a choisi de refaire l'un de ses fours (les proportions d'un four sont assez imposantes : 30 mètres de long, 10 mètres de large et 6 mètres de haut).

Le plus ancien four de la SLN, mis à feu en 1972, avait été endommagé par un incendie en 1990. Six mois seront nécessaires pour sa réfection... La reprise sera peut-être au bout de ce semestre d'activité « domestique ».

CAROLE PETIT

Le Monde

Après trois remaniements ministériels

Le président vénézuélien pourrait quitter le pouvoir

Le régime démocratique vénézuélien affronte sa crise la plus grave depuis la chute de la dictature militaire de Perez Jimenez, il y a trente-quatre ans. Le répit actuel est provisoire et fragile et rien n'est réglé malgré trois remaniements ministériels et trois discours solennels du président social-démocrate Carlos Andres Perez en un mois. Tout peut arriver et n'importe quand : tel est l'avis de la presse vénézuélienne presque unanime et même de la plupart des dirigeants politiques.

CARACAS

de notre envoyé spécial

Une nouvelle tentative de coup d'Etat militaire n'est pas à exclure. Les jeunes officiers soulevés le 4 février dernier, qui réclamaient un changement de cap économique et dénonçaient la corruption, sont plus que jamais portés aux nues par *l'opinion publique. Leur chef*, le lieutenant-colonel Hugo Chavez, fait figure de «héros» installé et est aujourd'hui l'homme le plus populaire du pays. Tracts, portraits, *affiches, graffiti, gadgets et chansons* célèbrent sa «valeur» et ses mérites. De sa prison de San- Carlos, il envoie des «messages» aux étudiants. Sa famille est interviewée par les médias. Son frère, en province, est acclamé dans des meetings spontanés. Il a accordé un entretien au *Nacional*, l'un des principaux quotidiens de Caracas. On l'appelle maintenant le «commandant Chavez», ce qui est plutôt une promotion.

Selon la police politique, ses partisans, militaires et civils, sont en liaison avec les groupuscules clandestins d'extrême gauche et, en particulier, avec l'ancien dirigeant guérillero Douglas Bravo, membre du PC et qui rompit en son temps des lances avec Fidel Castro. Vrai ou faux ? Le mouvement «bolivarien» (1) du «commandant» Chavez est plutôt nationaliste et populiste. Mis en échec le 4 février par la police plus que par les militaires légalistes, les «bolivariens», comme on appelle ici les putschistes, ont marqué des points évidents depuis un mois sur la scène politique.

On peut envisager aussi un nouveau soulèvement populaire, anarchique, violent et spontané, comme celui du 27 février 1989, cette fois organisé par ceux qui veulent abattre à tout prix le régime actuel, en contraignant l'armée à une intervention qu'elle ne souhaite pas pour le moment. *«Ne comptez pas sur nous pour tirer sur la foule comme en février 1989»*, aurait dit au prési*dent Perez le général Ochoa, ministre* de la défense. On redoute aussi, dans les milieux militaires, une opération commando contre la prison de San- Carlos pour libérer Hugo Chavez, qui refuse, depuis jeudi, d'être traduit en justice. *«Que ferait l'armée dans une telle hypothèse?»*, demande une personnalité indépendante. Il est clair que les forces armées, désorganisées par le limogeage de quelque deux cents officiers, sont perplexes et s'interrogent face à l'ampleur de la crise.

Il y a encore l'hypothèse d'un départ forcé du président Perez. Un départ réclamé par le MAS, socialiste, par des secteurs du parti démocrate-chrétien COPEI, des personnalités influentes et indépendantes et même par des membres du parti *gouvernemental Action démocratique* (AD). Un départ souhaité apparemment par une majorité de Vénézuéliens qui criaient, il y a quelques jours, dans les rues – pendant la spectaculaire manifestation pacifique de protestation populaire (l'«opération casseroles»), qui s'est étendue à tout le pays – *«Viva Chavez va-t-en Perez !»*.

Un silence glacial

Dans cette tourmente, Carlos Andres Perez, politicien expérimenté et courageux, fait front avec un certain cran. Mais il recule et cherche à gagner du temps pour sauver son pouvoir et le régime. Il a déjà accepté la plupart des requêtes des *opposants : un référendum, une* Assemblée constituante, des réformes profondes dans l'appareil d'Etat, une lutte résolue contre la corruption et un blocage des prix de l'essence et de certains produits de base. Mais il n'a pas encore vraiment renoncé au plan de stabilisation économique adopté en 1989 avec l'accord du FMI. Ce que lui demande avec insistance, depuis vendredi, la direction du parti gouvernemental : *«Rectifiez ou partez»*. M. Pinerva, leader de l'AD, nommé ministre de l'intérieur cette semaine, se comporte déjà en chef de gouvernement. De son côté, la direction du COPEI ne se considère pas du tout «engagée» par la présence de deux de ses membres – dont l'un aux affaires étrangères – dans la nouvelle équipe gouvernementale.

Jeudi, le discours de M. Perez, qui présentait le bilan de trois ans de son gouvernement au Congrès, a *été écouté dans un silence glacial.* Les congressistes, toutes tendances confondues, sont hostiles à la convocation d'une Constituante, qui risque de remettre en cause leurs privilèges. *«Rien de nouveau dans ce discours»*, a sèchement titré la presse vendredi 13 mars. Des promesses renouvelées pourtant par Carlos Andres Perez, qui affirme *vouloir «répondre aux demandes du peuple»*, a refait son autocritique et parle même de *«crise de légitimité de la démocratie»*. Des mots qui ne touchent guère, semble-t-il, l'opinion *du pays dans son ensemble.*

MARCEL NIEDERGANG

(1) Par référence à Simon Bolivar (1783-1830).

Les « reality shows » et la réalité

« La nuit des héros » devant le tribunal

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Dans la nuit du 6 au 7 novembre 1983, Frédéric Jarguel *ramène une amie à son domicile.* Mais, près de Sarlat, son véhicule manque un virage et s'écrase. Frédéric Jarguel réussit à s'extraire de l'amas de tôles, *mais, en cherchant du secours* pour sa passagère, il est fauché par une voiture qui le blesse grièvement.

Le conducteur du véhicule a *été condamné pour délit de fuite* et blessures involontaires. Mais le tribunal correctionnel de Bergerac puis la cour d'appel de Bordeaux avaient relaxé le pas*sager et propiétaire de la voi*ture, un commerçant sarladais, son attitude n'ayant pas été jugée répréhensible.

Création artistique

Neuf ans après les faits, les responsables de l'émission d'Antenne 2 «La nuit des héros» et ceux de la société de production Sygma TV-Plaisance Films ont estimé que l'histoire de Frédéric Jarguel pouvait intéresser leurs sept millions de spectateurs. La séquence s'intitulera «Cinq minutes pour survivre»... Lors de la «reconstitution» des faits, en janvier, des échos du tournage parviennent au commerçant blanchi par la justice. Et il a vite pensé que le souci de la véracité n'animait pas les réalisateurs.

Le sujet étant programmé, il a souhaité visionner la cassette afin de vérifier si son honneur sortait indemne de la *«mayonnaise»* concoctée par l'équipe d'Olivier Théron. *«On s'est heurté à une fin de non-recevoir,* souligne l'avocat du commerçant, Me Pascal Bureau. *Je savais de source sûre qu'on faisait tenir à mon client et à l'ami qui conduisait sa voiture des propos sans lien avec la réalité. Dans le scénario d'Antenne 2, il change de véhicule après avoir renversé Frédéric Jarguel, en s'exclamant : «On est repéré!»*

Le 27 février dernier, le tribunal de Bergerac avait autorisé par ordonnance de référé le commerçant sarladais à consulter la cassette. Antenne 2 expli*quait que le plaignant ne pouvait* pas, à ses yeux, exercer un droit de regard sur *«un travail de création artistique»*. Et Plaisance Films dénonçait *«un contrôle inadmissible sur une œuvre artistique en cours d'élaboration»*. Mais ces arguments n'avaient pas été retenus par la juridiction bergeracoise.

Sollicité pour statuer en dernière instance après que l'incompétence du tribunal de Bergerac eut été reconnue par la cour d'appel de Bordeaux, le tribunal de grande instance de Paris a tranché : *«Il a donné acte à Antenne 2 du fait qu'elle s'engageait à ne rien diffuser qui soit contraire à la réalité et aux décisions pénales antérieures,* relève Me Bureau. *Dans ces conditions, nous ne demandons plus à regarder la cassette. Mais que des gens puissent «bricoler» une fiction à partir d'un fait divers réel sans se préoccuper de recueillir les différentes versions est cependant préoccupant. Le type peut se pendre ou divorcer après l'émission, ils n'en ont rien à faire. Ce qui les intéresse, c'est de «sortir» quelque chose de croustillant qu'ils pourront ensuite vendre.»*

DOMINIQUE RICHARD

Mgr Decourtray met en garde contre « quelque nouvel Hitler »

Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, rappelle, dans le bulletin diocésain *Eglise à Lyon* du 6 mars, que *«voter est un devoir grave»*. *«Oui, votez! Votez tous!»*, écrit Mgr Decourtray. *«C'est une ardente obligation, personne n'a le droit de s'en dispenser.* (...) *Les taux d'abstention se sont accrus depuis quelques années dans une proportion inquiétante. Il est temps de réagir. Ceux qui ne votent pas méprisent objectivement la société démocratique à laquelle ils appartiennent. Ils troublent et faussent son jeu normal. A leur insu, ils préparent la dictature.»*

L'archevêque de Lyon conclut : *«Il faut certes voter selon sa conscience. Mais à la condition que cette conscience prenne les moyens de s'éclairer. La conscience obscure devient facilement perverse. N'oublions pas que Hitler a été porté au pouvoir par des élections démocratiques.* (...) *La conscience doit donc être éclairée. Comment? Par la Loi, telle que Dieu l'a révélée à Moïse, telle que le Christ l'a précisée, telle que l'Eglise ne cesse de la traduire, mais aussi, pour ceux qui ne croient pas, telle que nous pouvons l'entendre au plus intime de nous-mêmes.* (...) *Sans un sursaut de notre peuple dans ce sens, nous allons vers l'aventure, une aventure qui peut aboutir à l'avènement de quelque nouvel Hitler.»*

Le plus grand centre commercial de Nouméa incendié par un groupe de jeunes

Le plus grand centre commercial du centre-ville de Nouméa (Nouvelle-Calédonie) a été incendié et entièrement détruit, dans la nuit de vendredi 13 à samedi 14 mars, par un groupe d'une centaine de jeunes de la banlieue de la ville.

Cet incendie, qui n'a pas fait de victime, a eu lieu à la suite d'incidents provoqués par une quinzaine de jeunes Mélanésiens qui n'avaient pas été acceptés dans une boîte de nuit parce que le portier de l'établissement estimait qu'ils se trouvaient en état d'ébriété. Ces Mélanésiens, rejoints par d'autres jeunes formant un groupe d'une centaine de personnes, ont tout d'abord pillé un magasin de matériel hi-fi situé sur la place des Cocotiers, au centre de Nouméa, avant d'incendier le centre commercial situé à proximité. Les pompiers sont intervenus rapidement mais n'ont pu circonscrire le sinistre qui a entièrement détruit le centre commercial, le plus important du centre de Nouméa, qui comportait un supermarché, un restaurant et une vingtaine de boutiques.

M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a réagi à ces incidents en assurant qu'une *«meilleure attention sera portée aux problèmes sociaux en Nouvelle-Calédonie avec le contrat de ville en préparation»*. Sur place, environ cinq cents manifestants, réunis en début d'après-midi à l'appel du Syndicat des commerçants *négociants, ont, en signe de mécon*tentement, forcé les grilles du Haut-Commissariat de la République à Nouméa et endommagé un car de CRS. Les manifestants ont réclamé la révocation des responsables de la sécurité à Nouméa et la fermeture de tous les bars et dancings *«à problèmes»* de la ville.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 mars 1992 a été tiré à 476 588 exemplaires.

La polémique sur le sang contaminé

Le docteur Habibi agressé par des manifestants

Quelques dizaines de militants d'Act Up, une association de défense des malades du sida, ont perturbé, vendredi 13 mars à Paris, la tenue d'une session médicale qui, dans l'enceinte de la Pitié-Salpêtrière, réunissait environ trois cents spécialistes de la transfusion sanguine et de la réanimation médicale. Ces manifestants s'en sont pris pour l'essentiel au docteur Bahman Habibi, directeur médical et scientifique du CNTS (Centre national de la transfusion sanguine), qui présidait cette session. Faisant allusion à l'affaire du sang contaminé par le virus du sida, ils l'ont notamment accusé d'être *«un assassin»* et d'avoir *«du sang sur les mains»* avant de l'asperger de colorants – alimentaires – de couleur rouge. Ils l'ont ensuite enchaîné, au moyen de menottes, à l'écran de l'amphithéâtre dans lequel cette réunion était organisée.

Une réorganisation du secteur financier au Japon sera soumise au Parlement

Adopté vendredi en conseil des ministres, un projet de loi prévoyant une réorganisation du secteur financier japonais permettant de «décloisonner» les activités des banques et des maisons de titres nippones sera soumis au Parlement. Mise en chantier il y a cinq ans lors de l'engouement pour la déréglementation financière, cette réforme entrera en vigueur lors de l'exercice 1993 (avril 1993-mars 1994) si elle est votée lors de l'actuelle session parlementaire. Sur le modèle canadien ou britannique, sa principale mesure permettra aux banques d'avoir accès, *via* la création de filiales spécialisées, aux activités boursières (en particulier pour le placement de titres) jusqu'ici réservées aux seules maisons de titres et de courtage. Ces dernières pouvant alors élargir leur activité bancaire, en particulier sur les marchés des changes. – *(AFP.)*

La croissance s'est élevée à 3,1 % en Allemagne occidentale

Sur l'ensemble de l'année 1991, la croissance de l'Allemagne occidentale s'est élevée à 3,1 %, soit légèrement moins que l'estimation de 3,2 % avancée à la mi-janvier par *l'Office des statistiques*. En 1990, année de l'unité allemande, la croissance de l'Allemagne de l'Ouest avait été de 4,5 %.

Le produit national brut (PNB) a progressé de *seulement* 0,6 % durant le dernier trimestre de 1991 par rapport au dernier trimestre de 1990, soit la plus faible progression sur trois mois enregistrée depuis 1987 par l'Allemagne fédérale.

Par rapport au troisième trimestre de 1991, le PNB a même baissé de 0,5 %. Il s'agit de la seconde baisse consécutive d'un trimestre *par rapport au précédent, preuve* indéniable de récession, selon les normes utilisées aux Etats-Unis.

Afin de protester contre les suppressions d'emplois

Les syndicats de FR 3 déposent un préavis de grève pour le 22 mars

Les syndicats de journalistes, techniciens, administratifs et cadres de FR 3 (CFDT, CGT, Syndicat national des journalistes-CGT, FO, CFTC, CGC, SNJ) ont annulé leur premier préavis de grève prévu pour le 18 mars et lancé un nouveau préavis pour le dimanche 22 mars, journée des élections régionales, à partir de 0 heure, pour une durée de 24 heures reconductible.

Les organisations syndicales *«constatent, après des mois de tentatives de discussion, le refus total de toute avancée de la direction ainsi que son double langage»*. Elles réaffirment leur *«opposition totale au plan de restructuration, refusent les suppressions massives d'emplois* [486 sont prévues] *et tout licenciement, et dénoncent le mépris dans lequel sont tenus les personnels de FR 3»*.

Après la signature d'un accord-cadre

Les organisations agricoles dénoncent la redevance « nitrates »

Dans un communiqué publié vendredi 13 mars, la FNSEA et le CNJA dénoncent le *«coup de force du gouvernement»* que représente à leurs yeux l'accord-cadre signé le 11 mars par le ministre de l'agriculture, M. Louis Mermaz, et le ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, afin de réduire les pollutions agricoles. Cet accord-cadre, prévu dès le mois de juin 1991, établit un calendrier pour l'intégration progressive des agriculteurs dans le dispositif général des agences de l'eau.

Selon ce calendrier, la redevance «nitrates» commencera à être payée dès 1993 par les plus gros producteurs de viande porcine, puis en 1994 par certains producteurs de viande bovine. En 1996, tous les agriculteurs seront soumis à cette redevance, pour laquelle un «coefficient réducteur» sera appliqué jusqu'en 2002. Les organisations agricoles font valoir que la directive «nitrates» adoptée par Bruxelles en décembre 1991 prévoit une période d'adaptation de dix ans. Elles estiment *«inacceptable la décision française d'imposer une redevance pollution dès 1993»*.

La mort de Gérard Frot-Coutaz

Le cinéaste français est décédé à Paris le 12 mars à l'âge de quarante ans.

Né à Chalon-sur-Saône, Gérard Frot-Coutaz est étudiant à HEC dans les années 70, mais, très vite, il se lie avec Paul Vecchiali, qui est alors une sorte de maître pour un groupe de jeunes gens décidés à s'exprimer malgré des budgets modestes. Il sera son assistant, comme il sera celui d'André Téchiné.

En 1980, il réalise un court-métrage qui est exploité en salle. Il écrit dans la revue *Cinéma* et participe, en 1982, au film-manifeste conçu et produit sous l'égide de Vecchiali, *l'Archipel des amours*. C'est un recueil de nouvelles filmées réunissant la petite bande de ces jeunes auteurs, Jacques Davila, Jean-Claude Guiguet, Jean-Claude Biette et Marie-Claude Treilhou, qui suivront ensuite chacun son propre chemin. *Le Goûter de Josette*, signé par Frot-Coutaz, est une tranche de vie où les rites quotidiens prennent une dimension étrange, irréaliste.

Passions secrètes

En 1986 Frot-Coutaz réussit dans son premier long métrage, *Beau temps mais orageux en fin de journée*, la fusion intime de la comédie et du drame. Chronique d'un vieux couple usé et solitaire recevant dans un appartement petit-bourgeois leur fils et sa compagne du moment ; tendresse et médiocrité domestiques ; passions secrètes affleurant dans des affrontements suivis de très près par la mise en scène ; dialogues et répliques écrits pour des acteurs remarquablement dirigés : Micheline Presle et Claude Piéplu, Tonie Marshall et Xavier Deluc. Désormais «reconnu», Frot-Coutaz ne retrouve pas le même succès avec *Après après-demain* (1990), comédie sentimentale et portrait de la génération des trente à trente-cinq ans dont le récit brisé et les ruptures de ton déconcertent. C'est Micheline Presle qui apporte ici une sorte de fantastique social dans le réalisme quotidien.

Gérard Frot-Coutaz était de ceux qui se remettent en question à chaque film. Il n'aura pas pu tourner *Il fait meilleur dehors que dedans*, dont il avait juste écrit le scénario. Mais, en 1991, il avait réalisé pour la télévision un très beau reportage sur sa grand-mère, *Rose ou l'ivraie de la famille.*

JACQUES SICLIER